This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr 1645.42.3

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
CLASS OF 1828

MÉMOIRES HISTORIQUES .

DE S. A. R. MADAME,

DUCHESSE DE BERRI.

IMPRIMERIE DE HENRI DUPUY, RUE DE LA MONNAIE, 11.

MÉMOIRES HISTORIQUES

DE S. A. R. MADAME,

DUCHESSE DE BERRI

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A CE JOUR,

PUBLIÉS

PAR ALFRED NETTEMENT.

1

PARIS

Allardin, Libraire-Éditeur,

QUAI DE L'HORLOGE, 57.

—

1837

Fr 1645.42.3

HARVARD COLLEGE
OCT 18 1920
LIBRARY

Minot fund
(3 vols)

Ce livre commence avec la vie de son Altesse Royale MADAME, duchesse de Berri, à l'avant-dernière année du XVIII^e^ siècle, pour ne s'arrêter que de nos jours. Les événements dont il retrace le récit sont nombreux et variés; toutes les vicissitudes des choses humaines et toutes les extrémités de la fortune y trouvent place. Les princes ont, par la hauteur de leur position, ce triste avantage que leur vie ressemble toujours à l'histoire; car les désastres publics sont pour eux des malheurs privés, et les catastrophes que nous contemplons du rivage, les emportent dans leurs grandes eaux.

L'existence de la princesse dont il est ici question embrasse les années les plus fécondes et les mieux remplies des annales contemporaines. Elle touche par son enfance aux jours de l'Empire qui, dans toute la puissance de sa fortune, déborda sur l'Italie et en exila la royale maison de Bourbon. Elle se rattache par sa première jeunesse à toute l'époque de la Restauration, époque d'un intérêt si grave et si haut, souvent expliquée, et qui cependant est encore mal comprise. Enfin, depuis la chute du gouvernement royal, elle est venue heurter, par la prise d'armes de 1832, la situation politique enfantée par la Révolution de 1830.

Dans ce récit, voici le système que nous avons adopté. Nous n'avons point oublié qu'avant tout c'était la

vie de la princesse que nous racontions. Nous avons donc suivi cette vie à travers les vicissitudes qu'elle a traversées, comme la grande ligne qui devait dominer tout l'ouvrage. Toutes les fois que la destinée de son Altesse Royale s'est mêlée à une situation politique, nous avons posé cette situation d'une manière impartiale et concise. Quand madame la duchesse de Berri s'est trouvée l'expression même d'une situation générale, alors nous en avons fait l'histoire; et c'est ainsi que l'on trouvera peut-être que nous avons jeté quelques lumières sur la prise d'armes de 1832 et sur tous les événements qui ont marqué cette époque critique.

Il ne nous reste plus qu'à indiquer les principales divisions de cet ouvrage.

La première commence à la naissance de MADAME et s'arrête à la mort de monseigneur le duc de Berri.

La seconde part du jour néfaste du 13 février et traverse toute la Restauration pour aller aboutir à l'exil.

La troisième s'ouvre avec les préparatifs de l'expédition de 1832, qui se termina par l'arrestation de Marie-Caroline, et elle ne finit que de nos jours.

Triste époque que la nôtre, dans laquelle, lorsque l'on veut chercher ces grands événements qui s'élèvent, comme autant de bornes milliaires, dans la vie des princes, on rencontre une prison, un exil, un tombeau!

ALFRED NETTEMENT.

21 janvier 1837.

LIVRE PREMIER.

LIVRE PREMIER.

Grandeur de la maison de Bourbon. — Comment Madame, duchesse de Berri en descend.— Une branche de la maison de France à Madrid. — Une branche des Bourbons d'Espagne à Naples. — Le fils de la duchesse de Berri descend de Henri IV de quatorze manières. — Charles III. — Ferdinand IV. — Jugements portés sur ce prince. — Son éducation. — Son mariage. — Ses voyages. — Anecdotes. — La veuve et les trois dindes. — Désolation du roi à la nouvelle du tremblement de terre de Messine. — Belle parole. — Ses ministres. — Le chevalier Acton. — Lady Hamilton. — Lord Nelson. — Le père et la mère de la duchesse de Berri.

Nous ne parlerions point de l'illustre naissance de Madame, duchesse de Berri,

si la noblesse de race n'imposait point la noblesse du cœur, et si cette longue suite d'aïeux qui marchent devant les princes de haute maison ne leur prescrivait point des devoirs particuliers à remplir. Elle descend, par la branche de Naples, de cette auguste maison de France dont un saint disait, il y a bien des années, qu'il n'y a rien de plus grand sous le soleil, et dont un roi, qui se connaissait en couronnes, disait dans le dernier siècle : « Le plus beau rêve » qu'un monarque puisse faire, c'est de » songer qu'il est roi de France. »

Il faut rappeler la manière dont cette branche de la maison de Bourbon arriva sur le trône de Naples. En 1700, Charles II, roi d'Espagne, dont la succession occupait depuis si longtemps toute la diplomatie européenne, mourut sans enfants.

Son testament appelait à recueillir son immense succession, Philippe, duc d'Anjou, second fils du dauphin de France, et petit-fils de Louis XIV. Le jeune prince accepta, du consentement de son aïeul, l'héritage du roi d'Espagne; ce fut alors que fut prononcée la phrase célèbre qui marquait l'accomplissement de ce grand dessein qui avait occupé trois règnes, et suffi au génie de trois grands politiques, Henri IV, Richelieu et Louis XIV: « Mon fils, désormais il n'y aura plus » de Pyrénées. »

Parmi les possessions dont se composait la riche succession à laquelle le duc d'Anjou était appelé, on comptait le royaume de Naples et de Sicile. Lorsque la guerre l'eut affermi sur le trône où il venait de monter, Philippe V donna le royaume de Naples et la Sicile pour

apanage à son second fils Charles III, qui, succédant en 1739 à la couronne d'Espagne, après la mort de son frère aîné, Ferdinand VI, investit de la couronne de Naples et des Deux-Siciles, son troisième fils, qui prit le nom de Ferdinand IV. Ce fut l'aïeul de Madame, duchesse de Berri.

Son avènement eut lieu le 6 octobre 1759. Le roi Charles III, entouré de la reine, de ses enfants, des grands du royaume, des ambassadeurs étrangers et de ceux qui devaient composer la régence, lut l'acte par lequel il nommait son successeur. Après cette lecture, il se tourna vers son fils, lui recommanda d'aimer ses sujets, d'être juste, religieux et clément, et tirant son épée, celle que Louis XIV avait donnée à Philippe V, et celui-ci à son fils, il la mit dans les

mains du nouveau roi, en l'appelant pour la première fois du nom de majesté, et lui dit: « Garde-la pour la défense de » la religion et de ton peuple. »

Ferdinand IV, comme tous les princes nés dans des temps de troubles et de passions, a été jugé jusqu'ici d'après des opinions, plutôt que d'après les faits; il attend encore l'histoire. Parvenu au trône à l'âge de huit ans, abandonné aux soins du prince de San Nicandro, homme de haute naissance, mais qui n'était point au niveau de la difficile mission qui lui était confiée, il ne reçut point cette éducation qui prépare les princes aux devoirs de la royauté.

Ferdinand n'apprit rien; on cultiva son ignorance et on l'endormit dans cette paresse d'esprit naturelle aux enfants. En revanche, c'était un des plus

infatigables marcheurs et l'un des plus intrépides cavaliers de son royaume. Toutes les fatigues du corps plaisaient à cette intelligence assoupie; la chasse et la pêche remplissaient tous ses moments. Peu-à-peu cette vie fainéante dans son activité inutile, lui devint agréable. Les occupations de la royauté lui pesaient; mais il y avait sous cette rude enveloppe un bon sens naturel qui laissait quelquefois échapper des éclairs rapides, et l'on peut dire de ce prince que si, chez bien des hommes l'éducation corrige la nature, chez lui ce fut la nature qui, en plus d'une circonstance, corrigea l'éducation. Un des censeurs les plus sévères de son règne a porté sur sa personne ce jugement : « On aurait » eu en lui un prince excellent s'il fût » parvenu à se corriger de son penchant

» pour la pêche, qui lui ôta bien des mo-
» ments qu'il aurait pu consacrer aux
» affaires publiques. »

Charles III songea de bonne heure à marier le roi son fils. L'impératrice Marie-Thérèse, qui régnait alors en Autriche, semblait devoir fournir des souveraines à tous les trônes catholiques de l'Europe. Les princesses ses filles étaient plutôt encore élevées en rois qu'en reines, et l'éducation virile qu'elles recevaient sous les yeux de leur mère, accoutumait d'avance leur main au poids du sceptre. Le roi d'Espagne demanda et obtint pour son fils le roi de Naples, Caroline-Louise, archiduchesse d'Autriche, sœur de Marie-Antoinette; et, comme elle, fille de l'empereur François Ier et de l'impératrice Marie-Thérèse. Ce mariage eut lieu en 1768. Le

roi Ferdinand IV, né le 12 janvier 1751, n'était âgé que de dix-sept ans; la reine sa femme était plus jeune d'une année.

Le mariage qui unissait ces deux existences destinées à éprouver tant de traverses, à subir tant de catastrophes et à être menacées par tant de périls, fut le signal des fêtes. Le roi et la reine firent leur entrée solennelle à Naples le 22 mai. Il y eut grand spectacle au théâtre Saint-Charles (1) et les réjouis-

(1) Le théâtre Saint-Charles est le plus beau qu'il y ait en Europe. Le jour de l'inauguration, le 4 novembre 1737, Charles III à son entrée dans sa loge fut frappé d'admiration; il applaudit l'architecte, et les spectateurs applaudirent le roi. Au milieu de l'allégresse universelle, Charles III fit appele Carasale, c'était le nom de l'architecte, et le félicita à haute voix de son ouvrage; après lui avoir adressé beaucoup de compliments, le roi lui dit que les murs du théâtre touchant à ceux du palais, la famille royale aurait trouvé plus commode de passer d'un édifice à l'autre par une galerie inté-

sances durèrent plusieurs mois dans la ville et dans le palais.

L'éducation du roi avait été si négligée que les dynasties de premiers ministres se succédaient comme des règnes. Après le prince de san Nicandro était venu le marquis de Tanucci, Parmesien d'origine, habile jurisconsulte, qui appuyé par la cour de Madrid, prolougea son autorité jusqu'en 1777, époque à la-

rieure. L'architecte s'inclina, et Charles le congédia, en ajoutant : *Nous y penserons.* Quand la représentation fut terminée, le roi sortant de sa loge, trouva sur son passage Caraccioli, qui lui demanda s'il voulait retourner au palais par la galerie intérieure dont il avait parlé. Le roi ne concevant rien à cette proposition se la fit répéter; il vit bientôt que l'architecte avait fait un tour de force. En cinq heures il avait abattu de gros murs, improvisé des ponts et des escaliers avec des madriers et des planches, et au moyen des lumières, des tentures et des glaces, il avait donné à ce passage un aspect agréable et pittoresque, spectacle qui fit autant de plaisir au roi et le surprit davantage que la représentation théâtrale.

quelle, disgracié par Charles III qui conservait la haute main sur l'administration napolitaine, il dut se retirer.

Le marquis della Sambura lui succéda et gouverna jusqu'en 1784. Une lettre dans laquelle il parlait du roi en termes injurieux, fut interceptée et détermina sa retraite dans les vingt-quatre heures. Il eut pour successeur le chevalier Acton, nom d'une triste célébrité.

Dès les premiers moments de son mariage, Ferdinand avait mis sa confiance dans la reine. Elle avait un esprit vif et pénétrant, la fermeté de sa mère, et elle supportait impatiemment un joug qui humiliait un front royal devant l'administration d'un sujet. « Sire, disait-» elle au roi, au moins n'avez-vous rien » à craindre de mon ambition en me » cédant une part de votre puissance;

» mes intérêts sont les vôtres, et qui a » plus de motifs pour bien gouverner » un royaume, que celle dont les fils y » régneront un jour? »

Ferdinand déféra au désir exprimé par la reine, et dès ce moment elle eut une haute influence dans le gouvernement.

Quant au roi, il continuait à mener cette vie de simple particulier qui lui était si chère, cette vie où sans doute la dignité royale était trop sacrifiée, mais où l'homme gagnait en popularité ce que le roi perdait en majesté. Les mœurs des peuples diffèrent comme leur caractère et leur esprit. Ce qui eût été ridicule à Paris réussissait à Naples.

Pourquoi ne rappellerions-nous pas ces scènes de familiarité populaire du

beau faubourg de Chiaja, qui plaisaient tant et à Ferdinand et à son peuple rassemblé autour de lui ?

Souvent, en revenant de la mer, le roi de Naples, dans un costume qui ne rappelait en rien la royauté, faisait étaler sur le rivage le produit de sa pêche et vendait lui même le poisson aux personnes qui se présentaient, soit que ce fussent des acheteurs réels, soit que l'habit brodé des courtisans, savants à trouver une adulation pour chaque caprice du maître, se mêlât au costume simple et pittoresque des lazzaroni.

Là il fallait avoir l'argent à la main, car Ferdinand montrait une défiance extrême. Il vendait aussi cher que possible, exaltant sa marchandise avec une emphase demi-sérieuse, se débattant pour le prix comme s'il avait attendu

de son commerce le pain de la journée, luttant de paroles avec les lazzaroni, qui dépréciaient ce qu'ils voulaient acheter, tant qu'enfin la discussion se terminait presque toujours par des querelles où le langage des deux parties contractantes s'animait de cette vivacité italienne si pittoresque et si hardie. Il se dépensait alors plus de verve comique sur le rivage du faubourg de Chiaja dans une heure, que sur tous les théâtres de l'Europe pendant toute une année. Le roi, qui prenait un singulier plaisir à ce divertissement, allait ensuite en amuser la reine. Certes ces détails choquent nos mœurs françaises; mais il ne faut point oublier cependant que lorsque nos armées envahirent l'Italie, ces mêmes lazzaroni du faubourg de Chiaja, défendirent Naples pendant trois

jours contre tous nos efforts et arrêtèrent un moment nos drapeaux.

Cette simplicité de Ferdinand le mettait aussi quelquefois à même de remplir ses devoirs de prince. Il se promenait un jour sans suite dans le parc de Caserte, lorsqu'il fut abordé par une pauvre veuve, en procès avec un homme puissant qui voulait lui enlever un petit bien nécessaire à sa subsistance et à celle de ses huit enfants. Le rapporteur de l'affaire, gagné par le riche plaideur, était contraire à la veuve ; on lui conseilla de s'adresser directement au roi. Elle alla se placer dans une allée où on lui avait dit qu'il se promenait chaque matin. N'étant point de Naples et venant de la Calabre ultérieure, elle ne connaissait point sa figure et elle ignorait ses habitudes de simplicité. Lors

donc qu'elle vit venir à elle un homme vêtu d'un simple uniforme, elle pensa que c'était un officier du château, et lui demanda si le monarque passerait bientôt, et à quels signes elle pourrait le reconnaître.

Ferdinand IV, c'était lui-même, charmé de ne point être reconnu, lui répondit : « Je ne peux vous dire quand » le roi viendra, car il est possible qu'il » change d'idées. Mais si vous avez quel- » que requête à présenter, je m'en char- » gerai volontiers. »

La veuve lui raconta son procès, lui remit sa requête, et, avertie qu'à la cour de Naples il était bon d'appuyer ses demandes par quelques présents, elle lui offrit, comme marque de sa reconnaissance, trois dindes gras qui seraient, dit-elle, un vrai manger de roi. (*tre galli-*

naci grassoni — che sarrabbero un buccello squisito per la bocca d'un re). « Ce » n'est point de refus, madame : trois » beaux dindes, diable ! » dit en souriant le prince, « me voici tout-à-fait décidé » à vous rendre service ; d'après ce que » vous m'avez dit tout à l'heure, je » vois que la justice est de votre côté ; » votre dernier argument n'est pas mau- » vais non plus. Apportez-le-moi de- » main, et je vous remettrai en échange » votre requête, apostillée de la main » de Sa Majesté. »

Le jour d'après on fut exact ; la veuve arriva avec les trois dindes si vantés, le roi avec la requête signée de sa main ; de plus il adressa une réprimande sévère au rapporteur, et fit gagner à la pauvre famille le procès qui la privait si injustement de son bien.

Au reçu des dindes, dont il reconnut l'excellence, Ferdinand se hâta de les faire présenter à la reine, en lui disant avec gaieté : « Voyez, *ma chère maîtresse*, » ce fruit de mon travail; j'en ai frustré » nos ministres, qui auraient reçu son » présent et ne lui auraient point rendu » justice. »

Le roi appelait la reine *sa maîtresse* parce qu'elle lui avait donné les premiers éléments des connaissances que son éducation si étrangement négligée ne lui avait point permis d'acquérir. Malgré son ignorance, il savait rendre hommage aux sciences et aux lettres, et il ne parlait des hommes instruits qu'avec considération et estime. Il était sensible à l'éloquence, et ce fut par le charme de sa parole que le père Pascali, de l'ordre des cordeliers, obtint la fa-

veur royale qui plus tard le conduisit à un évêché. Le grand-aumônier présentait pour remplir la vacance de ce siége trois ecclésiastiques de grande maison. Le roi lui répondit avec cette brusque originalité qui le caractérisait : « Vous » m'avez mis assez d'évêques ignorants » sur la conscience, laissez-moi nommer » celui-ci à ma guise, et je prierai Dieu » et saint Janvier de vous pardonner la » nomination des autres. »

Les gens de mérite ne furent point rares à Naples sous le règne d'un prince qui estimait les lettres, s'il ne les cultivait point. On peut citer parmi ceux qui se firent remarquer *Leonardo Pauzzini*, historien et diplomate, dom *Michel Rocco*, auteur d'un ouvrage très-estimé sur les banques publiques ; le fils du célèbre *Vico ; Sorio*, auteur d'un traité

savant sur le commerce des anciens; *Andria*, professeur d'agriculture et physicien; *Maury*, médecin et chimiste; *Filangieri*, dont le nom suffit à l'éloge; *Xavier Mattei*, poëte; Joseph-Marie *Gulenti*, qui a le mieux écrît sur l'administration et le droit public des Deux-Siciles, *Galiani*, si spirituel et si dénigrant à la fois.

Quelques années après son mariage, Ferdinand résolut de visiter une partie de l'Italie et de l'Allemagne. Les gens de son intérieur, craignant l'impression que pourrait produire sur les étrangers son éducation si négligée, s'opposèrent autant qu'ils purent à ce voyage; mais la volonté du roi fut inébranlable; il partit.

Dès qu'il fut hors de ses états, il déconcerta à la fois les craintes de ses

amis et l'attente de ses détracteurs. Trop franc pour masquer ses défauts, il ne cherchait point à cacher son ignorance sous une réserve affectée. Si ses discours n'annonçaient pas la science, ils décelaient un sens profond; son ingénuité n'était pas sans charme; il savait ignorer, grande qualité dans ceux qui, placés dans un rang supérieur à celui des autres hommes, s'imaginent souvent savoir par droit de naissance ce qu'ils n'ont point appris.

Cependant, si Ferdinand avouait volontairement son ignorance, il trouvait dans son esprit naturel des réponses toujours prêtes pour ceux qui semblaient vouloir la lui reprocher.

A l'époque où il quitta ses états, l'empereur Joseph II, le grand-duc de Toscane, ses beaux-frères, avaient aussi

entrepris de courir le monde; ils se rencontrèrent plusieurs fois. Léopold était instruit et avait la manie de le paraître. Il s'avisa un jour de prendre à partie le roi de Naples, et de dérouler devant lui une série de principes qu'il l'engagea à mettre en usage quand il reviendrait dans ses états.

Ferdinand l'écouta avec une bonhomie parfaite, le laissant aller aussi loin qu'il voulut, et puis à son tour, prenant la parole en affectant le langage comique et pittoresque des *lazzaroni* :

« Dis-moi, docteur, as-tu beaucoup » de Napolitains à ton service ou dans » tes états?

» — Pas un seul, » répondit franchement Léopold, qui ne prévoyait pas le but de la question.

« — Eh bien! reprit Ferdinand, ap-
» prends, mon grave docteur, qu'il y a
» plusieurs milliers de Toscans dans
» mon royaume, et un assez grand nom-
» bre dans ma maison; y seraient-ils,
» si tu leur avais appris à gagner leur
» pain dans leur patrie? »

Le grand-duc ne répliqua pas.

Ferdinand IV connaissait l'empereur Joseph; il l'avait vu à Naples, il le rencontra à Mantoue, à Milan, et dans plusieurs autres villes. On sait que l'empereur Joseph avait un esprit dogmatique et que sa parole était piquante jusqu'à l'amertume. Le roi de Naples, fatigué de la forme des avis qu'il voulait bien lui donner, lui répondit avec cette gaieté franche qui le caractérisait :

« Je sais, sire, toute la différence

» qu'il y a entre nous; lorsque j'ai voulu
» me mettre en route, je me suis vu
» forcé de me dérober à mon peuple, au
» lieu que vos sujets me semblent avoir
» supporté votre départ avec beaucoup
» de patience. »

Puis il ajouta : « docteur, écoute à ton
» tour. Tu couches sur la dure, tu dors
» peu, tu manges à la hâte, tu digères
» mal, occupé sans cesse à lire ou médi-
» ter, fuyant les amusements tu prends
» une peine incroyable; tu te rends le
» plus malheureux des hommes, et ce-
» pendant tout chez toi va mal. Moi je
» passe des nuits tranquilles, je mange
» avec appétit, je digère facilement, je
» fais tout le bien que me suggère le bon
» sens dont je suis pourvu; mes sujets
» m'aiment, ils sont contents de moi,
» mais surtout ils m'aiment quoique je

» ne prenne pas la centième partie de la » peine que tu te donnes. Crois-moi, » accorde-toi à toi-même un peu de re- » pos et laisse-s-en prendre aux autres. »

Ce voyage produisit un changement visible sur l'esprit de Ferdinand. Son intelligence devint plus active, ses lettres simples et claires étaient marquées au coin du sens le plus droit, et l'on pouvait remarquer que, dans les circonstances difficiles, le roi était toujours bien inspiré par son propre mouvement.

Lorsqu'on vint lui annoncer les désastres affreux causés dans ses états par le terrible tremblement de terre qui, le 5 février 1783, renversa la ville de Messine (1) et désola en partie la Calabre,

(1) Le mercredi 5 février 1783, à une heure après midi, un tremblement de terre qui dura cent secondes, engloutit

Ferdinand, atterré de ce coup, resta quelque temps immobile et muet.

« Dieu ! s'écria-t-il enfin, Messine » est donc détruite et la Calabre rui- » née! »

Il s'appuya contre un lit et y demeura pendant deux heures, comme si sa raison eût été prête à chanceler devant cette terrible nouvelle. Puis il envoya chercher tous les ministres, leur parla en particulier, leur donna les ordres les

cent neuf villes ou villages ; le nombre des morts fut de trente-deux mille de tout sexe et de tout âge. La secousse se propagea dans toutes les directions et de toute manière, verticalement, par oscillations, horizontalement, par pulsations et en tourbillonnant. Il ne resta rien de l'ancienne apparence du pays ; villages, cités, routes, forêts, monuments de toute espèce furent détruits, et les habitants consternés parcouraient les lieux qui les avaient vus naître comme une terre étrangère et déserte.

plus positifs pour qu'on secourût, sans perdre un instant, les malheureux dont la vie avait été sauvée. Ensuite, il se retira dans une chambre et, s'y renfermant, il y demeura pendant vingt-quatre heures, se livrant à sa douleur, et n'ouvrant que pour recevoir de nouveaux courriers.

Les détails contenus dans ces dépêches étaient déchirants. Le roi s'agitait, se désolait, et parcourait ses appartements en les remplissant des éclats de son désespoir. La reine, moins accablée, ou plus maîtresse d'elle-même, cherchant à le consoler, lui demanda ce qu'il ferait de plus s'il perdait un de ses enfants.

« Madame, dit-il, tant de milliers » d'hommes que la mort a frappés ne » sont-ils pas aussi mes enfants? »

Comment un prince dont le caractère était naturellement porté à la mansuétude, vit-il ensanglanter son règne par les terribles exécutions dont l'Italie se souvient encore? c'est ce qu'il faut dire.

Placée dans des temps tranquilles, l'autorité de Ferdinand eût été pacifique et débonnaire. Mais il arriva dans une époque où les royautés tremblaient sur leurs bases, et où les monarques descendaient de leurs trônes pour monter à l'échafaud. La mort du roi Louis XVI et celle de Marie-Antoinette avaient fait une impression profonde sur Ferdinand, et plus encore sur la reine sa femme. Caroline était douloureusement blessée comme sœur, et elle se voyait menacée comme souveraine. La révolution française montrait, sur la place du 21 janvier, le sanglant avenir de

quiconque avait une couronne au front. En outre un homme s'était insinué dans la faveur du couple royal, sans pitié comme tant de parvenus empressés à teindre avec le sang la robe de pourpre qu'ils jettent à leur bassesse originelle, effréné dans son orgueil, et inexorable dans ses vengeances; c'était le chevalier Acton.

Né à Besançon, où son père, Irlandais d'origine, exerçait l'état de médecin, Acton ayant acquis des connaissances superficielles, entra dans la marine et ne put être employé en France. Furieux de ce refus, il quitta le sol qui l'avait vu naître en lui jurant une haine éternelle, et parcourut le monde pour chercher un pays qui accueillît son dévouement. L'Angleterre le repoussa; néanmoins, à la recommandation du

chargé d'affaires de l'empire britannique, il obtint en Toscane, du grand-duc, le commandement d'une frégate. Il eut occasion de sauver la vie à un assez grand nombre d'Espagnols qui auraient péri sur la terre inhospitalière de l'Afrique, et cet acte de bonheur le conduisit à la fortune. Le roi de Naples lui donna un meilleur commandement; il passa à son service. Le grand-duc de Toscane, en réponse à la lettre où on lui demandait son consentement à la promotion d'Acton, disait : *il ne manque pas d'habileté, mais qu'on le surveille, il est intrigant et dangereux.*

On prit ceci pour un mauvais procédé du ministre toscan, et on négligea un bon avis. Acton gagna promptement la faveur du roi et de la reine. On l'appela au ministère de la marine, puis à

celui de la guerre; enfin, il forma pour régir les finances un conseil composé de ses créatures. Dès-lors, Acton régna seul, et plus la France devenait menaçante, plus son crédit augmentait. Il dépassa toutes les bornes quand l'ambassadeur anglais, sir Hamilton eut amené à Naples une femme dont nous devons parler, car elle exerça aussi une funeste influence et acquit une triste célébrité à cette époque.

L'origine de lady Hamilton était plus qu'obscure. Emma Liona, fille naturelle d'une servante d'auberge dont le nom n'a jamais été bien connu, après avoir été elle-même berceuse d'enfants, fille de cabaret; après avoir joué dans le temple de la régénération du docteur Graham, le rôle de la déesse Hygie, après avoir été la maîtresse attitrée de plusieurs

seigneurs anglais, finit par inspirer une passion si violente et si insensée à sir William Hamilton, savant écossais et ambassadeur de sa majesté britannique auprès du roi de Naples, qu'au mépris de toutes les convenances, et malgré son grand âge, il l'épousa.

Cette créature extraordinaire, belle à miracle, séduisante comme une sirène, habile comme une fée, légère comme les sylphides, et gracieuse comme les nymphes, était un prodige d'esprit et de cruauté, de beauté et de vices, de laisser-aller, d'abandon, de grâces naturelles et étudiées, aussi bien que de cupidité et d'infamie. Les peintres, les poëtes, les artistes, la choisirent comme modèle et comme idole. Le célèbre Romney la peignit tour à tour en Vénus, en Cléopâtre, en Phryné, en

Psyché, en Madeleine, en Hébé, en sultane, en Romaine, en fille du soleil; et ses portraits si multipliés ne suffisaient pas aux demandes de ses admirateurs.

Ce fut elle qui inventa la danse du châle, rendue bien imparfaitement depuis sur les théâtres, mais qui paraissait ravissante quand on la lui voyait exécuter.

Amenée à Naples, elle y fascina la reine; aux séductions de son esprit et de ses grâces, venait se joindre une considération politique. Nelson qui, à la tête de ses nombreux vaisseaux, était à cette époque le roi de la Méditerranée, humiliait son grand nom aux pieds de cette femme, qui voyait descendre en même temps le génie jusqu'à son amour, et la couronne jusqu'à son amitié.

Acton comprit de bonne heure l'ascendant que devait exercer à la cour

de Naples cette bayadère diplomate. Prévoyant sa fortune, il aima mieux l'avoir pour alliée que pour ennemie. Ce fut entre ces deux personnes que se tramèrent les mesures sanglantes reprochées à la mémoire de Ferdinand et de Caroline. Quand vinrent les vicissitudes de cette guerre où l'Italie était le prix du combat, et la France et l'Autriche, soutenue par la Russie et l'Angleterre, les combattants, le roi et la reine, on le sait, ramenés par nos revers, et chassés par nos victoires, promenaient leur fortune errante de Naples à Palerme. Ce fut dans un de ces flux et reflux de la guerre, que la république parthénopéenne, cette imitation à courte échéance de la république française, étant tombée devant les armes royales, on vit lady Hamilton dresser, de concert avec le cé-

lèbre amiral, ces fatales listes qui ont laissé sur les mers une tache de sang que la gloire de Trafalgar n'a point effacée.

Le roi Ferdinand et la reine Caroline eurent un grand nombre d'enfants. Parmi eux nous ne citerons que l'aîné, François-Xavier-Joseph, prince de Naples, né le · - août 1779, et la princesse Louise- mélie, née le 27 juillet 1783. La conde devint depuis duchesse d'Orléans; le premier fut le père de Madame, duchesse de Berri.

L'éducation du prince royal ne ressembla en rien à celle qu'avait reçue Ferdinand. Entouré des meilleurs maîtres, on chercha à lui donner tous les genres de connaissances. Il parlait le grec ancien et le grec moderne, le latin, le français, l'espagnol, l'anglais et l'allemand. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'on

lui fit épouser en 1796 Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche, fille du grand-duc de Toscane, devenu empereur par la mort de son frère Joseph II. Marie-Clémentine ne fit que passer dans la vie, et ne toucha point le sceptre. Trois ans après avoir donné le jour à Marie-Caroline, elle mourut. La raison d'état contraignit son père à contracter de nouveaux liens, et un peu moins d'un an après la mort de sa première femme, c'est-à-dire le 2 octobre 1802, il épousa Marie-Isabelle, infante d'Espagne.

De ce mariage naquirent onze princes et princesses parmi lesquels il faut compter le roi de Naples actuel et la reine douairière d'Espagne, Marie-Christine. Du reste voici leurs noms :

FERDINAND-CHARLES, prince héréditaire des Deux-Siciles, né le 12 janvier 1810;

CHARLES-FERDINAND, prince de Capoue, né le 10 octobre 1811;

LEOPOLD-BENJAMIN, comte de Syracuse, né le 22 mai 1813;

ANTOINE-PASCAL, comte de Lecce, né le 23 septembre 1816;

LOUIS-CHARLES-MARIE-JOSEPH, né le 19 juillet 1824;

LOUISE-CHARLOTTE, né le 24 octobre 1804;

MARIE-CHRISTINE, née le 27 juillet 1806;

MARIE-ANTOINETTE, née le 19 décembre 1814.

MARIE-AMÉLIE, née le 25 février 1818;

CAROLINE-FERDINANDE, née le 29 février 1820;

THERÈSE-CHRISTINE-MARIE, née le 14 mars 1822.

Ces détails se présentaient comme la préface naturelle de l'histoire de Madame, duchesse de Berri. Ses premières années s'écoulèrent au milieu des événements dont nous avons esquissé le souvenir, et il était difficile de parler de sa naissance sans rappeler la race illustre à laquelle elle la doit. Elle descend en particulier et directement des quatre plus grands rois dont la France s'honore. Elle est fille de Louis XIV, de Henri IV, de saint Louis, de Philippe-Auguste. Son fils, Henri de France, descend du second de ces princes de quartorze manières différentes. Presque tout le sang qui coule dans ses veines lui vient du Béarnais.

LIVRE DEUXIÈME.

Naissance de Marie-Caroline. — Naples. — Circonstances au milieu desquelles naquit la princesse. — Les armées républicaines maîtresses de l'Italie. — La famille royale obligée de chercher un refuge en Sicile. — Prise de Naples. — La république parthénopéenne. — Belle parole du duc de Pisticlli. — Il se forme une armée royaliste. — Portrait du cardinal Ruffo. — Le curé Rinaldi. — Fra Diavolo, Sciarpa. — Naples est repris. — Disgrace de Ruffo. — Réaction. — Paix signée avec le premier consul. — Second mariage du père de Marie-Caroline. — Nouvelle rupture avec la France. — Nouvelle émigration en Sicile. — Marie-Caroline atteint sa septième année. — Tyrannie des Anglais. — Bannissement de la reine. — Événements de 1812, 1813 et 1814. — Chute de Napoléon. — Indécision

du congrès de Vienne entre les Bourbons de Naples et Murat. — Mot du prince de Ligne. — Mort de la reine Caroline à Schœnbrun. — Les Cent-Jours. — Restauration de la maison de Bourbon à Naples.

Marie-Caroline-Ferdinande-Louise, naquit à Naples le 5 novembre 1798, dans une des plus belles journées de ce climat si vanté. Vers midi, il s'éleva un orage qui fut court, mais épouvantable. Puis la serénité du ciel reparut et le soleil brilla d'un éclat plus pur et plus admirable qu'avant la tempête. Les anciens qui cherchaient partout des augures, auraient vu là le présage de cette destinée.

Il a fallu que la jeune princesse, qui fut depuis la duchesse de Berri, eût du sang français dans les veines pour préférer, comme elle le faisait, le séjour de

la France à celui de l'Italie. On sait les séductions de cette terre de parfums, d'harmonies et de fleurs, qu'on appelle Naples. Voir Naples et puis mourir, c'est une vieille devise; cette verdure éternelle, cette nature qui pousse, pour ainsi dire, la fécondité jusqu'à l'abus, cette mer si belle, cette terre chauffée par un soleil intérieur, roulant dans son sein un éternel foyer de flammes, qui s'échappent quelquefois du Vésuve en formidables rayons, tout agit sur les heureux habitants de ce climat, tout les attache au sol qui les a vus naître. Ils aiment jusqu'au volcan, ce formidable voisin placé auprès de Naples la belle, comme un flambeau colossal auprès de la merveille de l'Italie, et lorsqu'il reste trop longtemps paisible, ils s'inquiètent, ils parlent de lui comme

d'un ami prêt à les quitter. Mais quelles que soient les séductions de l'Italie, le sang bourbon est si français qu'il fait couler avec lui l'amour du sol natal, dans les veines qu'il anime; c'est ainsi que Marie-Caroline ne devait rien avoir un jour à regretter sous ce ciel de France, dans cette patrie de ses aïeux où sa destinée l'appelait.

Quatre jours après sa naissance, c'est-à-dire le 9 novembre 1798, le roi de Sardaigne, obligé d'abandonner le Piémont et tous ses états de terre ferme au général Joubert, mis à la tête de l'armée d'Italie par le directoire, se retira dans l'île dont il portait le nom et qui lui restait pour unique patrimoine. Cet événement allait déterminer une prise d'armes qui devait, au moins momentanément, fixer le sort des gouvernements

italiens. Les états romains avaient été envahis comme le Piémont; le pape prisonnier expirait en France. Les cabinets de Vienne et de Londres pressaient le roi de Naples d'entrer dans la coalition qui se formait contre la république. Ferdinand céda à ces instances; le général Mack prit le commandement des troupes napolitaines, et le 29 novembre, il occupait Rome à la tête de quatre-vingt mille hommes.

Mais la fortune changea rapidement. Le 4 décembre le général Macdonald reprenait l'offensive. Mack, attaqué à son tour dans la forte position de *Civita Castellana*, fut battu si complétement que cette affaire décida du destin de la campagne. Le roi de Naples, qui s'était avancé jusqu'à Rome, où on lui avait préparé une entrée triomphale, dut

fuir, rentrer dans ses états et même abandonner ceux de terre ferme.

Le 9 décembre les troupes napolitaines furent encore vaincues à Calvi. Le 15, une dernière bataille livrée par le général républicain Championnet, qui fit onze mille prisonniers, compléta la déroute des coalisés. Rome fut abandonnée. Un ferment révolutionnaire agita Naples; les Jacobins faisaient entendre des menaces, la crise intérieure s'aggravait de moment en moment. Le roi, sa famille, ses ministres, sa cour, s'embarquèrent, partie sur les vaisseaux napolitains, partie sur ceux de l'Angleterre, emportant tout ce que l'on put emballer de tableaux, de sculptures, de meubles précieux, d'objets d'art, antiques et modernes, et, pendant la nuit du 24 décembre, on fit voile vers la Sicile.

Pendant la traversée, Ferdinand perdit son plus jeune fils. Il y avait aussi sur cette flotte un enfant qui commençait bien jeune sa carrière d'exil et de pénibles aventures. C'était Marie Caroline.

Le roi, pendant son absence, avait investi du commandement suprême, le prince Pignatelli Strangelli; celui-ci, peu capable de dominer les événements, se laissa entraîner par eux, il livra Capoue à l'armée française et s'engagea à payer une contribution de guerre de dix millions de francs. Cependant une révolution grondait dans la ville; elle n'avait point son foyer dans les classes populaires. C'étaient des hommes importants, des nobles, des avocats, des écrivains, des savants qui en étaient les instigateurs.

Le 16 janvier 1799, les lazzaroni séditieux s'emparèrent de Naples; Pi-

gnatelli fit brûler par des vaisseaux portugais les débris de la marine napolitaine, et se retira en Sicile. On l'y vit de mauvais œil, il fut emprisonné. Cependant l'anarchie régnait à Naples ; après trois jours d'horribles convulsions, les lazzaroni donnèrent l'autorité au prince de Moliterno; il en profita pour consommer la perte de son maître, en allant traiter de la reddition de la capitale du royaume avec le général Championnet.

Pendant son absence, la population royaliste au fond du cœur jura de se défendre contre l'agression étrangère. Les Français commencèrent l'attaque le 21 janvier, et le 23 la ville aux abois ne put se racheter du pillage qu'en payant une somme de cinq millions de ducats.

Dans ces heures de péril, on vit se dés-

siner de grands caractères et de nobles courages. Il faut citer en première ligne le duc de Piscielli, issu d'une famille ancienne et très-illustre du royaume de Naples, une de ces vieilles et vigoureuses baronies angevines, qui à travers les siècles se perpétuent dans l'amour de l'auguste maison de France, et dans cette fidélité militaire qui ne sait pas plus plier que la lame d'une épée.

Ce seigneur, au moment où il avait sous les yeux tant d'exemples de défection, reste fidèle et inébranlable dans son devoir. Commandant un régiment en garnison à Gaëte, il en défendit l'approche avec autant de vigueur que d'habileté. Ses talents stratégiques multiplièrent ses moyens de résistance; il ne rentra dans le corps de la place que devant des forces tout-à-fait supérieures. Quand

il fut devenu impossible de tenir plus longtemps, le général Championnet lui offrit de servir avec son grade dans l'armée française.

— « Je ne sers que mon roi, répondit-il, et lorsque je ne peux le servir, je brise mon épée et j'attends. »

Le titre de général de brigade qu'on lui proposa ensuite ne le fit pas dévier de cette noble résolution. Maître de se retirer où il voudrait, il gagna la Sicile; puis retourna sur le continent, où sa bravoure seconda puissamment les entreprises du cardinal Fabrice Ruffo.

Les Calabres demeurèrent aussi fidèles; là on n'abaissa jamais l'étendard royal devant le drapeau de cette parodie de gouvernement qu'on appela la république parthénopéenne. Le prêtre

dom Reggio Rinaldi, curé de la ville de la Scala, montant à cheval, appela au secours de Dieu et du roi, d'abord ses paroissiens, puis ceux des églises voisines. Déja un noyau important se ralliait à sa voix, lorsqu'apparut, lui quatrième, le fameux Fabrice Ruffo, cousin du cardinal de ce nom, archevêque de Naples, né en 1744, le 16 novembre, et comme son parent, décoré de la pourpre romaine, depuis 1791, sous le titre de cardinal de Sainte-Marie, *in Casmedino*.

Cet homme extraordinaire, sorti de haute maison, était déja connu par de rares talents administratifs. Il avait rempli honorablement les fonctions importantes que lui confia Pie VI; ces campagnes lui durent la loi utile qui décernait une récompense à quiconque planterait

d'un étendard blanc, chargé d'une croix rouge, il appela les contadini, les bourgeois, les nobles et jusqu'aux bandits; tous répondirent à son appel. Le curé Rinaldi, le célèbre Fra-Diavolo, Paugnera, Sciarpa, condottieri modernes, le duc de Piscielli, tous accoururent autour de son drapeau.

Ayant reçu de Palerme des secours et un plein-pouvoir, il parcourut la Pouille, les Abbruzzes; portant partout l'effroi, victorieux souvent et constamment redoutable, non-seulement il obtint des succès contre les Napolitains rebelles, mais contre les Français jusque-là invincibles, notamment à Cassano. Il marcha, téméraire et rapide, vers la capitale. Le général Spinelli, qui voulut l'arrêter, fut battu et périt les armes à la main à Campistrioto, où il y eut

une déconfiture totale des rebelles.

Le cardinal Fabrice Ruffo, voyant que tout tournait au gré de ses vœux, envoya Sciarpi insulter Naples. Il fit mieux ; le général Andria, devant lui, se renferma dans la forteresse de Pescara. Scipani fut vaincu par Sciarpi ; les 11 et 13 juin le cardinal attaqua la capitale, il fut repoussé ; c'était la seconde attaque infructueuse malgré le concours des royalistes de l'intérieur ; cette tentative fut suivie de massacres effroyables.

Ruffo, revenant une troisième fois à la charge, fut plus heureux. Le 21 du même mois, Naples tomba au pouvoir du cardinal royaliste, secondé de Fra-Diavolo, de Sciarpi et de Rinaldi. Tant de beaux succès devaient grossir le nombre de ses ennemis ; et au moment où il

rendait au roi sa ville capitale, le roi le disgraciant, lui retirait sa confiance et son autorité. On reconnut dans cette circonstance l'action des courtisans, qui, faisant toujours apercevoir l'ambition là où est la puissance, rendent le dévouement suspect et dénoncent les services, laissant entrevoir que la main qui a relevé un trône peut le renverser.

Ce fut alors que commencèrent ces tristes réactions, déplorables suites de ces temps de discordes civiles, où les partis tour à tour proscrits et proscripteurs se succèdent au pouvoir et sur les échafauds (1).

(1) Ces guerres d'Italie furent abominables comme toutes celles où les haines politiques viennent ajouter leurs fureurs aux luttes armées. Des deux côtés on fut sans pitié. Le prince Caraffa, l'un des fondateurs de la république parthénopéenne, assista au sac et à l'incendie de la ville d'Andria, dont il était

Au milieudu fracas de tant de catastrophes diverses, au bruit des trônes qui tombaient et qui se relevaient, il y avait un berceau d'enfant que le flux et le reflux des événements portait et rapportait de Naples à Palerme et de Palerme à Naples. A deux ans, Marie-Ca-

duc. Enfin, à la même époque, un général français publiait l'ordre du jour suivant :

« Toute ville ou tout pays rebelle à la république sera brûlé » et détruit.

» Les cardinaux, les archevêques, les évêques, les curés, » les abbés, en un mot tous les ministres du culte seront re- » gardés comme coupables des révoltes qui éclateront dans les » lieux de leur résidence, et seront *punis de mort*.

» Tout rebelle sera *puni de mort*, ses complices séculiers » ou clercs seront traités comme les rebelles.

» Il est défendu de sonner le tocsin; partout où cet ordre » sera enfreint, les ecclésiastiques seront *punis de mort*.

» Quiconque répandra des nouvelles contraires aux intérêts » de la France ou de la république parthénopéenne, sera con- » sidéré comme rebelle et *puni de mort*.

» La perte de la vie emportera avec elle la perte des biens. »

roline avait traversé deux fois la mer, fuyant avec sa famille et revenant avec elle. Dans cette même année 1800, qui vit la restauration napolitaine, le roi d'Espagne Charles IV, frère aîné de Ferdinand, conclut avec le premier consul Bonaparte, un traité dans lequel le cabinet de Naples fut compris. En reconnaissance, une double union resserra les nœuds étroits qui liaient ces branches si rapprochées de la même famille. Le prince de Naples, mettant un terme à son veuvage, dut épouser Marie-Isabelle, infante d'Espagne; et la princesse de Naples fut accordée à l'infant don Ferdinand, prince des Asturies, qui régna depuis sous le nom de Ferdinand VII.

Ce double mariage, conclu malgré la volonté du chevalier Acton, ce traité

signé avec le premier consul, devaient rendre la paix à Naples; il n'en fut rien. Chaque jour, pendant six années consécutives, une entreprise nouvelle de la part de cet homme extraordinaire qui régnait sur la France, tantôt comme premier consul à terme, puis à vie, puis héréditaire, enfin comme empereur, effrayait la cour de Naples sur ses projets à venir. Ferdinand dut successivement céder à Napoléon le *stato degli presidii*, ses droits sur l'île d'Elbe, la principauté de Piombino, que plus tard il donna à l'une de ses sœurs, les principautés intérieures de *Bénévent* et de *Ponte Corvo*, qu'il confisqua sous le prétexte bizarre qu'elles étaient un point de litige entre le pape et la cour de Naples; enfin il voulut mettre garnison dans les places maritimes pour em-

pêcher, disait-il, la fraude au profit des Anglais. Quoi de plus? Il demandait Gaëte, que Ferdinand lui refusa avec fermeté,

Prêt à combattre l'Autriche et la Russie en 1805, il contraignit le cabinet de Naples à conclure un traité par lequel il s'engageait à n'ouvrir son territoire qu'à des troupes françaises. C'était la force qui dictait la loi, et la faiblesse qui la subissait. Le meurtre du duc d'Enghien acheva de révolter la cour italienne contre cette dure oppression. La tache qu'avait laissé le sang des Bourbons sur cette main de fer, la fit paraître plus pesante. Le roi dissimula tant qu'il put; mais, aux approches de la journée d'Austerlitz, il ne put résister à l'appel que lui firent les coalisés, qui débarquèrent

dans ses états un premier corps de douze mille hommes.

Il est probable que Napoléon s'attendait à cette prise d'armes ; il avait tout fait pour la provoquer. Les jeunes dynasties n'aiment point le voisinage des anciennes races; les Bourbons gênaient Napoléon en Europe. Ils étaient un souvenir, ils pouvaient devenir une espérance. Pour que ses desseins s'accomplissent, il fallait qu'ils disparussent ; ils disparurent. Le 27 décembre il avait dit à Schœnbrunn : « Le roi de Naples a cessé de régner. » Le 15 janvier les Russes et les Anglais quittaient Naples. Le 25 du même mois Ferdinand partait pour Palerme. Le 30 mars, Napoléon nommait son frère Joseph roi des Deux-Siciles. Le royaume se soumit sans ba-

taille rangée; cependant le prince de Hesse-Philippsthal s'illustra par la belle défense de Gaëte, et une résistance opiniâtre s'organisa en Calabre.

Ainsi la famille royale, cette fois avec moins d'espérance de retour, remonta sur ses vaisseaux et se réfugia de nouveau en Sicile, où elle établit le siége de son gouvernement à Palerme, redevenue cité royale, grâce à cette nouvelle catastrophe. Marie-Caroline avait alors à peu près sept ans.

La Sicile reçut ses souverains avec enthousiasme. L'amour des peuples se réchauffe à la vue des grandes catastrophes; en outre, la Sicile, qui jusque-là avait été l'annexe d'un royaume, devenait le royaume même, et cette jalousie de peuple à peuple, qui est une des plaies de l'Italie moderne, lui faisait voir

avec quelque joie la résidence royale, ce vieux privilége de Naples, la capitale de terre ferme, passer à Palerme, la capitale insulaire.

Les premiers temps de l'établissement de la cour de Naples en Sicile furent donc calmes et heureux. Mais cette tranquillité fut de courte durée. Les Anglais, qui s'étaient présentés en protecteurs, parlèrent bientôt en maîtres. La griffe du léopard britannique, que la diplomatie avait couverte d'un gant, commença à se faire sentir. L'autorité de la reine inquiétait le cabinet de Saint-James; il désapprouvait la politique d'Acton; enfin il redoutait une influence russe et autrichienne. Le chevalier Acton devint Anglais, dès qu'il sentit qu'il avait un avantage à l'être; il n'avait ni système ni principe; il

n'avait que des intérêts. Ce fut alors qu'on l'entendit dire : « Il est temps que la reine permette que le roi soit le maître. »

Trop accoutumée au pouvoir pour y renoncer sans combat, la reine se souvint qu'elle était fille de Marie-Thérèse, et s'adressa aux bourgeois et au peuple pour en obtenir aide et secours contre la tyrannie anglaise, appuyée sur la noblesse du pays. Ces deux classes répondirent à son appel. Bientôt le clergé lui prêta aussi sa puissante intervention ; les Anglais furent partout représentés comme des hérétiques, et l'on put croire un moment qu'on touchait à de nouvelles vêpres siciliennes.

Instruits de ce qui se préparait, les Anglais dissimulèrent et gagnèrent du temps pour augmenter la garnison qu'ils

avaient à Palerme. Dès lors il fallut renoncer à un coup de main que le succès n'aurait pas couronné.

Ce fut dans ces circonstances que le cabinet de Saint-James détermina le roi Ferdinand, pour qui la couronne était devenue un fardeau, à se décharger du poids du gouvernement sur le prince royal son fils et le père de Marie-Caroline, en lui donnant le titre de vicaire général du royaume.

En obtenant cette concession, le gouvernement britannique avait cru que son influence allait désormais demeurer sans obstacle. Mais le prince royal appela sa mère au conseil, lui soumit le travail et l'investit de plus de crédit et de plus de pouvoir que ne lui en avait jamais donné le roi son père. Le moyen employé avait tourné contre ses auteurs:

déjà on parlait d'éloigner les Anglais de la Sicile. Ils levèrent le masque, et résolurent d'effectuer à force ouverte ce qu'ils n'avaient pu accomplir par la ruse. Une flotte imposante vint s'embosser à la vue de la côte; plusieurs régiments débarquèrent; ces troupes, placées sous le commandement de lord Bentinck, prirent possession de tous les postes importants. Ces mesures étaient motivées, disait-on, par la menace d'un mouvement populaire; mais une fois qu'elles furent exécutées et qu'elles eurent rendu les Anglais maîtres de la ville, Bentinck réclama hautement le départ de la reine, et déclara que son gouvernement ne pouvait consentir à ce qu'elle continuât à résider en Sicile.

C'était un ordre d'exil et un acte de gouvernement. Napoléon avait dit : « Les

Bourbons ont cessé de régner à Naples;» l'Angleterre disait: « les Bourbons ont cessé de régner à Palerme. » Nation perfide, aussi dangereuse comme alliée que comme ennemie; car ses promesses sont des menaces, son amitié un piége, sa protection un joug.

La douleur de la famille royale fut grande, l'indignation de la Sicile fut vive, le désespoir de la reine fut affreux. Ses tristes adieux laissèrent une impression profonde à la jeune Marie-Caroline, qui commençait à sentir et à comprendre, pour partager les douleurs de son aïeule chassée du sein de sa famille par les Anglais, pour concevoir tout ce qu'avait de cruel la blessure que recevait sa fierté de princesse.

Ceux qui s'étaient dits ses amis et ses alliés la bannissaient de son dernier re-

fuge; ce n'était point assez d'avoir dû quitter Naples, maintenant on l'exilait d'un exil.

A un âge avancé, il lui fallait quitter sa famille pour naviguer à travers mille périls jusqu'à Constantinople, et de là par la Hongrie rentrer à Vienne, non en reine puissante, mais en fugitive et en bannie.

Mais les événements marchaient; les années 1812, 1813 et 1814 se succédaient si rapides qu'elles semblaient des jours, si pleines qu'elles paraissaient des siècles. Napoléon à l'apogée de sa puissance avait entrepris la campagne de Russie, dont le dénouement fut un désastre. Une coalition européenne, formée contre lui par l'Angleterre, se hâtait de profiter de la victoire d'un climat de fer sur la plus belle armée qui ait jamais dé-

ployé ses étendards au soleil. On sait comment le chef de la maison de Bourbon se jeta alors entre la France épuisée et l'Europe en armes. Au moment où l'épée s'échappait de nos mains fatiguées, le vieux sceptre de Louis XIV, respecté de l'Europe entière, reparut dans les mains de son petit-fils pour nous servir d'appui. Le passé vint en aide au présent et assura l'avenir, et les Bourbons se présentèrent pour adopter notre gloire et réparer nos malheurs.

C'est alors qu'on vit d'une manière frappante toute la place que tenait dans le monde le prodigieux génie qui venait de tomber. De toutes parts on n'apercevait que princes exilés qui reprenaient le chemin de leurs états, que fronts dépouillés sur lesquels venait se poser la couronne. Ces usurpations débiles que

le puissant capitaine animait de son souffle disparaissaient avec lui. On eût dit qu'il descendait à la fois de tous les trônes.

Au milieu de cette réparation générale, les Bourbons de Naples furent oubliés. Le congrès de Vienne discutait toutes les questions et n'en résolvait aucune; les bals nuisaient aux affaires; aussi le prince de Ligne disait : « Le congrès danse, mais il ne marche pas. » L'influence anglaise protégea si activement Murat, que les lenteurs calculées qu'on opposa aux réclamations de la France maintinrent le *statu quo* jusqu'aux Cent-Jours. Les Anglais et l'Autriche répétaient que Murat devait commander aux états napolitains, et les Bourbons dépossédés se contenter de la Sicile : partage dont le but était de faire régner l'influence anglo-

allemande à Naples comme à Palerme ; à Naples par la reconnaissance d'un sceptre octroyé, et par la nécessité de complaire aux deux puissances qui seules pouvaient le conserver aux mains dans lesquelles elles l'avaient mis ; à Palerme, par l'espérance d'une restauration lointaine que la politique anglaise aurait laissé entrevoir, et par la crainte d'une dépossession complète, que la conduite passée de la Grande-Bretagne suffisait pour faire compter parmi les éventualités de la situation.

Dans cette circonstance, l'Europe ne comprit point le grand intérêt moral, l'intérêt monarchique qui devait passer avant tous les intérêts matériels. On ne vit pas à Vienne que c'était une provocation éclatante à l'usurpation, qu'un trône d'usurpateur debout. Cependant

M. de Talleyrand avait fait entendre au congrès cette haute maxime politique : « La lutte est ouverte entre deux prin- » cipes ; tant qu'une seule dynastie ré- » volutionnaire existera, la révolution » ne sera point terminée. Il faut donc » que le principe de la légitimité triom- » phe sans restriction ; sans cela, point » de paix, mais une trève. »

L'indécision des puissances relativement à la maison de Naples, fut le coup de mort de la reine Caroline. Elle s'abandonna dès lors à une morne mélancolie qui devait la conduire au tombeau. Le 8 septembre 1814, elle expira au château de Schœnbrunn, lieu destiné à être témoin de hautes agonies, et qui, après avoir vu Napoléon dans sa gloire, vit s'éteindre le pâle et dernier rayon de son étoile éclipsée.

Un an plus tard, la reine Caroline eût assisté à la restauration de sa famille. On sait comment Murat, mécontent de l'indécision des puissances, prépara le 20 mars, de concert avec Napoléon, et fut entraîné dans sa seconde et irréparable chute.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

Enfance et éducation de Marie-Caroline. — Madame la comtesse de la Tour d'Envoivre, sa gouvernante. — Marie-Caroline habituée au péril dès son enfance. — Origine de son amour pour les arts. — Deux impressions de sa jeunesse. — Son indignation lors de l'exil de son aïeule. — Effet que produisit sur elle l'arrivée de M. le duc d'Orléans en Sicile. — Mariage de ce prince avec la princesse Amélie, tante de Marie-Caroline. — Les deux voyages de M. le duc d'Orléans en Espagne, en 1808 et en 1810. — Situation de la famille royale en Sicile. — Conduite du duc d'Orléans. — Son départ en 1814 lors de la Restauration. — Le roi de Naples le charge de soutenir ses intérêts. — La nouvelle des Cent-

Jours arrive à Palerme. — Chute de Murat, et restauration des Bourbons à Naples. — Le prince royal remet le pouvoir dans les mains de son père.

Au milieu de tant de grands événements qui remplissent l'avant-scène de cette histoire, c'est à peine si nous avons vu paraître encore Marie-Caroline. Son berceau est resté caché derrière ces hautes catastrophes qui mettent les trônes à bas et bouleversent les empires. Cependant elle avait pris sa part de tous les malheurs de sa famille. Traversant comme elle les mers, dans des appareils divers et avec des fortunes différentes, son enfance avait assisté à une restauration et à deux exils.

Née à une époque de troubles et de révolutions, ses premières impressions furent tristes et sérieuses. Ses oreilles fu-

rent accoutumées de bonne heure au bruit de la guerre, au tintement sinistre des cloches sonnant à pleine volée, au fracas du canon, aux clameurs populaires, comme au mugissement des vagues en fureur. Ainsi son enfance faisait un apprentissage qui devait servir un jour à sa jeunesse. Lorsque plus tard elle eut à traverser l'Océan et la Méditerranée, quand il lui fallut braver tous les dangers, supporter toutes les fatigues, mener la vie des champs de bataille, elle retrouva cette âme vigoureuse que son enfance lui avait trempée, et elle reconnut dans le péril l'ancien compagnon de ses premières années.

Malgré les agitations de cette époque extraordinaire, on ne négligea point l'éducation de Marie-Caroline. Madame de Latour d'Envoïvre, gouvernante des

princesses de Naples, et femme d'un mérite éminent, forma son esprit aux connaissances utiles à son rang; elle apprit de bonne heure la langue italienne, et la langue française, qui est toujours la langue maternelle des Bourbons, sur quelque trône que la fortune les ait placés. C'était une Française qui élevait la jeune princesse, et elle semblait savoir qu'elle l'élevait pour la France.

Marie-Caroline était née dans la patrie des arts; elle les aima dès son enfance. Sur la terre favorisée du ciel où fut placé son berceau, le génie de l'homme a lutté avec les magnificences de la nature, et les chefs-d'œuvre des arts semblent disputer le prix aux beautés pittoresques du paysage. Ses premiers regards rencontrèrent les merveilles de la statuaire et de la peinture, et se re-

posèrent tantôt sur cette admirable Italie aux teintes si chaudement colorées, aux montagnes majestueuses, aux vallées profondes, tantôt sur la Sicile, qui s'élève au-dessus des mers, comme une corbeille de parfums, de fruits et de fleurs. Ces premières impressions eurent une influence ineffaçable sur l'esprit de Marie-Caroline. Là se fit cette éducation du goût qui devait plus tard se retrouver dans la duchesse de Berri, lorsqu'elle protégea les arts avec la munificence d'une reine et l'âme d'une artiste, genre de séduction encore plus puissant que le premier sur le talent qui aime mieux être compris que récompensé.

Ainsi l'on peut dire que les deux qualités qui dominent ce caractère furent en germe dans cette enfance. Si la femme au cœur fier et hardi des bivouacs de la

Vendée se préparait dans cette jeune fille visitée par les périls et élevée au bruit des révolutions, la future protectrice des arts commençait à poindre dans cet enfant joyeux qui souriait à cette belle nature de l'Italie et de la Sicile, et s'animait à l'aspect des chefs-d'œuvre qui s'offraient de tous côtés à ses regards.

Parmi les événements qui agirent sur les jeunes années de Marie-Caroline, il en est deux surtout qui laissèrent une empreinte profonde dans son esprit.

Nous avons parlé du premier. Ce fut le départ de son aïeule, lorsque lord Bentinck, nommé commandant des forces anglaises en Sicile, l'obligea à quitter sa capitale et ses états. La reine, au milieu de son désespoir, fut frappée de la vivacité de la douleur et de l'indignation de

sa petite-fille, alors âgée de quatorze ans. Elle l'aimait et en était aimée. La reine de Naples, quelque jugement qu'on veuille porter sur sa politique, avait de hautes qualités qui devaient exercer leur ascendant sur un esprit déjà pénétré du sentiment de sa dignité royale. A l'âge de seize ans elle avait déjà entré dans le Conseil d'État et votait sur les affaires publiques. Dans cette dernière circonstance, où l'on aurait pu croire son courage abattu par la fortune, elle prononça une de ces paroles fières et énergiques que l'histoire ne doit point oublier. Comme elle s'avançait à travers la Hongrie, vers la capitale de l'Autriche, elle reçut à peu de distance de cette ville des députés qui lui témoignaient leur sollicitude : « Croyez-vous, » dit-elle avec l'accent de la colère et une [illegible].

me de sa suite, « croiriez-vous qu'on » me conseille de ne pas continuer mon » voyage. C'est un avis dont je ne tien- » drai aucun compte. Je veux voir si » l'on fera sortir de Vienne la dernière » fille de Marie-Thérèse. »

Le second événement auquel nous faisons allusion, était le premier en date. On était au milieu de l'année 1808, et Marie-Caroline pouvait être alors âgée de dix ans, lorsqu'un jour le roi Ferdinand entra chez la reine, en tenant à la main une lettre ouverte et en laissant voir sur son visage tous les symptômes d'une grande perplexité d'esprit.

« Voici, » dit-il en entrant « un émi- » gré de grande maison que le malheur » poursuit, le seul de sa famille main- » tenant, car il vient de perdre à Malte

» le dernier de ses frères (1). Il a dési- » qui à Vienne. Voulez-vous avoir dé- » plaisir que je le présente à ma cour ?

« — Quel est son nom ? » demanda la reine.

« — Le duc d'Orléans, » répondit le roi en hésitant.

« — Le duc d'Orléans ! » reprit la reine d'une voix émue et fortement accentuée.

Ce n'était point [illegible] [illegible] Marie-Caroline [illegible] [illegible] d'[illegible] [illegible]

(1) [illegible]

La reine son aïeule était la sœur de Marie-Antoinette, et il y avait un nom que longtemps elle n'avait pu entendre, un vote que jamais elle ne put oublier. On parlait souvent devant la jeune princesse, de sa noble et malheureuse tante Marie-Antoinette, de sa sainte tante Élisabeth; mais un autre nom restait couvert du silence comme d'un voile, et quand on rompait ce silence, il y avait une expression d'horreur dans la bouche qui s'ouvrait pour faire allusion au plus coupable des juges de Louis XVI, à celui qui était le duc d'Orléans, avant que, sûr de conserver la supériorité du crime, il s'appelât Philippe-Égalité!

Aussi cette conversation du roi et de la reine fit-elle une impression profonde sur l'esprit de la jeune princesse. On répéta, il est vrai, ensuite devant elle qu'il

y avait une grande différence entre le fils et le père. On rappela les scènes de repentir et de réconciliation qui avaient eu lieu lorsque le jeune duc d'Orléans, abjurant des erreurs que son extrême jeunesse pouvait rendre excusables, avait fléchi le genou devant le vénérable chef de sa maison, qui, touché de la sincérité de sa douleur, lui avait pardonné ses égarements. N'avait-il pas aussi signé la déclaration des princes du sang, en 1803, dans laquelle on lisait cette phrase remarquable : « Si l'injuste em-» ploi d'une force majeure parvenait, » ce qu'à Dieu ne plaise, à placer de » fait et jamais de droit, sur le trône » de France, tout autre que notre roi » légitime, nous suivrons avec autant de » confiance que de fidélité la voix de » l'honneur qui nous prescrit d'en appe-

» ler jusqu'à notre dernier soupir à » Dieu, aux Français et à notre épée (1)!

Le roi de Naples ne voulut point être plus sévère que le chef de sa maison. Il écrivit au prince qu'on le verrait avec plaisir à Palerme.

Ce fut avec un vif sentiment de joie, que le duc d'Orléans reçut cette invitation. Il se souvenait que, naguère encore, le roi Charles IV n'avait pas voulu lui permettre de débarquer à Barcelonne, pour voir sa mère madame la duchesse douairière d'Orléans, parce que des esprits sans doute toujours disposés à la calomnie avaient fait entendre à sa majesté espagnole que le prince son parent nourrissait l'idée de se mettre à la tête des mécontents, afin de changer

(1) Adhésion à la note de Louis XVIII du 22 février 1803.

l'ordre de succession, et de placer le gouvernement dans ses propres mains.

Cette allégation pesait comme un poids pénible sur le cœur de M. le duc d'Orléans; il ne se lassait pas de s'en justifier, et dans cette circonstance il dit noblement à Ferdinand IV :

« Sire, plus les fautes de mon père » ont été grandes, plus je dois prouver » que je ne partage pas ses égarements, » ils ont trop fait de mal à ma famille ! »

Le duc d'Orléans, d'un caractère facile, d'une humeur obséquieuse, se fut bientôt concilié l'affection de ses parents de Naples, et les ressentiments enfantins de Marie-Caroline ne tinrent pas longtemps contre les prévenances du prince. Mais il y eut une personne à la cour de Naples qui fut plus vivement touchée du mérite du duc d'Orléans, ce fut Louise-

Amélie, fille du roi régnant, et par conséquent tante de Marie-Caroline. Ce penchant ne fut bientôt plus un secret, et l'on songea dès lors à la possibilité d'un mariage.

Un événement vint retarder la conclusion de cette alliance de famille en déterminant le duc d'Orléans à quitter momentanément la Sicile. Napoléon poursuivait son vaste projet de spoliation politique vis-à-vis la maison de Bourbon. Pour que ses plans fussent réalisés, il fallait que sa race régnât partout où la race de Louis XIV avait régné. Déjà il avait mis un de ses frères et de ses lieutenants à Naples; ce hardi preneur de trônes, regardant la couronne de Madrid comme une annexe de la couronne de France, résolut de faire asseoir, de même, l'un des siens à l'Escurial. Lui aussi il

d'insurrection s'était formée, et l'on en avait donné la présidence à l'infant, cardinal-archevêque de Tolède. On sait la proche parenté des maisons royales d'Espagne et des Deux-Siciles; le roi Ferdinand crut devoir tenter de faire passer dans la péninsule son second fils, Léopold; le duc d'Orléans demanda à l'accompagner. On céda à ses vifs désirs, et les deux princes, quittant Palerme, parurent bientôt à la hauteur de Gibraltar.

Le roi de Naples avait l'intention de réclamer pour son fils la régence d'Espagne; Castanos était décidé à favoriser ce projet. Peut-être M. le duc d'Orléans avait-il un autre candidat à offrir pour cette haute fonction, sous laquelle l'avenir pouvait cacher une couronne. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne dissimula pas que l'objet de son voyage et de

celui du [illegible]
une négociation [illegible]
gence, et qui [illegible]
être reçu [illegible] Gibraltar. Sir
Hew Dalrymple [illegible]
[illegible]
et à [illegible]
l'autorisation [illegible]
cité, le capitaine [illegible] qui
n'avait [illegible] lui
d'autre ordre que [illegible]
prince à Gibraltar [illegible]
en Sicile. Enfin [illegible]
[illegible]
glais une permission [illegible]
de retour. La [illegible]
maison de [illegible]
ombrage à l'Angleterre (1).

(1) Le duc [illegible]
d'Angleterre à Palerme [illegible]

Le duc d'Orléans s'était rendu à Londres pour demander raison de cette interdiction inattendue ; mais il n'obtint aucune satisfaction, et on ne lui accorda pas même la faveur bien naturelle

affaire, comme on peut le voir par les documents curieux que nous allons citer.

LETTRE DE M. DRUMMOND A L'AMIRAL SIR ALEXANDRE BALL.

« Palerme, le 4 juillet 1808.

» Mon cher monsieur,

» S. A. S. le duc d'Orléans m'a prié de vous écrire sur un sujet qui paraît l'intéresser au plus haut degré. Je suppose que vous êtes instruit de tous les événements qui ont eu lieu dernièrement en Espagne ; le duc pense que l'apparition dans ce pays d'un membre de la maison de Bourbon, serait agréable aux Espagnols, et d'une grande utilité à la cause commune.

» Je suis, à cet égard, de l'opinion de son altesse sérénissime, et si vous la partagez, vous ne ferez probablement aucune difficulté à nous envoyer un vaisseau de ligne, pour transporter son altesse sérénissime à Gibraltar. *Le prince est rempli d'espérance.* Nous avons reçu des lettres de Londres

de descendre à Figuières, où résidait la duchesse douairière d'Orléans. Le vaisseau qui le reconduisit en Sicile eut ordre de ne toucher ni les côtes d'Espagne ni celles du Portugal.

jusqu'au 3 juin. Le Portugal a suivi l'exemple de l'Espagne, et Lisbonne est sans doute à présent dans d'autres mains.

» WILLIAM BENTINCK. »

LE PRINCE A SON NEVEU MADAME, DUCHESSE DE CHARTRES.

« Mon cher monsieur,

» Cette lettre vous sera remise par mon aimable neveu le prince Léopold, second fils du roi des Deux-Siciles. Le prince part immédiatement pour Gibraltar, afin de se mettre en communication directe avec les loyaux Espagnols, et de leur notifier l'intention où est son père d'accepter la régence s'ils consentent à la lui conférer jusqu'à la délivrance de Ferdinand VII. *Le prince Léopold et son cousin le duc d'Orléans offrirent leurs services aux Espagnols comme soldats, et ils accepteront ensuite tel grade qu'on jugera convenable de leur accorder en harmonie avec leur rang.* Si la visite de ces prin-

Ce fut alors que l'on conclut ce mariage, qui était l'objet de toutes ses espérances et le but de toute son ambition. Quelques obstacles qui s'étaient élevés pendant son absence disparurent devant la parole caressante de S. A. S., qui

ces ne plaisait pas aux Espagnols, don Léopold reviendrait en Sicile, et son altesse sérénissime le duc d'Orléans se rendrait en Angleterre. Persuadé que la présence d'un infant d'Espagne peut être d'une très-grande utilité dans la crise actuelle, et qu'elle ne saurait, dans aucun cas, avoir de graves inconvénients, j'ai pressé sa majesté sicilienne de prendre à cet égard une détermination qui me semble provoquée par le manifeste de Palafox, dont vous avez sans doute connaissance; cependant, à 1,000 lieues de distance, on ne peut pas exiger que nous soyions parfaitement informés de plusieurs circonstances qui peuvent être connues de vous; aussi, le prince Léopold recevra pour instruction de s'entendre avec vous et de suivre les conseils que, je n'en doute pas, vous serez volontiers disposé à lui donner. Je prends la liberté de le recommander à votre protection et à vos bons offices.

» WILLIAM DRUMMOND. »

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

et une grande effusion de sentiments.

Tous les préliminaires de cette grande affaire étant arrêtés, le prince alla cher-

mystère, et il s'occupa de fixer le moment du débarquement du prince, des détails relatifs à sa réception et d'un local convenable à son rang et suffisamment vaste pour recevoir sa nombreuse suite. J'ai saisi la première occasion qui s'est présentée, pour faire observer le mauvais effet que cette démarche produirait en Espagne, dans un moment où l'établissement d'un gouvernement central était devenu une nécessité évidente, et j'ai ajouté que tout cela amènerait beaucoup d'intrigues et de désunions jusqu'à ce que les sentiments du peuple et des armées qui doivent nécessairement s'assembler pour expulser l'ennemi du territoire, fussent connus. »

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LORD CASTLEREAGH A SIR HEW DALRYMPLE.

Downing Street, 4 novembre 1808.

» . . . . Cependant, c'est avec grand plaisir que je vous donne l'assurance de l'approbation qu'ont obtenue, de la part de sa majesté, les mesures que vous avez prises dans cette circonstance importante et délicate ; je veux parler de l'arrivée inattendue du prince Léopold et du duc d'Orléans à Gibraltar.

» CASTLEREAGH. »

Ainsi les maisons de Naples et de France s'unissaient par un nouveau lien.

On n'apercevait plus, à la cour de Palerme, aucun moyen de mêler les princes de la maison de Bourbon résidant en Sicile à la lutte énergique que soutenait l'Espagne, et le souvenir de la tentative infructueuse que l'on avait faite était presque complétement effacé, lorsque, vers le mois de mai 1810, on vit débarquer à Palerme un envoyé, porteur des dépêches de la régence de Cadix, qui demandait la présence de monseigneur le duc d'Orléans dans la Péninsule, en lui promettant le rang d'infant et un commandement digne de sa naissance.

Cette demande avait-elle été provoquée par monseigneur le duc d'Orléans, ou bien était-elle spontanée? C'est ce qui

lents militaires et rendaient hommage à toutes les autres qualités qui pouvaient relever son mérite personnel, et que,

je me conforme aux désirs de leurs majestés siciliennes et des princes mes beaux-frères, si éminemment intéressés au succès de l'Espagne, contre le tyran qui a voulu ravir tous ses droits à l'auguste maison dont j'ai l'honneur d'être issu.

»Il est temps, sans doute, *que la gloire des Bourbons cesse de devenir un vain souvenir pour les peuples que leurs ancêtres ont tant de fois conduits à la victoire.* Heureux si c'est de mon bras que la Providence daigne se servir pour convaincre nos contemporains et la postérité, que les malheurs sans exemple dont nous sommes victimes n'ont pas dénaturé le sang qui coule dans nos veines! Heureux si mes faibles efforts peuvent contribuer à relever et à soutenir les trônes renversés par l'usurpateur, à maintenir l'indépendance et les droits des peuples, qu'il foule aux pieds depuis si long-temps! et heureux même encore si je dois succomber dans cette noble lutte, puisque, dans tous les cas, j'aurai au moins acquis, comme V. M. veut bien me le dire, la satisfaction d'avoir pu remplir mes devoirs, et de m'être montré digne de mes ancêtres! Je sens profondément toutes les obligations que m'impose l'*honneur que vous me faites de m'appeler à combattre à la tête des Espagnols* et à les aider à remplir les grandes destinées qui leur sont offertes. Puissé-je débuter dans la noble

sous ces insinuations habilement répandues, se cachaient des projets ambitieux;

carrière que vous m'ouvrez, par sauver la Catalogne pour Ferdinand VII, comme mon aïeul le duc d'Orléans la sauva pour Philippe V. Je ne dissimule point les difficultés que mon devoir m'obligera de combattre, mais j'ai la plus ferme confiance dans l'aide du Ciel, dans l'appui de V. M. et dans le caractère espagnol, si justement célèbre par son énergie, sa noblesse et sa persévérance. Espérons que par l'union de tous, par l'élévation de l'âme et des pensées, par l'activité, la discipline et la constance, la Providence destine votre grande et généreuse nation à réparer les maux sans nombre que la faiblesse et la désunion des gouvernements et des peuples ont attirés sur l'Europe coupable. L'Espagne recouvrera son roi, soutiendra *ses autels et le trône; et, s'il plaît à Dieu, j'aurai l'honneur d'accompagner les Espagnols vainqueurs, lorsque par leur noble exemple et leur assistance, leurs voisins les relèveront chez eux.* L'adoption dont ils m'honorent *fera ma gloire; je n'en ambitionne d'autre que celle qui leur appartiendra à tous*, et qui sera particulièrement la gloire de Votre Majesté.

» Que Dieu accorde à Votre Majesté un grand nombre d'heureuses années.

» Palerme, le 7 mai 1808.

Signé : » Louis-Antoine d'Orléans. »

mais la cour de Palerme ne put jamais obtenir sur ce point de bien grandes lumières. Tout se borna à des soupçons et à des doutes, dont le dénouement du voyage ne permit pas de vérifier la valeur.

Monseigneur le duc d'Orléans, cédant à l'invitation de la régence, se rendit à Malte, et de là à Tarragone, où il publia une proclamation qui appelait « tous les » véritables Français, ainsi que les Es- » pagnols, à se rallier autour de l'éten- » dard levé par un Bourbon pour le ren- » versement de la tyrannique usurpa- » tion qui opprimait les deux peuples. » Le duc partit ensuite pour Cadix, où il fut reçu avec les honneurs dus à son rang; mais les cortès, assemblées dans l'île de Léon, refusèrent de confirmer le commandement dont la régence l'a-

vait investi. Les démarches du prince ne purent changer cette détermination. Les cortès ne l'admirent point à paraître dans leur assemblée, et députèrent vers lui trois de leurs membres pour le conjurer, au nom des intérêts de l'Espagne, de s'éloigner de la Péninsule.

Il fallut une seconde fois quitter l'Espagne, et renoncer à la chance qui semblait être venue s'offrir d'elle-même. Une frégate transporta le prince en Sicile. Madame la duchesse d'Orléans lui avait donné un fils pendant son absence, et il put ainsi trouver dans les joies de famille une consolation à des espérances politiques déçues par la défiance ou par la prévoyance des Espagnols.

La cour de Sicile, nous l'avons dit, était à cette époque sous la dure oppression de l'Angleterre, et la reine luttait

contre leur influence, qui grandissait de jour en jour. Elle ne fut point aussi satisfaite de S. A. S., dans cette circonstance, que des autres membres de la famille royale; elle ne trouva point dans son gendre cette indignation contre la tyrannie anglaise qu'elle devait rencontrer, peu de mois plus tard, dans sa petite-fille Marie-Caroline. Dès ce moment, l'intimité qui régnait dans la famille royale fut moins grande. Monseigneur le duc d'Orléans semblait s'être renfermé dans la vie privée; il administrait la dot de sa femme avec une haute intelligence de tout ce qui pouvait améliorer sa situation financière; il était tout entier à sa famille, qui s'était accrue de deux princesses, et il semblait avoir complétement renoncé à exercer une action politique.

Cependant les plans de la reine et de la famille royale étaient grands et bien capables d'induire dans une glorieuse complicité un prince moins modeste dans ses goûts et plus ambitieux de périls que monseigneur le duc d'Orléans. Il ne s'agissait de rien moins que de délivrer la Sicile de ses tyrans, qui, la regardant comme une de leurs colonies, affectaient aux dépenses qu'entraînait cette possession un subside de quatre cent mille livres sterling, et entretenaient dans l'île une armée de vingt mille hommes, destinée à la tenir en respect au moins autant qu'à la défendre. On voulait arriver par là à tenter la conquête de Naples en organisant une guerre continentale, de concert avec les Calabrais; car la reine savait dès lors que les Anglais étaient entrés en négociations avec Joa-

chim Murat, et qu'on parlait de lui assurer le royaume de Naples pour le détacher de Napoléon.

On sait la malheureuse issue de ce projet et l'exil de la reine. La famille royale demeura pour ainsi dire en captivité dans le dernier de ses royaumes. Le cabinet de Saint-James, non content d'avoir envoyé une armée à la Sicile, lui envoya une constitution ; et cet état de choses dura même après les événements qui renversèrent le trône de Napoléon, et changèrent la face du monde.

A cette époque M. le duc d'Orléans se hâta de quitter Palerme, où il laissa sa famille. Débarqué à Marseille, il voyagea incognito, et vint se présenter au chef de la maison de Bourbon, qui le reçut avec bienveillance. Il obtint non-

léans fut vive et grande. Il la témoigna avec une effusion de paroles qui montrèrent combien l'ingratitude était un sentiment étranger au caractère de S. A. S. En même temps il s'employait activement dans la négociation qui avait pour but de faire restituer aux Bourbons d'Italie le royaume de Naples. Il était revenu de Palerme au mois de juillet pour conduire en France madame la duchesse d'Orléans, qui était alors grosse de M. le duc de Nemours, et il avait donné à la famille royale des espérances de la part du chef de la maison de Bourbon. Le roi Louis XVIII insistait avec force au congrès de Vienne pour que la couronne de Naples fût rendue au souverain légitime. Il faisait même rassembler des troupes vers la frontière française qui regarde l'Italie,

[redacted]

d'apprendre au roi qu'il a un fidèle sujet de plus. » Le duc de Nemours fut tenu sur les fonts par le roi et son altesse royale Madame, duchesse d'Angoulême.

Ce fut au milieu des espérances que la cour de Palerme commençait à concevoir, au moment où le zèle de M. le duc d'Orléans et la puissance du roi Louis XVIII lui faisaient entrevoir un meilleur avenir, que les événements des cent-jours éclatèrent. L'impression qu'ils produisirent à Palerme fut douloureuse et profonde. L'exil se rouvrait devant les Bourbons de France ; la route de Naples se fermait devant les Bourbons d'Italie. En outre, ils étaient personnellement atteints par la dernière catastrophe, puisque le sort de Marie-Amélie, princesse des Deux-Siciles, se trouvait maintenant lié à celui du premier prince du sang de

[redacted]

sait payer à la France le service que jadis il lui avait rendu. Il avait combattu pour elle, maintenant elle allait combattre pour lui. Il n'était plus l'homme de la situation, car il ne pouvait donner à l'état la paix qui était la nécessité de l'époque, et il devait faire la guerre avec tous les avantages d'une armée désorganisée et d'un pays qui s'était déjà habitué à la perspective du repos. Le 20 mars fut le coup de tête d'un grand homme qui jouait la France à deux dés sur la chance de sa fortune. Ce n'était rien que d'arriver aux Tuileries, et le péril commençait précisément le lendemain du succès. Il perdit parce qu'il devait perdre, et pour lui comme pour la France il aurait mieux valu qu'il s'abstînt de tenter une seconde fois le sort, qui déjà une fois avait répondu.

Joachim Murat qui s'était associé à sa fortune, avait été, comme on l'a vu, entraîné dans cette grande et dernière catastrophe, et les événements, plus forts que les chancelleries, avaient accompli la restauration de la maison de Bourbon sur le trône de Naples. C'est alors qu'eut lieu un trait qui mérite d'être cité comme un noble exemple. Le prince royal, le père de la princesse Caroline, avait, on l'a dit, reçu du roi Ferdinand la délégation de l'autorité suprême. Ce pouvoir qu'il n'avait point désiré, libre maintenant de le rendre, il se hâta de le remettre dans les mains auxquelles il appartenait. Ce ne fut pas la moins touchante des restaurations que celle où le prince qui descendait du trône tendait la main au roi légitime pour l'aider à y remonter, et il

y eut de belles paroles d'échangées entre ce père qui retrouvait sa couronne dans les mains de son fils, et ce fils qui se montrait digne de porter le sceptre en le replaçant aux mains de son père.

Du reste, tous les princes de la maison de Bourbon professaient à cette époque ces nobles et magnanimes sentiments sur les droits sacrés de la royauté. Et lorsque MM. de Valence et Flaugergues, deux des commissaires de la chambre des représentants auprès des puissances alliées, exposèrent que M. le duc d'Orléans leur paraissait offrir des garanties à ceux au nom desquels ils traitaient, M. le duc de Wellington fut en droit de répondre : « que M. le duc d'Orléans ne serait qu'un usurpateur de bonne maison,

LIVRE QUATRIÈME.

Projets de mariage pour M. le duc de Berri. — Considérations politiques qui dictèrent le choix du roi Louis XVIII. — M. de Blacas est envoyé à Naples pour demander la main de la princesse Caroline. — M. le duc de Berri avait déjà dû être uni à une princesse de Naples. — Son voyage en Italie en 1800. — Sa lettre à M. Acton. — Lettre de M. le duc de Berri à la princesse Caroline. — Publication du ban à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. — Lettre de M. le duc de Berri à la princesse le jour de la célébration du mariage par procuration. — Fêtes à Naples. — Arrivée de la princesse à Marseille. — Composition de sa maison. — Son séjour au lazaret. — Son entrée dans la ville. — Enthousiasme des Provençaux. — Aspect magnifique de

Marseille. — Cérémonial suivi à l'hôtel-de-ville de Marseille. — Remise de la personne de madame la duchesse de Berri à M. le duc d'Havré.

Le désintéressement dont le prince des Deux-Siciles venait de donner l'exemple ne devait pas rester sans récompense, et il appartenait au chef de la maison de Bourbon de reconnaître ce qu'il y avait dans cette action de noble et d'élevé.

Dès les premiers moments de la restauration, le roi avait songé au mariage de M. le duc de Berri son neveu. La race de Louis XIV semblait au moment de s'éteindre; le mariage de M. le duc et de madame la duchesse d'Angoulême était demeuré stérile. Il était de bonne politique de montrer le trône entouré de nombreux rejetons du sang royal. Ce

n'était point assez que la royauté fût forte de ses souvenirs, il fallait qu'elle fût forte de ses espérances, et l'avenir debout à côté du trône assurait le présent.

C'était chose difficile que le choix de la princesse qui devait être appelée à perpétuer la race de Louis XIV. A cette époque, la France perdant, par un retour de fortune, cette suprématie européenne qu'elle avait exercée si longtemps, devait l'apporter avec son alliance au peuple qu'elle préférerait aux autres nations, tant la France est puissante et grande, même après ses revers. Dans une situation où la politique voulait qu'on ménageât tous les cabinets, comment choisir entre les deux grands systèmes d'alliances, qui commençaient à se poser en Europe? Si l'on allait à la Russie, on alarmait

l'Angleterre et l'Autriche. Si l'on penchait vers l'Autriche, on enlevait à la France les avantages qu'elle pouvait espérer de l'alliance de la Russie. N'avait-on pas déjà éprouvé, pendant le premier congrès de Vienne, les inconvénients d'une politique tranchée et absolue dans des circonstances où tout était vague et indécis? Lorsque les Cent-Jours éclatèrent, la France, l'Autriche et l'Angleterre d'une part, la Russie et la Prusse, de l'autre, ne semblaient-elles point au moment d'une rupture? Ce qu'il fallait dans ce moment au pays, c'était la paix, et la paix ne pouvait être assurée que par la neutralité de la France. L'Autriche et l'Angleterre craindraient de se commettre avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, tant qu'elles auraient à redouter de rencontrer la France

[redacted]

Il envoya donc M. de Blacas à Naples, afin de demander la main de la princesse Caroline, fille aînée du prince héréditaire, pour M. le duc de Berri.

Cette alliance d'un prince français avec une princesse des Deux-Siciles n'était point un projet nouveau dans l'esprit du roi. C'était une des pensées de ses jours d'adversité, que sa prospérité reprenait. M. le duc de Berri avait dû, pendant l'émigration, épouser la princesse Christine, fille du roi de Naples. M. le chevalier de Vernègue avait été chargé de négocier ce mariage; M. le comte de Chastellux, nommé ministre plénipotentiaire de Louis XVIII, à la cour de Sicile, avait suivi plus tard la négociation engagée, et avait enfin reçu des lettres patentes qui lui donnaient pouvoir de conclure cette affaire. Alors

M. le duc de Berri se rendit lui-même à Palerme. Il plut à la cour. Le mariage était presque décidé ; le prince français reçut même une pension de 25 mille ducats, que les malheurs et les vicissitudes du temps ne tardèrent pas à lui enlever. La reine de Naples ayant quitté la Sicile, avec les princesses ses filles, pour faire un voyage à Vienne, M. le duc de Berri se rendit à Rome, pour servir dans le corps napolitain qui occupait cette ville. Il y avait à cette cour, dans laquelle on l'aimait déjà, un gracieux enfant alors âgé de deux ans ; et le prince ne soupçonnait pas que le hasard lui montrait celle que l'ambassadeur du roi très-chrétien viendrait, un jour, demander au roi son aïeul, pour l'unir au second fils de France, et que c'était la future duchesse de Berri qui lui sou-

riait dans ce berceau où il la regardait, sans prévoir qu'il contenait ses plus belles espérances et son plus doux avenir.

Le mariage du duc de Berri, décidé par les hommes, n'avait point été ratifié par la Providence. Il manqua. Le prince parcourait Rome en artiste lorsque des nouvelles de l'armée de Condé vinrent lui rappeler qu'il était Bourbon, c'est-à-dire soldat. Il suivit son instinct, il alla où était la guerre. Le ministre Acton, qui ne lui était point favorable, profita de ce départ pour lui nuire dans l'esprit du roi. Il l'accusa d'avoir quitté son poste à Rome sans la permission du monarque napolitain, comme si le poste d'un fils de France n'était point à l'endroit où était le péril. Il faut l'avouer, M. le duc de Berri ne montra pas dans

cette circonstance. L'habileté de négociation dont son cousin d'Orléans devait faire preuve dix ans plus tard. Chose singulière! un prince de la branche aînée et un prince de la branche cadette de la maison de France devaient se présenter à la cour de Naples, dans le même but. On a vu quelle fut la conduite de M. le duc d'Orléans, voici quelle avait été celle de M. le duc de Berri :

Son dénûment était complet, et les souffrances de ses amis pesaient sur son cœur, plus encore que ses propres souffrances. Il partageait sa pauvreté avec eux, comme il aurait partagé sa fortune. Tout lui manquait à la fois; et ce mariage, qui était sa dernière espérance, semblait décidément rompu. Ses lettres au roi et à la reine demeuraient

sans réponse. Il ne voulait point, faut-il le dire, il ne pouvait point retourner à Naples ; la vie était trop chère dans ce pays pour que le petit-fils de Louis XIV pût y vivre. Il se plaignait de ce que M. Acton ne lui parlait point franchement, de ce qu'il usait avec lui de ces détours et de cette réserve bien inutiles avec un homme dans sa position. Enfin, il lui écrivit cette lettre où son âme se peint tout entière.

« Je vous écris, monsieur, avec la » franchise d'un Bourbon, qui parle au » ministre d'un roi Bourbon, d'un roi » qui n'a cessé de montrer un attache- » ment généreux à la partie de sa fa- » mille si cruellement traitée par la » fortune.

» J'ai appris avec une vive douleur

» que le roi avait désapprouvé la dé-
» marche que j'avais faite de quitter
» Rome, pour aller joindre l'armée de
» Condé. La noblesse fidèle avec la-
» quelle j'ai fait huit campagnes, n'a-
» vait jamais vu tirer un coup de fusil
» sans que je fusse à sa tête. Au mo-
» ment où mon frère venait de la join-
» dre, il me mandait: *Nous attaquons*
» *le* 15 *septembre*. Si j'avais attendu les
» ordres du roi, je perdais le temps; je
» suis donc parti sur-le-champ. Je suis
» arrivé le 15, et le 16 nous étions au
» bivouac, devant attaquer le lende-
» main. Je n'aurais jamais quitté l'armée
» napolitaine si elle avait été devant
» l'ennemi; mais tout paraissait m'in-
» diquer de ce côté la plus grande tran-
» quillité. Depuis que la paix est faite,
» je vous ai écrit trois fois sans jamais

» recevoir de réponse de vous. Cette in-
» certitude-là est cruelle. Pourquoi ne
» pas me dire franchement les volontés
» du roi à mon égard? J'aurais été aussi
» heureux qu'il est possible, lorsqu'on
» n'est pas dans son pays, d'être uni à
» la famille de Naples et de tout devoir
» à des parents aussi bons. Mais les cir-
» constances empêchent-elles cette union?
» Ma présence serait-elle incommode?
» Le traitement qu'on a bien voulu
» m'accorder est-il une gêne dans un
» moment où les finances du roi sont si
» cruellement obérées? Je mets le tout
» à ses pieds avec la même reconnais-
» sance ; je vous supplie seulement de
» vouloir bien faire continuer de payer
» les cinq mille ducats que le roi a eu
» l'extrême bonté de vouloir bien faire
» accorder aux officiers de ma maison.

» Ces gentilshommes ont tous aban
» donné leur fortune pour me suivre.
» Je ne réclame donc rien pour moi que
» le passé. Je n'ai eu jusqu'ici d'autres
» ressources, que la générosité du roi,
» mais vous savez sûrement les retards
» que j'ai éprouvés ? cela me met dans
» le plus grand embarras. N'ayant rien
» à moi, je regarderais comme une
» infamie de faire une dette. »

C'était ce même prince qui, après avoir porté l'adversité comme ses ancêtres portaient le sceptre, après seize ans passés dans toutes les vicissitudes de la mauvaise fortune, tantôt soldat, voyageur, artiste, toujours exilé et proscrit, maintenant rentré dans sa chère patrie et remonté au rang de ses aïeux, demandait à la princesse Caroline de faire le

bonheur de ses prospérités, comme il avait demandé autrefois à une autre princesse de la même famille de faire la consolation de ses tristesses et de ses exils.

La lettre dans laquelle monseigneur le duc de Berri fit à la princesse la demande de sa main, tandis que M. de Blacas négociait officiellement son mariage auprès de la cour de Naples, cette lettre était ainsi conçue :

« Paris, 8 février 1816.

» Madame, ma sœur et cousine,

» Il y avait bien longtemps que je désirais obtenir l'aveu du roi votre grand-père et du prince votre père pour former une demande à laquelle j'attache le bonheur de ma vie; mais, avant que

j'aie obtenu leur agrément, c'est Votre Altesse Royale que je viens solliciter de daigner me confier le bonheur de sa vie en s'unissant avec moi. J'ose me flatter que l'âge, l'expérience et une longue adversité, m'ont assez formé pour me rendre digne d'être son époux, son guide et son ami. En quittant des parents si dignes de son amour, elle trouvera ici une famille qui lui rappellera le temps des patriarches. Que vous dirais-je du roi, de mon frère, de Monsieur, et surtout de cet ange, Madame, duchesse d'Angoulême, que vous n'ayez entendu dire, sinon que leurs vertus, leur bonté, sont fort au-dessus des éloges que l'on peut en faire ? L'union la plus intime règne parmi nous et n'est jamais troublée. Mes parents désirent tous avec impatience que votre altesse royale com-

ble mes vœux et qu'elle consente à augmenter le nombre des enfants de notre famille. Veuillez, madame, vous rendre à mes prières, et presser le moment où je pourrai mettre à vos pieds l'hommage des sentiments respectueux et tendres avec lesquels je suis, madame, ma sœur et ma cousine, de votre altesse royale le très-affectionné frère et cousin.

» CHARLES-FERDINAND. »

Les préliminaires de ce mariage, vivement désiré par les deux gouvernements et par les deux parties, marchaient rapidement. On avait publié les bans à Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la teneur suivante :

PUBLICATION DU BAN.

« Il y a promesse de mariage entre très-haut et très-puissant prince Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri, fils de France, fils de très-haut et très-puissant prince Charles-Philippe de France, comte d'Artois, Monsieur, frère du roi, et de feue très-haute et très-puissante princesse Madame, comtesse d'Artois, son épouse,

» D'une part ;

» Et très-haute et très-puissante princesse Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles, fille de très-haut et-très puissant prince François-Joseph-Xavier, prince héréditaire des Deux-Siciles, et

de très-haute et très-puissante princesse Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche, son épouse,

» D'une autre part.

» *Pour copie conforme à l'original approuvé et signé par Sa Majesté, resté en nos mains.*

» Le marquis de DREUX-BREZÉ. »

N'était-il pas juste et naturel que la maison de Bourbon fît part de ses joies de famille à la France?

Le jour de la célébration du mariage par procuration, monseigneur le duc de Berri écrivit encore à la princesse la lettre suivante :

« Paris, le 25 avril 1816.

» Votre aimable lettre m'a fait un plaisir que je ne puis vous exprimer, madame et chère femme, car aujourd'hui nous nous sommes donné notre foi; de ce jour nous sommes unis par les liens sacrés du mariage, liens que je chercherai toujours à vous rendre doux. Vous daignez me remercier de vous avoir choisie pour compagne de ma vie : que ne dois-je pas de remerciements à votre altesse royale, pour avoir si promptement accédé aux vœux de vos excellents parents! Je sens combien il doit vous coûter de les quitter, de venir presque seule dans un pays étranger, mais qui ne le sera bientôt plus pour vous, pour vous unir à un homme que

désespérée de ne pouvoir aller au-devant de vous. Madame de Laferonnays, votre dame d'atours, sœur de madame

conduite, cet esprit élevé désignaient madame de Reggio au choix de monseigneur le duc de Berry. Il voulut qu'elle eût la première place dans la maison de la jeune duchesse. L'opinion publique ratifia ce choix, et pendant treize ans qu'elle a eu l'honneur de remplir ces fonctions près de la princesse, elle a toujours été au niveau de sa haute position. Connaissant la passion de Madame pour les arts, son goût pour les lettres, sa touchante sollicitude pour l'indigence, elle regardait comme la plus noble occupation de sa vie, la tâche de signaler le mérite à recompenser, les talents à encourager, les artistes à protéger, les secours à répandre; on n'adressait pas à Madame un hommage poétique ou littéraire sans recevoir presqu'au même instant une réponse gracieuse, et lorsque la pénurie de son trésor, qui n'était pas inépuisable, comme sa munificence, la forçait de suspendre le cours de ses innombrables largesses, madame de Reggio répondait en son nom avec cette bonté parfaite qui console ceux qu'elle ne peut soulager. Sans cesse occupée de faire connaître Marie-Caroline pour la faire aimer, on peut dire que jamais princesse n'a trouvé une plus digne interprète de ses libéralités, ni un plus noble écho de ses pensées généreuses.

la comtesse de Blacas, sera la première qui aura le bonheur de vous faire sa cour; c'est un modèle de vertu et de l'amabilité la plus douce; je vous la recommande particulièrement; elle vous présentera les dames pour accompagner. Le duc de Lévis, votre chevalier d'honneur, est un homme aussi distingué par ses qualités que par ses talents. Le comte de Mesnard, votre premier écuyer, est un loyal chevalier qui n'est rentré en France qu'avec moi. Enfin, lorsque vous les connaîtrez, vous les trouverez dignes de l'honneur qu'ils ont de vous être attachés.

» Avec quelle impatience j'attends la nouvelle de votre arrivée en France! que je serai heureux, ma bien chère femme, quand je pourrai vous appeler de ces deux noms. Tout ce que j'entends dire

de vos qualités, de votre bonté, de votre esprit, de vos grâces me charme, me fait brûler du désir de vous voir et de vous embrasser comme je vous aime.

CHARLES-FERDINAND. »

Comme on l'a dit le jour où M. le duc de Berri écrivait cette lettre, la chapelle du roi, à Naples, voyait la cérémonie de son mariage. L'infant Léopold, prince de Salerne, chargé de sa procuration, épousait en son nom la princesse Caroline, et le cardinal archevêque de Naples bénissait cette union devant tout ce qu'il y avait de grand en Italie.

Le jour marqué pour le départ de la princesse était venu. Sur ces deux côtes française et italique qui, de loin, se regardent, la fête de l'arrivée se préparait en face de la fête des adieux. Naples

semblait s'être avancée tout entière vers le bord de la mer où elle aime à se mirer; sur cet amphithéâtre, témoin éternel des fêtes d'un moment et des joies qui passent, toute une population entourait la princesse qui la quittait, de ses acclamations et de ses fleurs, tandis que le ciel bleu et pur souriait aux courtes félicités de la terre, et que le Vésuve se dressait dans un coin du tableau triste et menaçant comme le malheur. Mais toutes les idées de madame la duchesse de Berri étaient des espérances. Ce n'était point, comme jadis, en fugitive et exilée que la jeune princesse quittait la capitale du royaume. Elle laissait sa famille sur le trône de Naples, et elle allait retrouver sa race sur le trône de France.

L'accueil qui l'attendait à Marseille lui fit oublier les adieux de sa belle Ita-

lie. On sait l'enthousiasme royaliste des provinces méridionales. Il se déploya dans cette occasion avec une vivacité incomparable. D'un coup d'œil, la Provence jugea que la duchesse était Française de la tête au cœur, et elle se mit à l'aimer comme on aime en Provence, avec cette chaleur de sentiment, ces acclamations, cette ivresse qu'on ne retrouve que chez ces populations vives et chaleureuses qui, dans leurs haines comme dans leurs amours, semblent mettre un rayon de leur beau soleil.

Un détachement de la garde royale s'était rendu en Provence pour servir d'escorte à Madame. La duchesse de Reggio, madame de la Ferronays, madame de Bouillé, madame de Gontaut, M. le duc d'Havré, M. le duc de Lévis, M. le comte de Mesnard, attendaient à Marseille l'ar-

rivée de la princesse. Les dix jours que durèrent la quarantaine furent presque sans sommeil pour elle comme pour la ville. Marseille se couvrait pendant la journée de drapeaux, de festons et de fleurs, et des illuminations dont les feux brillaient bien avant dans la nuit, lui parlaient encore de l'enthousiasme qu'excitait sa présence.

Le 30 mai elle fit son entrée dans la ville, montée sur une chaloupe dorée, conduite par vingt-quatre rameurs vêtus de satin blanc, à l'écharpe bleue et or, assise sous un dais de velours cramoisi frangé d'or et surmonté d'une couronne aux proportions colossales. Abritée sous l'étendard royal, aux armes de France et de Navarre qui, agité par un léger souffle, se déployait majestueusement dans les airs, elle s'avançait au milieu

d'une forêt de vaisseaux couverts de verdure et de banderolles, et elle semblait la jeune souveraine de ces mers, prête à descendre sur le rivage où la Provence tout entière se pressait pour la recevoir. Toutes les fenêtres étaient parées de femmes, de drapeaux et de guirlandes. La garde nationale et la troupe de ligne formaient la haie sur les quais et dans les rues, les toits plats des maisons étaient couverts d'une foule innombrable. Le canon qui grondait, les acclamations qui s'élevaient vers le ciel, tous les yeux fixés sur le même point, tous les cœurs remplis du même sentiment, tous les esprits occupés de la même idée, cet enthousiasme populaire, ce soleil si pur se mirant dans cette rade si belle, où les flottes les plus puissantes tiennent à l'aise; la vieille cité à la gauche, avec ses rem-

parts d'un autre âge, ces quais si vifs et si animés; à droite, Notre-Dame de la Garde, dont le clocher monte vers le ciel comme la prière s'élevant du sein de la cité pieuse; autour de la ville cette profusion de bastides qui, semées au milieu de bouquets de myrtes, d'orangers, de grenadiers et de citronniers, semblent une ceinture de feuillage et de fleurs jetée négligemment autour de Marseille; en arrière encore, ces montagnes âpres et dentelées, dont la ville, qui osa tenter la fortune contre César lui-même, semble ceindre ses reins comme un formidable athlète; il y avait dans ces joies humaines et dans ces beautés de la nature, dans les magnificences du spectacle et dans la sublimité du lieu qui lui servait de scène, une émotion et une ivresse dont l'âme de madame la duchesse de Berry

était remplie et qui débordaient dans celle de tous les spectateurs.

Le canot de la princesse était commandé par M. de Damas et M. de Villeneuve, l'un capitaine et l'autre lieutenant de vaisseau. Un détachement de la garde royale, un détachement de la troupe de ligne, et un détachement de la garde nationale, y prirent place; on y avait également admis un détachement de la garde royale sicilienne, dont le service devait finir à l'Hôtel-de-Ville de Marseille, lorsque la remise de la personne de madame la duchesse de Berri aurait été faite à l'envoyé du roi son oncle.

Le cérémonial des noces royales fut suivi dans tous ses détails.

L'Hôtel-de-Ville, conformément aux usages diplomatiques, avait été déclaré pays neutre, par un acte spécial. Les

pièces situées à la droite de la grande salle, étaient disposées pour recevoir la princesse, ainsi que sa maison napolitaine, et l'ambassadeur du roi son aïeul. On arbora de ce côté le pavillon napolitain. Les pièces à gauche restaient la propriété du roi de France: Là étaient madame de Reggio, madame de la Ferronays, madame de Bouillé, madame de Gontaut, M. le duc d'Havré, M. le duc de Lévis, M. le comte de Mesnard, et toute la maison française de la princesse. Là on arbora le pavillon français.

Depuis que la princesse avait quitté son canot, les gardes du corps siciliens avaient seuls formé son cortége. Ils se mirent en ligne dans la grande salle, sous l'étendard de leur nation; les gardes du corps français en firent autant de leur côté.

La porte principale de la grande salle avait pour gardiens, deux huissiers de la chambre du roi. Au milieu était dressée une table couverte d'un tapis de velours vert frangé d'or et chargée de tout ce qu'il fallait pour écrire.

On avait choisi pour accompagner la jeune princesse, et pour représenter le roi son aïeul, le prince de San-Nicandro, fils de l'ancien gouverneur de Ferdinand IV. M. le comte de Latour était son chevalier d'honneur ; le reste de sa maison napolitaine se mit à son rang, et la princesse Marie-Caroline marcha vers la grande salle. Elle s'assit au milieu de la table, du côté napolitain, ayant à sa droite le prince de San-Nicandro et à sa gauche un peu en arrière sa dame d'honneur, et les autres dames venues avec elle. Au moment où elle sortit de sa

chambre, le duc d'Havré, le duc de Lévis, les duchesses de Reggio, de la Ferronnays, le comte de Mesnard, et mesdames de Gontaut et de Bouillé, les seules dames pour accompagner qui fussent venues à Marseille, entrèrent par l'autre côté et se rangèrent debout devant son altesse royale.

Alors eut lieu la remise de la princesse, qui s'effectua selon le protocole des alliances royales. Après la lecture de plusieurs pièces officielles et les signatures apposées, après plusieurs discours que la Sicile qui tenait la droite de la grande salle adressa par la bouche de M. le prince de San-Nicandro, et des nobles Siciliens qui l'accompagnaient à la France, sise au côté gauche, et qui répondit par la bouche de M. le duc d'Havré et des autorités municipales

rangées derrière lui, la cérémonie prit fin, heureusement pour la princesse, que toute cette étiquette commençait à fatiguer. M. de San-Nicandro, conduisant son altesse royale, la présenta à l'ambassadeur de sa majesté très-chrétienne. M. d'Havré fit passer la princesse de l'autre côté de la table; en trois pas, elle fut Française.

Une salve générale de tous les canons des forts, des remparts et des navires annonça ce moment.

Alors la princesse entra dans les appartements situés du côté de l'Hôtel-de-Ville qui appartenait à la France, entourée, cette fois de sa maison française qui commençait, à partir de cet instant, son service auprès de sa personne. Ses femmes la deshabillèrent, et les vêtements qu'elle reprit, faisaient partie

de son trousseau, qui sortait tout entier des manufactures du royaume. Touchant emblème, qui l'avertissait que tout désormais devait être français dans sa personne!

Le dénouement de la cérémonie répara aux yeux de la princesse sa longueur interminable et les ennuis d'une étiquette dont elle n'appréciait pas la haute importance. Au bout de quelques pas qui changèrent sa destinée et sa patrie, elle se trouva française non-seulement de nom, mais de cœur. Elle avait si peu de choses à faire pour le devenir! Son esprit et son âme avaient devancé les lenteurs méthodiques du cérémonial. Ses premiers mots avaient été ceux-ci en touchant le sol de France : « Voilà ma patrie, » et en montrant les Français : « Voilà ma famille. »

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

Itinéraire de madame la duchesse de Berri de Marseille à Fontainebleau. — Aix. — Orange. — Montélimart. — Valence. — Vienne. — Lyon. — Elle est haranguée à Lyon par M. Bastard-de-Lestang. — Elle accueille les artistes. — Ses lettres à M. le duc de Berri. — Réponses du prince. — La forêt de Fontainebleau, la croix de Saint-Herem. — Le roi et la famille royale reçoivent madame la duchesse de Berri. — Étiquette et cérémonial. — Le tapis est-il neutre? — La princesse se jette aux genoux du roi. — Son entrée à Paris. — Cérémonie du mariage à Notre-Dame. — Réjouissances et amnistie.

Pour se rendre à Fontainebleau où l'attendait le roi, la famille royale et

M. le duc de Berri, madame la duchesse de Berri avait à traverser une partie de la France, où son itinéraire devait être marqué par des fêtes. Après Marseille la magnifique cité, si riche, si importante, si belle que Henri IV s'écria en apprenant sa soumission: « Mes amis, c'est à cette heure que je puis me dire maintenant roi de France, car je viens de rentrer en possession du plus riche joyau de ma couronne; » après Marseille, Aix ce vieux siége des parlements de Provence; Orange, fière de ses antiquités romaines; Montélimart, avec ses souvenirs du moyen âge; Valence, ville moderne qui s'élève comme la nouvelle venue de ces contrées; Vienne, toute romaine encore dans son architecture, tant la main du peuple-roi a su bâtir pour l'éternité, Vienne avec son église gothique de Saint

Maurice, à la nef gigantesque, à la voute semée d'étoiles d'or, aux prodigieux escaliers, aux mille colonnes; Lyon, la ville aux manufactures peuplées de canuts, ces indigents travailleurs qui enrichissent la France, Lyon s'élevant au milieu des doubles rives de la Saône et du Rhône avec son rocher de Pierre-en-Cise et le pont de la Guillotière, Lyon visité par les fureurs de la révolution, qui ne respire qu'à l'abri des grands principes, et dont l'industrie a besoin pour exister des magnificences de la monarchie.

La jeune duchesse passait, pour ainsi dire, une revue de villes, et à mesure qu'elle avançait dans la France, les idées qu'elle s'était faites de sa puissance et de sa grandeur se trouvaient dépassées par la réalité. Elle était haranguée dans les grandes cités. A Marseille elle avait été

reçue par le comte Villeneuve de Bargemont, le marquis de Montgrand et toutes les autorités civiles et militaires; à Lyon M. de Bastard de l'Estang, premier président de la cour royale, lui avait exprimé le dévouement éternel dont il était alors animé pour son auguste famille; M. de Chabrol Crousol préfet du département, dont la destinée politique devait être un jour plus haute et dont la vie devait toujours rester pure, M. le comte de Fargues, maire de la ville, suivi de ses adjoints, avaient reçu la princesse. Ne conservant de son origine italienne que son amour pour les arts, elle s'était fait présenter les peintres et les sculpteurs, M. Revoil, M. Laurent, et tous les hommes qui honoraient cette belle école lyonnaise fondée par Richard.

La princesse était émue de cet accueil, mais un peu fatiguée de ces honneurs. Presque tous les jours elle écrivait à M. le duc de Berri pour lui faire part de ses impressions; presque tous les jours aussi une lettre du prince venait lui parler de son impatience et la féliciter de l'effet que produisait sa présence. Dans ses sympathies comme dans ses aversions la France se décide vite. La plupart de ses jugements sont des sentiments. Elle rejette ou adopte par instinct plutôt que par réflexion; elle avait donc deviné le caractère de cette Française qui lui arrivait d'Italie et elle l'avait adoptée.

Cette correspondance des deux époux est la meilleure histoire de la duchesse de Berri à cette époque; on va y voir ses impressions et ses sentiments dans cette circonstance solennelle de sa vie.

« Du lazaret de Marseille, 26 mai 1816.

» Vos aimables lettres, monseigneur, m'ont déjà habituée à votre intérêt. Je dois à votre altesse royale de l'informer, avec la confiance qu'elle m'inspire, de tout ce que je fais ici, et d'abord de ma santé, qui est très-bonne. Je me lève assez tard parce que j'aime à dormir le matin ; ainsi je n'entends la messe que de neuf à dix heures. Le bon duc d'Havré prend la peine de venir de bien loin pour y assister, ainsi que le préfet, M. de Villeneuve Bargemont, M. de Montgrand, maire, et les députés de la Santé, lorsque les affaires publiques le leur permettent. Ainsi ils viennent me voir à la distance très-*respectueuse* qu'imposent les lois de la quarantaine. Puis je me retire chez moi jusqu'au dîner, après le-

quel je profite de l'excellente société de madame de la Ferronnays; c'est à son attachement pour monseigneur que je dois sans doute la preuve si touchante de son dévouement de venir s'enfermer avec moi. J'y suis bien sensible comme à la demande qu'en fit madame la duchesse de Reggio. J'ai le plaisir de la voir au parloir avec mesdames de Gontaut, de Bouillé, et MM. de Lévis et de Mesnard, et tous ceux que M. le duc d'Havré m'a présentés. C'est une occupation de l'après-dîner, avant la promenade ou la pêche, plaisir que les intendants de la santé m'ont procuré deux fois. Ils sont bien empressés d'employer tous les moyens d'adoucir ma retraite. Jeudi passé, j'ai fait une très-jolie promenade sur mer, dans un très-beau canot, que M. le commandant de la marine à fait venir de Toulon; on

a pu entrer dans le port; et comme il a paru que les bons habitants de Marseille ont été contents que l'on ait trouvé ce moyen de me faire voir à eux, j'ai demandé de renouveler la promenade aujourd'hui, si le temps le permet; l'on m'a fait entendre aussi plusieurs fois de la musique; enfin, monseigneur, l'on n'omet rien de ce qui peut m'être agréable. Je suis bien reconnaissante, je vous l'assure, et voudrais le montrer comme je le sens; mais je ne peux vaincre tout d'un coup ma timidité. Mon âge et le peu d'occasions que j'ai eues de paraître, doivent me faire excuser par ceux qui savent ces raisons; les autres ne me jugent peut-être pas avec autant d'indulgence. Je n'en serais affligée que par rapport à votre altesse royale, à qui je voudrais faire éprouver tous les genres de satis-

faction. On doit me faire voir Toulon ; je jouirai d'autant plus de ce plaisir que cette course n'est pas un retard, puisqu'elle ne fait qu'employer les jours de grâce que M M. de la santé m'ont accordés ; c'est un arrangement de l'excellent duc d'Havré. Je n'écris pas aujourd'hui au roi notre oncle, ni à votre père, pour ne les pas fatiguer ; mais soyez assez bon pour être près d'eux l'interprète de mes sentiments de respect et d'attachement, ainsi que de ceux d'amitié à monseigneur le duc, et à madame la duchesse d'Angoulême. Il me tarde bien de faire partie de cette famille qui m'est déjà si chère. Vous m'apprendrez à lui plaire, monseigneur ; vous me direz bien franchement tout ce que je dois faire pour cela, et surtout mériter votre tendresse.

» CAROLINE. »

Paris, 29 mai 1816.

» Je ne puis vous exprimer, madame, combien je suis heureux d'apprendre votre arrivée à Marseille. J'aurais bien voulu abréger l'ennuyeuse quarantaine de votre altesse royale, et je crains que vous ne trouviez le temps bien long. Vous avez déjà gagné les cœurs de ceux qui n'ont fait que vous entrevoir. Vous êtes déjà si aimée en France, on désire tant vous voir ! quand je sors à présent l'on ne crie plus : *Vive le duc de Berri !* mais, ce qui me fait bien plus de plaisir : *Vive la duchesse de Berri ! vive la princesse Caroline !*

» Je voudrais, madame, prévenir tous les désirs de votre altesse royale, savoir ce qui pourrait lui plaire. Vous aurez ic

une habitation charmante, que toute la famille s'occupe à arranger. Vous aimez à monter à cheval, je vous cherche des chevaux bien sages. Je sais que vous ne craignez rien; mais moi, j'ai peur pour vous. A propos de courage, vous avez été en grand danger sur mer, auprès de cette vilaine île d'Elbe, d'où sont partis tous nos maux l'année dernière. Cela m'a fait trembler; mais j'ai aimé à apprendre que vous n'aviez pas éprouvé la moindre frayeur. Le sang de Henri IV et de Louis XIV ne s'est pas démenti.

» Adieu, madame et bien chère amie, ma bonne et aimable femme, en attendant le 15 juin, qui est encore si loin, je veux vous répéter que je vous aime et que je ferai tout ce qui sera en moi pour vous rendre heureuse.

» CHARLES-FERDINAND. »

tions allégoriques; il est impossible de décrire l'enthousiasme de ces bons habitants de la Provence; ils me gâtent; ils touchent sensiblement mon cœur par les expressions répétées de leur amour pour le roi et toute sa famille; ils ont en même temps la délicatesse de joindre des acclamations pour mes parents de Naples. Cela n'est-il pas charmant? Toutes les autorités sont excellentes, au dire général; ce sont bien elles qui soutiennent ce bon esprit. J'ai vu avec plaisir ce brave Rousse de Toulon, le seul qui ait fait reconnaître Louis XVII, et qui continue par un entier et désintéressé dévouement à se rendre utile à son pays et à son roi.

» L'on m'a conduite dans les arsenaux; celui de terre, qui n'existait pas il y a quatre mois, est maintenant en état d'ar-

mer plus de trente mille hommes. On le doit à l'activité infatigable du colonel qui en est chargé, dont le nom est M. de la Ferriere. En tout, ce petit voyage m'a intéressé. Nulle part, je crois, on ne peut prendre une idée plus juste des moyens et de la grandeur de la France, qu'en visitant ce beau port. S'il a fait cet effet sur moi, qui n'y entends rien, que doit-il produire sur les personnes qui ont des connaissances? C'est dans treize jours, monseigneur, que je vous verrai, que je jugerai par moi-même de tout le bien que j'entends dire de votre cœur, de votre esprit, et que je vous répéterai que je suis et serai pour la vie votre fidèle et affectionnée

» CAROLINE. »

« 1er juin.

» Le prince de Castelcicala m'a remis hier, madame et bien chère amie, des lettres pour vous, de vos chers parents. Je ne perds pas un instant pour vous les envoyer. J'ai encore reçu aujourd'hui des nouvelles de Marseille, du 23. Je sais que vous enchantez tout ce qui vous entoure et tout ce qui peut vous apercevoir. Notre promenade en bateau a eu un grand succès, et surtout la promesse que vous avez faite de la renouveler. Je ne vous écrirai pas aujourd'hui une longue lettre, en ayant tant à vous envoyer qui doivent vous intéresser davantage. Je m'occupe de vous chercher des chevaux, et j'espère en trouver qui vous conviennent. Nous avons été voir la cor-

beille que le roi vous donne, et j'espère que vous en serez contente; il y a surtout une robe de bal que je serai charmé de vous voir porter. Mon père rassemble votre bibliothèque; mon frère et sa femme ornent votre chambre; chacun de nous se fait un si doux plaisir de vous être agréable! et qui le désire plus que celui qui vous est déjà uni par les liens les plus sacrés? Je suis toujours effrayé de mes trente-huit ans; je sais qu'à dix-sept je trouvais ceux qui approchaient la quarantaine bien vieux. Je ne me flatte pas de vous inspirer de l'amour, mais bien ce sentiment si tendre plus fort que l'amitié, cette douce confiance qui doit venir de l'amitié même. Je vois que je ne finis pas, et vous avez toutes vos lettres à lire. Adieu; encore quinze grands

jours ! Je baise les mains de ma femme comme je l'aime.

» CHARLES-FERDINAND. »

« Paris, 4 juin 1816.

» J'ai reçu hier, madame et bien chère amie, votre bonne et aimable lettre du 27. Tout le monde dit beaucoup de bien de vous; mais je juge encore plus de ce que vous valez par vos lettres, où je trouve tout ce qui est fait pour me charmer. Vous me demandez de vous donner des conseils; je vous dirai tout ce que je croirai vous être utile. Vous vous plaignez de votre timidité : elle sied à votre âge, et vous savez y mêler la bonté et la noblesse. Vous êtes entourée de l'amour des habitants du Midi, qui sont bien

bons; vous êtes un présage de bonheur pour la France et *la terreur des factieux*.

» CHARLES-FERDINAND. »

« Montélimart, 5 juin 1816.

» La lettre de monseigneur, du 13 mai, m'est parvenue avant qu'il m'ait été possible de finir ma réponse à celle du 26. Je vous remercie sensiblement de la seconde comme de la première. Vous m'avez fait un vrai plaisir de m'envoyer celles de mes parents.

» On continue à me faire voir la France parée. Dans tous les lieux où je passe, les acclamations sont continuelles, ainsi que les compliments des autorités. J'y suis bien sensible; mais je dirai tout bas à monseigneur, à celui pour qui je

n'ai rien de caché, et pour lui seul, que je sens le poids de ces honneurs et n'en serai jamais enivrée. Il me tarde de jouir d'une vie paisible en famille. Que votre altesse royale reçoive, en attendant, l'assurance de ma tendresse; elle durera autant que ma vie.

» CAROLINE. »

« Lyon, 9 juin 1816.

» Votre lettre du 4 et du 5 juin, monseigneur, m'a été remise le soir de mon arrivée à Lyon. Je ne veux plus vous répéter que je vous en remercie : une fois pour toutes, comptez sur ma tendre reconnaissance, et soyez sûr que rien n'échappe à ma sensibilité; vous l'avez touchée vivement.

» Vous êtes content de moi, dites-vous, monseigneur? C'est sans doute pour me rassurer, car je sens qu'il me manque beaucoup, mais beaucoup, pour être ce que je voudrais pour vous plaire et pour répondre à l'idée trop flatteuse qu'on vous a donnée de Caroline. Croyez à son bon cœur, à son désir de répondre à votre confiance en vous accordant la sienne tout entière : voilà tout ce dont je puis vous répondre; vos soins, vos bontés feront le reste.

» Je suis bien sensible à tout ce qu'on fait pour embellir mon habitation et parer ma personne. Comment témoigner à tous ma reconnaissance? Vous m'aiderez, monseigneur; ce n'est que vis-à-vis de vous que j'essaie déjà de n'avoir plus besoin d'interprète, car je vous dis bien

franchement que vous êtes cher à votre

» CAROLINE. »

« Paris, 9 juin 1816.

» C'est, madame et chère amie, par un des plus dévoués serviteurs de notre maison que je vous écris, par un homme bien heureux de notre union, le bon prince de Castelcicala. Je n'ai pas besoin de vous le recommander : il me connaît bien, m'ayant vu si longtemps en Angleterre. Avec quel plaisir je prendrais sa place ! C'est donc dans six jours que je vous verrai ! J'ai toujours peur que vous ne me trouviez pas beau, car les peintres de Paris ne sont pas comme ceux de Palerme : ils flattent. Avec quel plaisir je presserai votre main ! Pressez

aussi la mienne, si je ne vous déplais pas trop. La contrainte où je serai pendant deux jours me gênera bien. Ma Caroline, je vais m'occuper de votre bonheur, de vos plaisirs. Je sais que vous aimez le spectacle : j'ai des loges à tous les théâtres. J'ai une jolie campagne dont on vous aura parlé : nous irons bien souvent ensemble. Je chasse souvent : vous y viendrez en calèche. Vous aimez la musique : je l'aime aussi beaucoup. Enfin, madame, je chercherai à vous rendre heureuse, et j'espère y parvenir. Vous avez, si je dois croire tout ce qui vous a vue, bonté, douceur, esprit, gaîté; que peut-on de mieux? Cependant nous nous trouverons des défauts : tendre indulgence sera notre devise.

» CHARLES-FERDINAND. »

« Fontainebleau, 12 juin 1816.

» Votre lettre de Lyon, que je reçois de la main du roi, m'a fait un plaisir que je ne puis vous exprimer. Je suis charmé que vous me grondiez sur mon écriture : vous avez bien raison; mais, en vous écrivant, mon cœur m'emporte, et vous n'avez pas d'idée de l'effort que je suis obligé de faire pour être lisible. Encore trois jours! Je brûle de vous voir. J'éprouve aussi aujourd'hui un grand bonheur : je possède votre portrait. Au moins celui-là ne vous défigure pas du tout; et, fût-il un peu flatté, l'on peut être encore fort agréable sans être aussi jolie que ce portrait. »

« Fontainebleau, 15 juin 1816.

» Le prince de Castelcicala me remet votre lettre de Moulins, qui est plus aimable encore que les autres. Enfin c'est demain que je verrai ma femme, celle dont le bonheur doit être mon ouvrage ! »

Le 14 juin, la princesse venait de traverser la ville de Nemours. « — Ma» dame la duchesse de Berri, est dans » la forêt de Fontainebleau, » lui dit Madame la duchesse de Reggio, sa dame d'honneur. Cette simple parole produisit un effet extraordinaire sur la princesse. Elle allait enfin voir le prince, auquel sa destinée était unie, la royale famille qui la recevait dans son sein,

et cette attente, qui durait depuis si longtemps, touchait à son terme.

La forêt de Fontainebleau était pleine d'enchantements. Tout souriait à la royale voyageuse, à travers un voile de verdure, et chaque massif d'arbre cachait pour ainsi dire une fête. Cette belle forêt de Fontainebleau, aimée de Henri IV et de Louis XIV, recevait sous ses majestueux ombrages leur petite-fille; peuplée d'une foule innombrable accourue pour voir la princesse, elle semblait lui souhaiter la bienvenue au détour de chaque allée. Bientôt on aperçut de loin deux pavillons en forme de tentes qui s'élevaient ornés du double écusson de France et de Sicile.

Madame la duchesse de Reggio dit encore:

« Je dois avertir son altesse royale » que nous arrivons à la croix de Saint- » Hérem; c'est là que madame la du- » chesse de Berri trouvera la famille » royale. »

Quelques minutes après, le carrosse s'arrêta.

« Le roi s'avance au devant de son altesse royale, » continua madame de Reggio.

En descendant de carrosse, madame la duchesse de Berri retrouva l'étiquette qui l'attendait à sa portière. Tout le cérémonial avait été réglé d'après le mariage de Louis XV, dont on avait scrupuleusement ressuscité les souvenirs. La jeune princesse devait seulement parcourir la moitié d'un tapis étendu

sur le gazon, tandis que le roi, conduisant la famille royale, faisait l'autre moitié du chemin : mais avec sa vivacité toute française, madame la duchesse de Berri sentit que sa patience n'irait point jusqu'au bout du tapis et du cérémonial. Elle se souvint de la neutralité de l'hôtel-de-ville de Marseille, et ne put s'empêcher de demander à demi-voix si le tapis aussi était neutre. Alors, s'élançant au devant du roi, elle se jeta à ses genoux avec une grâce charmante. Le roi se hâta de la relever et l'embrassa, puis, la présentant à M. le duc de Berri : « Mon neveu, dit-il, c'est ma » fille que je vous donne, car je l'aime » déjà comme un père. Rendez là heu» reuse. »

La présentation à *Madame*, à *Mon-*

sieur et à M. le duc d'Angoulême eut lieu presque aussitôt. Ce fut avec une profonde émotion que madame la duchesse de Berri répondit à l'accueil que lui faisait *Madame*, cette sainte princesse que le roi aimait à appeler son ange consolateur et son Antigone, et qui déjà si grande par ses malheurs, avait encore grandi dans les Cent Jours par son courage.

Le 16 juin, jour fixé pour l'entrée de madame la duchesse de Berri à Paris, le ciel était sombre et couvert. Habituée au beau climat de Naples, où le soleil ne manque jamais aux fêtes, elle en ressentit quelque tristesse comme d'un fâcheux présage. Mais au moment où elle montait en carrosse, le ciel s'éclaircit tout à coup, et l'on s'empressa de lui faire honneur de cette sérénité inatten-

duc, suivant l'usage immémorial des discours et des adresses.

Cette entrée fut belle et pompeuse (1).

(1) A quatre heures le canon de Vincennes annonça la venue de la famille royale, et le cortége qui la précédait se forma à la barrière du Trône.

En avant marchait l'état-major de la place, puis successivement venaient :

Un détachement des gardes nationales des départements environnants;

Un régiment de dragons;

Les hussards de Berri;

L'état-major de la garde, commandé par le duc de Reggio;

La garde nationale à cheval;

Les premières voitures du cortége;

Les gardes-du-corps;

La calèche du roi, dans laquelle Sa Majesté avait à sa gauche S. A. R. madame la duchesse d'Angoulême, et devant elle M. et madame la duchesse de Berri. *Monsieur*, M. le duc d'Angoulême étaient à cheval aux portières; le corps magnifique des grenadiers à cheval de la garde, des détachements de gendarmerie, des voitures de la cour fermaient le cortége; la multitude des spectateurs sur toute la longueur des boulevarts était prodigieuse, et la vivacité des cris de *vive le*

mais les fêtes du mariage, qui commencèrent le lendemain surpassèrent ces pompes. Les quatre témoins nommés par le roi, étaient M. le maréchal duc de Bellune, M. le comte Barthélemy, M. le premier président de Sèze et M. Bellart. Ainsi l'armée, les deux chambres et la magistrature étaient représentées à ce mariage.

C'était un spectacle bien digne de faire naître de graves réflexions que celui de cette antique royauté, venant mettre ses espérances aux pieds des autels, dans la plus ancienne des basiliques, et demandant au dieu de saint

Roi, vive les Bourbons, était proportionnée au nombre des spectateurs. Il était près de six heures et demie lorsque le cortége entra aux Tuileries par la porte du Louvre. Le roi conduisit la princesse au pavillon Marsan, la complimenta encore sur sa bienvenue et ensuite rentra dans ses appartements.

Louis et de Louis XIV, de prolonger une race si féconde en grands princes. Et les esprits saisis d'un rapprochement involontaire venaient à se souvenir de ces autres pompes non moins éclatantes qui remplissaient le même lieu lorsque la fille des Césars unissait sa destinée à celle d'un homme qui, montant de victoire en victoire, porta enfin la tête si haut, que la couronne prit son front pour un front royal et d'elle même vint s'y placer. Et l'on se rappelait cette étonnante fortune suivie de prodigieux revers; puis, à la vue de la maison de Bourbon survivant à toutes les morts et revenant de tous les exils, on se disait que le génie tombe ou meurt, et que les principes seuls sont éternels (1).

(1) La cérémonie du mariage eut lieu à Notre-Dame, le 17 juin 1816. Cette église avait été décorée avec autant de ma-

Rien ne manqua au mariage de madame la duchesse de Berri, ni les magnificences des puissants du monde, ni les rejouissances plus saintes et plus belles de ceux qui souffrent. Le roi dota quinze orphelines choisies dans les différents arrondissements de Paris, et qui, pour

gnificence que de goût. En avant et sur la place, un portique de seize colonnes, surmonté d'un amphithéâtre contenant de la musique et des spectateurs, précédait la pompe intérieure. Les champs en ogives de la grande nef étaient remplis par un champ d'azur, semé de fleurs de lis d'or; les clefs et les tympans ornés de chiffres et d'armoiries blazonnées et supportés par des renommées; des écussons appendus aux piliers, présentaient trois par trois les armoiries des bonnes villes du royaume, et plus haut, sous le second ordre, il y avait des corbeilles élégantes chargées de fleurs et de fruits.

Quatre grandes colonnes surmontées de riches bannières chargées de devises et ornées à leurs futs d'emblèmes de la justice, du commerce, des sciences, de la navigation, des beaux-arts, de la guerre, s'élevaient au-dessus des quatre piliers de la croisée; le luxe du chœur était encore plus remarquable; des riches draperies de velours bleu, semées de fleurs

la plupart, avaient perdu leurs pères sur le champ de bataille. M. le duc de Berri se consolait de n'avoir pu combattre à la tête des pères, en faisant participer le dénuement des filles aux largesses de son mariage. Un grand nombre de prisonniers pour dettes fu-

de lis d'or, des trophées, les emblèmes des bonnes villes, des candélabres d'or, des groupes de lumières rappelant les douze mairies de Paris, et au-dessus, le vieil oriflamme. Une profusion de lampadaires, de girandoles, de lustres en cristal de roche, chargés d'innombrables bougies, éclairait cette scène imposante.

Les autorités civiles et militaires, la magistrature, les députations, les pairs, les membres du corps législatif, les ambassadeurs, le corps diplomatique, les académies, arrivèrent successivement et prirent leur place accoutumée.

A midi, le grondement du canon, le bruit des tambours battant au champ, le son des cloches, les vivats du peuple annoncèrent l'arrivée du cortége. On entra dans l'église dans l'ordre suivant. Les officiers des diverses maisons, M. le prince de Condé, M. le duc d'Angoulême, Monsieur, M. le duc et madame la duchesse de Berri, le roi, marchant sous le dais,

rent délivrés par la munificence du monarque. L'amnistie alla chercher les condamnés politiques et les affranchit du poids de leur captivité ; les amendes furent remises. Les Bourbons ont toujours été par-dessus tout cléments et aumôniers ; dans cette grande circon-

porté par quatre chanoines, madame la duchesse d'Angoulême, madame la duchesse douairière d'Orléans et madame la duchesse de Bourbon.

Il ne manquait à cette cérémonie que le duc et la duchesse d'Orléans et M. le duc de Bourbon ; tous trois étaient en Angleterre. Le roi portait un habit d'uniforme, chargé d'une large broderie d'or; MONSIEUR, l'uniforme à broderie d'argent, de colonel général de la garde nationale; monseigneur le duc d'Angoulême, l'uniforme de grand amiral de France; et monseigneur le prince de Condé, l'uniforme blanc et or de colonel général de l'infanterie française.

M. le duc de Berri portait un habit de drap d'or avec le manteau de cour. La parure de madame la duchesse de Berri étincelait des pierreries de la couronne.

Le cortége se composait de trente-six carrosses, vingt-quatre des écuries du Roi, douze des écuries de Monsieur.

stance ils mettaient, suivant l'usage de leur race, leurs félicités en commun avec la souffrance et la misere. Pouvait-il y avoir de joie pour les fils de saint Louis, sans qu'elle fut marquée par le soulagement des pauvres et par la délivrance des prisonniers ?

LIVRE SIXIEME.

[redacted]

[redacted]

[redacted]

peinture. — Les bons et mauvais tableaux de la galerie. — Pertes d'enfants. — Naissance de son altesse royale Mademoiselle. — Billet à M. le marquis de Gontaut. — La date du 13.

La situation politique au milieu de laquelle madame la duchesse de Berri arrivait en France était pleine d'embarras et de difficultés; on commençait à sortir de ces premiers moments d'effusion et d'enthousiasme qui accueillent l'établissement des pouvoirs et qui déguisent les obstacles et ajournent les périls.

Quoi qu'en aient dit depuis les adversaires de la Restauration, à son avénement elle fut populaire. La bourgeoisie surtout la vit revenir avec des transports qui n'avaient rien d'affecté. L'empire avait lourdement pesé sur les classes bourgeoises. Les intérêts matériels

capitaine ne se lassait pas de vaincre, et il fallait nourrir la victoire.

On ne doit point oublier non plus les dédains et mépris reservés à tous ceux qui ne portaient pas l'uniforme. La population armée établissait une ligne de démarcation entre elle et la population pacifique. Il était impossible que ces caractères de champs de bataille, si fiers au dehors, ne fussent pas un peu arrogants à l'intérieur. Ils transportaient donc dans la paix les habitudes de la guerre, et conservaient dans la ville les mœurs des camps. Toutes les classes qui n'appartenaient point à l'armée étaient fatiguées de ce despotisme du sabre qui avait vingt manières de se produire. (1)

(1) Les ouvrages d'un écrivain connu, M. Paul-Louis Courrier, offrent les traces de cette lassitude publique. Pendant les Cent-Jours, *le Censeur Européen*, rédigé par des

[redacted]

Pendant vingt-cinq ans, il y avait eu deux Frances avec leurs idées distinctes, leurs intérêts séparés, leurs gouvernements opposés. Aujourd'hui ces deux Frances étaient rassemblées sous le sceptre légitime. Que de précautions ne fallait-il point prendre pour éviter que cette réunion fût un choc ! Quelle délicatesse dans les paroles, quelle prudence dans les actes! Il y avait tant de souvenirs à effacer qui pouvaient se changer en ressentiments, tant de différences qui pouvaient devenir des contrastes, tant de dissemblances qui risquaient de s'aigrir jusqu'à l'antipathie, tant de divergences qui tendaient à faire place à des exclusions ! Sans doute la royauté avait proclamé à son retour la loi de paix et d'union; mais de pareilles déclarations, belles et admirables en principe, sont toujours d'une applica-

tion difficile. Ce n'était point assez de mettre l'union dans sa vie ; il fallait la mettre dans les faits. Il importait donc d'entrer en rapport avec cette France dont on était resté séparé tant d'années, de se mêler à ses souvenirs, à ses mœurs et à ses goûts.

Cette situation créa pour madame la duchesse de Berri un rôle d'autant plus important, qu'il [illegible] à la politique. [illegible] la nature, et elle [illegible] le remplit [illegible] à sa nature et à son penchant. [illegible]

Mais, si elle n'eut point action sur la politique, elle eut action sur la société.

A part deux grandes circonstances, ce fut là tout son rôle sous la Restauration. En contact avec cette société par ses goûts, elle fut sans cesse en rapport avec elle, observant, du reste, naturellement une sorte de neutralité qui convenait admirablement à celle qui devait donner des héritiers à la maison de Bourbon; car il est toujours de bonne politique de laisser à tous les intérêts et à toutes les nuances légales de l'opinion une espérance, et de ne point engager dans le présent la chance de l'avenir.

Il faut le rappeler, la jeune duchesse rencontra dans son mariage un bonheur et une douce harmonie d'humeurs et de goûts qui lui firent trouver un charme tout particulier dans cette existence

simple et sans faste, dans cette vie privée qu'elle menait avec le prince son mari. Pour être populaire, elle n'eut, pour ainsi parler, qu'à être heureuse.

Il y avait eu, entre les destinées de monseigneur le duc et de madame la duchesse de Berri, des rapports qui semblaient avoir préparé leur union. Leurs existences avaient subi presque les mêmes vicissitudes; tous deux ils avaient connu l'infortune et l'exil; tous deux ils avaient vu tomber le trône de leur famille; tous deux ils venaient de le voir se relever par un coup de la Providence, et ils entraient en même temps en jouissance des tardives prospérités qui leur arrivaient après une si longue suite de revers. Si le passé leur laissait les mêmes souvenirs, l'avenir leur montrait les mêmes espérances; de sorte que, soit

qu'ils regardassent devant eux, soit qu'ils rejetassent leurs regards en arrière, ils se rencontraient toujours.

Ajoutez à cela qu'ils avaient reçu du ciel des goûts semblables. Monseigneur le duc de Berri aimait les arts en prince et en artiste; le séjour qu'il avait fait en Italie avait réveillé cette passion dans son cœur. Il s'était livré à l'étude de la peinture et de la musique, de la peinture surtout. Plus d'une fois on avait pu voir, au milieu des ruines dont Rome est remplie, un jeune homme assis sur quelque tronçon de colonne, et dessinant un arc de triomphe à moitié détruit, ou les restes d'un palais qui couvrait autrefois le sol de ses vastes proportions: c'était le petit-fils de Louis XIV, qui, venant ajouter une ruine de plus à tant de ruines, se consolait avec les arts, et montrait à

la ville éternelle un des débris de cette auguste maison de France, qui avait élevé tant d'arcs de triomphe et possédé tant de palais.

Ce goût des arts et de la vie privée établit entre monseigneur le duc et madame la duchesse de Berri une intimité plus complète et plus douce. Ils semblaient passer à côté des événements et oublier qu'ils vivaient dans le voisinage dangereux du trône, tant leur existence s'écoulait avec sécurité, remplie par les distractions des arts, le bonheur du foyer domestique, les plaisirs du monde et les satisfactions de la bienfaisance.

Leur mariage même avait été placé sous la popularité d'un acte d'une générosité royale. Les chambres avaient cru devoir voter une dotation à monseigneur le duc de Berri, à l'occasion de son ma-

riage avec la princesse Marie-Caroline : le prince et la princesse abandonnèrent cinq cent mille francs aux départements qui avaient le plus souffert de l'invasion.

Les deux nouveaux époux habitaient l'Élysée. Là, libres de l'étiquette des Tuileries, qui leur pesait comme une fatigue et comme un ennui, ils vivaient dans la simplicité de la vie bourgeoise. Souvent on les voyait sortir à pied tous deux ensemble, sans escorte et sans suite, par la porte qui donne sur les Champs-Élysées; ils descendaient l'avenue et se mêlaient à la foule, allant eux-mêmes visiter les malheureux auxquels ils accordaient des secours. Quelquefois aussi on les rencontrait dans les magasins et dans les boutiques; car monseigneur le duc de Berri mettait une grâce parfaite

à complaire en tout à la princesse, et trouvait dans cette jeunesse de cœur qu'il avait conservée l'instinct de ce qui devait lui plaire.

Les revenus communs de monseigneur le duc et de madame la duchesse de Berri se montaient à plus de cent mille écus par an. Il y avait entre eux comme une touchante rivalité de bienfaisance, et ils se cachaient quelquefois les bonnes fortunes de leurs charités. Un jour qu'ils sortaient ensemble, une pauvre femme se présenta devant eux avec ses enfants. La plus jeune des filles de cette femme s'approcha de la princesse : « Je m'en suis chargée, » dit madame la duchesse de Berri en rougissant. — Bien, » répondit le prince, « j'aime à vous voir augmenter notre famille. » Avec leur faible revenu, le prince et la princesse

donnèrent ainsi plus de deux millions en quatre ans.

Ce goût pour la vie privée, qui leur faisait aimer les longues promenades à pied et sans suite, fut l'occasion de plus d'une aventure qui amusait la cour, et que le public aimait à répéter, parce qu'il y voyait le gage d'une simplicité de mœurs en harmonie avec les goûts de l'époque.

Un jour, en traversant le bois de Boulogne, le duc de Berri rencontra un enfant chargé d'un panier. Le prince, arrêtant le cheval de son cabriolet, demanda au pauvre enfant où il portait son fardeau « A la Muette, » répondit celui-ci. « Il est trop lourd ce panier, donne-le-moi, je le remettrai en passant.» Le panier fut placé dans le cabriolet et le prince le déposa à son adresse. Il alla

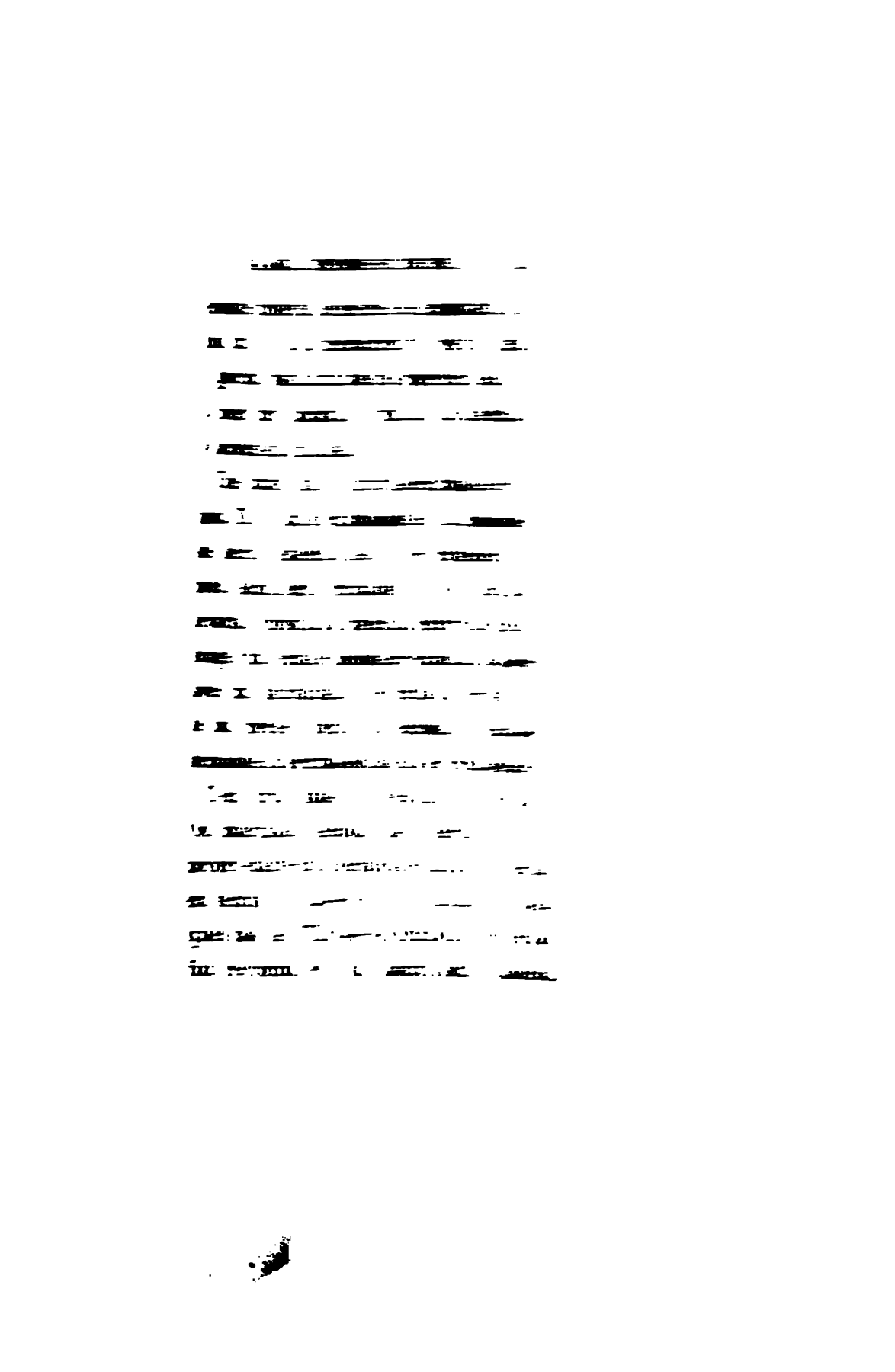

Le jeune homme confus de sa méprise, balbutia des excuses auxquelles le prince répondit, avec une gracieuse bonhomie, par des remercîments.

Il faut ajouter à cette aventure le trait de la loueuse de chaises qui refusa de faire crédit à deux étourdis qui s'excusaient d'avoir oublié leur bourse, non sans exciter le ricanement incrédule de leur terrible créancière ; lesquels étourdis étaient, son altesse royale Charles de Bourbon, duc de Berri, fils de France, et son altesse royale Caroline de Bourbon, comme lui petite-fille de saint Louis et de Henri IV.

Le caractère de M. le duc de Berri était vif et prompt ; il avait une sorte de brusquerie militaire, jointe à une grande simplicité et une parfaite bonté. Quand il avait offensé un ami il était toujours

prêt à mettre la main sur la garde de son épée, pour lui donner satisfaction, ou à ouvrir les bras pour le recevoir. Il avait eu plus d'une aventure de ce genre pendant le temps de ses malheurs et de son exil : depuis le retour de la famille royale, il se conduisit de même en plus d'une circonstance. Un jour, pendant une chasse, il montra de l'insolence contre un des hommes de la maison qui lui montrait d'une affection particulière.

« Si vous n'êtes pas sérieux, dit cet homme, je me retirerai.

— Eh bien, retirez-vous.

— Vous en serez fâché demain.

— Certainement non.

— Je m'en vais donc, » dit le comte.

Le soir M. le duc de Berri lui fit demander s'il reviendrait à la chasse. Le lendemain il le lui fit redemander encore ; le soir il l'en fit prier de nouveau. Dès que le comte arriva, M. le duc de Berri s'avançant sur lui, « Monsieur, dit-il, puis que j'ai eu tort, est-ce les bras ou l'épée qu'il faut que je vous tende. »

Il aimait les soldats comme il avait aimé la guerre. On sait son mot à ce régiment qui répondait à son cri de *vive le roi*, par le cri de *vive l'empereur*.

« Nous allons recommencer, mes amis, car vous vous êtes trompés par un reste de vieille habitude. »

Un jour qu'il devait y avoir chasse royale à Rambouillet, M. le duc de Berri était parti, dès le point du jour, avec un garde, *pour faire le bois*, suivant le lan-

[illegible]

— Que fais-tu là? dit le prince à celui qu'il atteint le premier.

— Monsieur le garde, ne me perdez pas, répond celui-ci, » trompé par l'habit de chasse du prince.

— Comment te trouves-tu ici à cette heure?

— Nous nous y cachons depuis deux

jours, mon camarade et moi, de peur d'être arrêtés.

— Tu es soldat, et tu as déserté? Sais-tu bien qu'il y va pour toi de cinq ans de fers?

— Ma mère était malade, j'ai voulu la revoir. D'ailleurs, mon camarade qui sert depuis longtemps, m'a dit que c'était maintenant un mauvais métier que celui de soldat.

— C'est donc toi, malheureux, dit alors le prince à l'autre déserteur, qui as entraîné ton camarade? Tu es moins excusable, puisque tu as servi.

— Je ne veux plus servir.

— Et pourquoi?

— Parce qu'on ne se bat plus.

— Prends patience; la paix ne durera pas toujours, on se battra.

— D'ailleurs je ne veux pas recevoir la schlague. Les soldats français ne sont pas faits pour être traités comme des Russes.

— Et qui t'a dit qu'on voulait donner la schlague?

— Un bourgeois qui sait la chose.

— Ne vois-tu pas qu'on te trompe?

— Il faut pourtant que cela soit vrai, puis que le prince donne des coups de cravache aux officiers.

— Quel prince?

— Le duc de Berri.

— Il en a menti, celui qui a dit cela. Si le duc de Berri est vif, morbleu! il respecte l'uniforme qu'il porte lui-même; s'il manquait à un officier, il lui rendrait raison comme il convient entre gens d'épée.

— Ne vous fâchez point, monsieur le garde. Je répète ce qu'on m'a dit.

— Ce n'est pas contre toi que je me fâche. Te voilà dans un bel état pour avoir cru ce qu'on te disait. Tu étais bien vêtu, bien nourri, tu dormais tranquille, et maintenant tu te caches comme un voleur de grand chemin.

— Si c'était à refaire!...

— Tu te repens? Si le roi te pardonnait, resterais-tu fidèle à ton drapeau?

— Je le jure, foi de vieux soldat.

— Je reconnais un serment et j'y compte. Je demanderai ta grâce au roi : s'il le faut une caution, le duc de Berri t'en servira.

— Le duc de Berri !

— Georges, » dit tout bas le prince au garde qui l'accompagnait, « conduis ces deux hommes au rendez-vous, fais-les manger et ne leur dis pas qui je suis. »

En même temps, il s'éloigna au galop.

Le rendez-vous général était à l'étang de la Tour, où un riche pavillon magnifiquement décoré avait été préparé pour le roi et la famille royale. Madame la duchesse de Berri était arrivée en calèche, le roi, les princes, la cour étaient présents, et déjà les fanfares joyeuses des cors se mêlaient aux aboiements de la

meute impatiente d'entrer en chasse. Le roi allait donner le signal d'attaquer lorsque M. le duc de Berri s'avança, et lui dit :

« Le roi veut-il me permettre de lui demander une grâce? »

Alors, sur un signe du prince, Georges amena les deux déserteurs, qui, reconnaissant le duc de Berri pour le garde-chasse de la forêt, se jetèrent à ses pieds.

« Mes amis, leur dit-il, c'est au roi qu'il faut demander votre grâce, car seul il peut vous l'accorder. Mais je vous ai promis ce matin que le duc de Berri se porterait garant de votre fidélité à venir, je tiendrai ma parole. Le roi veut-il de ma caution ?

sez heureux pour sauver la vie d'un enfant. Le prince chassait donc le daim dans les bois de Meudon ; et la duchesse à qui son état de grossesse avancée ne permettait plus de le suivre, s'était rendue en calèche à Sèvres pour l'attendre. Le daim lancé avec habileté était venu tomber presqu'à l'endroit où se trouvait madame la duchesse de Berri, lorsque la meute lâchée tout à coup, renversa en se précipitant, un jeune garçon qui portait dans ses bras un enfant de trois mois. Le danger était grand au milieu de cette meute furieuse; la vie de l'enfant était en péril. Le duc de Berri se jeta au milieu des chiens, ramassa l'enfant, et le remit sain et sauf dans les bras de ses parents.

On a dit que le duc et la jeune duchesse aimaient les arts; cependant les

calculs avares du brocanteur qui déshonorent les princes. M. le duc et madame la duchesse de Berri protégeaient les arts, ils n'en trafiquaient point. A côté des chefs-d'œuvre des grands maîtres, on voyait souvent dans leurs palais des ébauches imparfaites au milieu desquelles perçait à peine une promesse d'avenir. C'est que si le goût les avertissait de la médiocrité de l'œuvre, leur cœur leur disait aussi que les jeunes artistes sur lesquels s'étendait leur munificence, avaient besoin d'appui pour attendre leur talent. A ceux-là ils achetaient des compositions, fruit d'un génie consommé; ils payaient à ceux-ci des espérances.

M. le duc de Berri aimait à visiter les ateliers des grands maîtres. Il se plaisait à les voir travailler et à ses éloges étaient mêlées de savantes critiques.

[illegible]

[illegible] élevé que [illegible] sé dans [illegible] prince en avait [illegible] position de leur [illegible] un cœur royal à côté d'une âme d'artiste. mais nulle part on n'y apercevait ces

» qui porte le nom de Biron, combien » je compte sur un zèle et sur un dévoue- » ment auxquels nous sommes accou- » tumés depuis des siècles. »

Le 13 juillet 1817, madame la duchesse de Berri était déjà accouchée d'une fille, qui ne vécut point. Elle se plaignait de n'avoir point donné un héritier au trône. « Ne vous désolez point, » lui dit son altesse royale; « si c'était un » garçon, les méchants diraient qu'il » n'est pas à nous, tandis que personne » ne nous disputera cette chère petite » fille. »

Le 13 septembre 1818, la princesse accoucha d'un garçon, qui mourut au bout de deux heures. Le prince remarqua involontairement cette date du 13 qui revenait avec une sorte de fatalité.

LIBRARY

LIVRE SEPTIÈME

[illegible]

de l'apanage est confirmée. — Procès et affaires litigieuses. — Le duc d'Orléans contre le duc de Bassano. — Intimité de l'Élysée et du Palais-Royal. — Madame la duchesse de Berri rencontre lord Bentick chez sa tante. — Démarches pour faire de M. le duc d'Orléans une altesse royale. — Refus du roi. — Motifs qui pouvaient justifier les démarches de madame la duchesse de Berri. — Motifs qui pouvaient expliquer le refus du roi. — M. le duc d'Orléans aux Tuileries. — M. le duc d'Orléans au Palais-Royal. — Phrase remarquable d'un discours de M. Laffitte. — Ses liaisons avec le duc d'Orléans remontent aux cent jours. — Les soupçons des Tuileries ne pénètrent point à l'Élysée. — Tendresse de M. le duc et de madame la duchesse de Berri pour les enfants de M. le duc d'Orléans. — Mot remarquable de ce dernier. — Paroles de monseigneur le duc de Berri.

On a vu jusqu'ici la vie intérieure de monseigneur le duc et de madame la duchesse de Berri, leur vie de l'Élysée, étrangère à l'étiquette, éloignée des pompes et des grandeurs des Tuileries, remplie par les arts, les lettres, le bonheur

domestique et la bienfaisance. Cette existence plaisait aux deux époux. Monseigneur le duc de Berri aimait à courir les aventures de la charité. Travaillant à éteindre les incendies, intervenant dans les accidents périlleux, il était continuellement mêlé aux classes populaires. C'est ainsi qu'un jour où il revenait d'une promenade, suivi d'un seul aide-de-camp, il aperçut, sur le quai qui longe l'île Saint-Louis, des charbonniers retenant un de leurs camarades qui faisait des efforts pour leur échapper et se jeter dans la Seine. Le prince, entrant en conversation avec ces braves gens, apprit que le charbonnier était un père de famille réduit au désespoir par la perte d'une somme de quatre cents francs. Alors, fendant la foule, il arriva, non sans peine, jusqu'à ce malheureux,

et, après une longue résistance de sa part, il obtint de lui la promesse de différer l'exécution de son dessein pendant quelques moments encore. L'aide-de-camp courut à l'Elysée, et rapporta les quatre cents francs. Quelques charbonniers l'ayant suivi par curiosité, tous apprirent alors quel était celui qui venait de sauver leur camarade. Nous retrouverons plus tard leur reconnaissance.

Ce penchant pour la vie privée n'empêchait pas que monseigneur le duc et madame la duchesse de Berri ne vécussent dans une grande intimité avec le reste de la famille royale.

Elle se composait alors, comme on sait, de Monsieur, comte d'Artois; de monseigneur le duc et de madame la duchesse d'Angoulême, de la branche d'Orléans et de la branche de Condé.

Monsieur avait pour la jeune duchesse les sentiments d'un père. Ce prince si gracieux et d'un esprit si français appréciait les grâces et la vivacité spirituelle du caractère de sa belle-fille. Le pavillon Marsan, qu'il occupait, était souvent visité par les deux habitants de l'Élysée.

Madame la duchesse d'Angoulême, qu'on ne pouvait voir sans émotion, tant il y avait de hautes infortunes noblement supportées écrites sur sa fière et mélancolique figure, avait accueilli avec une touchante amitié sa jeune belle-sœur. Il y avait une trop grande union entre monseigneur le duc d'Angoulême et monseigneur le duc de Berri, pour que les sentiments de la princesse à l'égard de sa belle-sœur ne fussent point partagés par le prince son mari. Toute cette

noble famille vivait dans l'intimité la plus parfaite. On cessait dans l'intérieur d'être prince, pour n'être que père, fils et frère. Cette familiarité transpirait même quelquefois en public. Le jour de l'inauguration de Henri IV sur le Pont-Neuf, un accident arrêta, dans l'avenue de Marigny, le char sur lequel était portée la statue. Monseigneur le duc de Berri, qui était sur la terrasse de l'Élysée, aperçut Monsieur et monseigneur le duc d'Angoulême dans leur carrosse. Alors il descendit tel qu'il était, en habit bleu, tête nue et sans ordres. Il eut de la peine à passer, parce qu'on ne le reconnaissait pas. Enfin, quelqu'un l'ayant nommé, les rangs de la foule s'ouvrirent devant lui; et le prince traversa l'allée en disant avec une familiarité qui plut à tout le monde : « Je vous demande

pardon, mes amis; c'est mon père et mon frère qui m'appellent. »

Monseigneur le prince de Condé vivait fort retiré, ainsi que son fils, monseigneur le duc de Bourbon; il paraissait très-rarement à la cour. Depuis l'assassinat du duc d'Enghien, une tristesse profonde pesait sur le chef de cette glorieuse branche de la maison royale, et le fardeau des années, joint à cette longue douleur, avait produit sur son altesse un accablement dont elle ne sortait qu'à de rares intervalles. Il semblait que cette haute intelligence, sans être complétement éteinte, se fût retirée en elle-même. Cette vie si pure et si belle, cette vie droite comme la lame d'une épée, évitait le contact de ces grands noms souillés que le malheur des temps voulait qu'on rencontrât partout. Elle s'isolait

pour finir comme elle avait commencé, sans reproche et sans tache. On eût dit que, lisant dans l'avenir et jetant un long regard sur le passé, le dernier des Condé pleurait sur un nom que personne ne devait porter après lui, et que, se plaçant entre le souvenir de l'agonie des fossés de Vincennes et la prévision de l'agonie de la sinistre alcôve de Saint-Leu, l'illustre vieillard conduisait le deuil de sa race.

Une fois sa vénérable solitude fut troublée par un personnage dont la présence pouvait le surprendre : M. le prince de Talleyrand vint faire sa cour à monseigneur le prince de Condé. C'était, comme on le dit dans le temps, la ligne courbe en visite chez la ligne droite. Alors, soit par une de ces confusions suites du grand âge de

son altesse, soit par une de ces vivacités militaires qui reparaissaient quelquefois dans son caractère et dans ses paroles, elle prit ou feignit de prendre M. le prince de Talleyrand pour l'oncle de celui-ci, grand aumônier de France, et à cette époque archevêque de Reims, homme vénérable pour lequel le prince de Condé avait une affection toute particulière.

« Monsieur l'archevêque, dit ce dernier, venez me voir le plus souvent que vous pourrez; je serai toujours heureux de vous recevoir. Mais, de grâce, ne m'amenez jamais votre neveu, l'évêque d'Autun.

— Maintenant que votre altesse sérénissime m'a fait connaître ses sentiments, répondit avec son inaltérable

sang-froid l'ancien évêque d'Autun, » je puis lui promettre que le prince de Talleyrand ne se présentera pas devant elle. »

Mais cette solitude, que monseigneur le prince de Condé savait rendre inaccessible, se plaisait à être visitée par monseigneur le duc et madame la duchesse de Berri. Le prince de Condé avait toujours eu pour monseigneur le duc de Berri une affection paternelle. Cet attachement remontait à l'époque de l'émigration et aux campagnes de l'armée des princes. Là il s'était passé de nobles et grandes choses ; dans chaque bataille le nom français avait été illustré, des deux côtés, par de beaux faits d'armes ; et les enfants de la France, combattant pour le sol, cette patrie ma-

de caractère et de courage, sans parler de la funèbre ressemblance qu'une destinée fatale devait mettre entre leur fin. Il se rappelait cette vivacité guerrière qui allait toujours en avant, cette fierté de Bourbon qui ne se montrait que dans un jour de bataille pour se faire donner la place qui lui appartenait, la première, la plus voisine du péril; ce caractère français qui inspirait au jeune duc de Berri des billets à la Henri IV, tels que celui-ci, par exemple, dans lequel il annonçait la reprise des hostilités : « La guerre va recommencer; nous en serons, nous autres princes. Il faut espérer, pour l'honneur du corps, que quelqu'un de nous s'y fera tuer. »

Il y avait donc de fréquents rapports entre le prince de Condé et les augustes habitants de l'Élysée. Malheureusement

était digne de clore les destinées d'une si belliqueuse race: « — Où est la guer- » re? En avant. » Puis on l'entendit murmurer d'une voix sourde et basse le symbole de la foi des chrétiens, qu'il n'acheva pas. La victoire devait avoir l'avant-dernière pensée d'un Condé, comme Dieu devait avoir la dernière.

En apprenant la mort de M. le prince de Condé, le roi Louis XVIII répondit au grand-maître des cérémonies qui lui demandait comment il voulait que le prince fût inhumé: — « Comme Dugues- » clin et Turenne. » M. le duc de Berri, qui ressentit vivement cette perte, s'écria: — « Nous avons perdu notre vieux » drapeau blanc. »

Le prince de Condé lui avait légué un bel et grand héritage, un héritage digne du testateur et que l'héritier n'eût

point échangé contre la succession qui fut recueillie plus tard par une autre branche de la maison royale. M. le duc de Berri remplaça son ancien général dans la présidence de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis. Le prince de Condé ne crut pas pouvoir, en mourant, donner une meilleure marque de son souvenir à ses anciens compagnons d'armes que de prier son altesse royale de leur servir de protecteur auprès du roi. Le duc était à la tête de plusieurs établissements de ce genre, et la princesse sa femme, se conformant à ses exemples, se plaisait à être de son côté le centre de toutes les œuvres d'humanité et de bienfaisance : de sorte que, comme le disait un vénérable prélat, l'Elysée devenait de jour en jour la capitale du royaume de la charité.

longues des démarches qu'il faisait, disait-on, auprès du cabinet de Saint-James. De sourdes rumeurs s'étaient propagées à ce sujet. Les choses en étaient même arrivées au point que le duc de Dalmatie écrivit de Lyon à Napoléon pendant les cent jours, afin de le prévenir que le nom d'Orléans était dans la bouche de la plupart des généraux et des chefs. Le bruit de ces manœuvres vint même retentir à la tribune. Dans la séance du 25 juin, au moment où il était question de nommer un héritier à Napoléon, M. Boulay de la Meurthe disait : « Nous sommes entourés de fac-» tieux, d'intrigants, qui voudraient réus-» sir à faire déclarer le trône vacant » afin d'y placer les Bourbons. Il existe » une faction d'Orléans. Mais il est » douteux que le duc d'Orléans voulût

» accepter la couronne ; ou, s'il l'accep-
» tait, ce ne serait que pour la rendre à
» Louis XVIII. »

On voit que M. Boulay de la Meurthe ne jugeait pas moins favorablement son altesse sérénissime que M. le duc de Wellington ne l'avait jugée. Un fait avait contribué peut-être à former cette double opinion. M. le duc d'Orléans, vivement pressé par les cabinets alliés de s'expliquer sur ses intentions, avait répondu, sans doute en ne cédant qu'à la voix de son cœur, de manière à justifier et l'éloge que M. le duc de Wellington fit, quelques semaines plus tard, de sa loyale soumission à son roi légitime, et les soupçons de fidélité que M. Boulay de la Meurthe faisait planer à la même époque sur sa personne.

Cependant ces nuages n'étaient point

encore entièrement dissipés lors de la seconde restauration. On ne peut le dissimuler, les hommes les plus dévoués à la maison de Bourbon voyaient avec peu de faveur son altesse sérénissime. Son nom rappelait de si tristes et de si sanglants souvenirs ! En vain le roi avait étendu son pardon entre le jeune prince repentant et la honte paternelle. Les serviteurs les plus fidèles, les amis les plus sincères de la branche aînée, préparés à toutes les obéissances, désobéissaient presque à la volonté royale quand il s'agissait de M. le duc d'Orléans.

Avant la restauration même, on avait vu les émigrés marquer d'une manière non équivoque l'éloignement qu'ils portaient au nom et à quelques antécédents du prince; et un soir, à Londres, dans le foyer d'un théâtre, il avait fallu, pour

Madame la duchesse de Berri avait retrouvé à Paris, dans la branche cadette de la famille royale, des parents qui lui avaient été chers en Sicile, et sa jeunesse avait été fidèle aux affections de son enfance. On a vu comment M. le duc d'Orléans était rentré en France lors de la première restauration, comment la générosité royale lui avait restitué ses riches apanages, et avec quelle vivacité de reconnaissance son altesse sérénissime avait accueilli de si grands bienfaits. On a vu de même qu'elle était partie avec *Monsieur* lors des cent jours pour aller prendre le commandement d'un corps d'armée. Bientôt après, le duc d'Orléans avait quitté la France, comme le reste de la famille royale. Il s'était alors réfugié en Angleterre, et la branche aînée conçut quelques om-

[illegible]

d'entrer en jouissance de la fortune colossale qui lui était rendue. On le vit alors déployer cette activité infatigable et ce goût prononcé pour la propriété qui avaient déjà marqué, d'une manière brillante, la négociation qu'il suivit, lors de l'affaire de la dot de madame la duchesse d'Orléans, auprès du parlement de Sicile.

Au moment où la paix commençait à régner pour tout le monde, son altesse entrait en campagne. Il ne s'agissait point, il est vrai, d'une de ces guerres où le canon tonne, où les épées sont tirées, et où la victoire doit prononcer entre deux drapeaux. C'était le palais de justice qui était le champ de bataille. Le Palais-Royal était devenu le quartier-général des opérations judiciaires du prince, et s'étendant avec ses vastes domaines, elles

s'agrandissaient chaque jour. Il s'était formé, avec une habileté consommée, un conseil du contentieux, et, entouré de ce savant état-major, composé des plus habiles jurisconsultes de la France, il poursuivait un nombre considérable de procès, qui jetèrent l'alarme parmi les acquéreurs des biens nationaux.

Fallait-il attribuer cette conduite du prince au seul désir d'arrondir ses vastes domaines, ou bien, par une arrière-pensée politique, son altesse se trouvait-elle heureuse de donner une garantie au roi Louis XVIII, tout en se donnant à elle-même de nouveaux biens?

Toujours est-il que bientôt toutes ces escarmouches judiciaires aboutirent à une affaire générale. On peut appeler de ce nom le procès important que M. le duc d'Orléans intenta à M. le duc de Bassano,

relativement à des actions de canaux provenant de l'apanage d'Orléans et que Napoléon avait données en 1815 en dépôt et gage à son ancien ministre, M. Maret. On vit M. le duc d'Orléans revendiquer ces actions, un peu sans doute dans l'intérêt de sa fortune, mais bien plus encore dans l'intérêt de ses principes. « Car, répétait-il avec une force de logique incomparable, un gouvernement de fait, un gouvernement illégitime n'avait pu transmettre ces actions légalement. »

Lors de son mariage, madame la duchesse de Berri trouva le duc d'Orléans livré à ces préoccupations judiciaires. La jeune princesse avait toujours ressenti une vive affection pour la duchesse d'Orléans sa tante. Son arrivée établit entre la branche aînée et la branche cadette des rapports plus fréquents et une inti-

mité plus grande. Elle aimait à se rendre sans étiquette et sans suite au Palais-Royal, et les habitants du Palais-Royal se montraient continuellement à l'Elysée.

Ce fut dans une de ces visites inattendues, par lesquelles madame la duchesse de Berri se plaisait à surprendre sa tante d'Orléans, qu'eut lieu un fait où le caractère de la jeune princesse, qu'on avait jugé jusque là légère et naïve, se dessina avec une fierté et une énergie que personne ne lui avait soupçonnées.

Madame la duchesse de Berri s'était rendue au Palais-Royal. Suivant son habitude, elle ne voulut point être annoncée, et entra chez sa tante, sur les pas de l'huissier qui la précédait. Mais arrivée sur le seuil, elle aperçut lord Bentick assis devant la duchesse d'Orléans et conversant avec cette princesse, qui parais-

sait lui faire le plus bienveillant accueil. A cet aspect, le souvenir de cette triste journée où elle avait vu son aïeule bannie de la Sicile par cet arrogant étranger se retraça à la pensée de madame la duchesse de Berri. Elle recula vivement en arrière, et sortit du Palais-Royal sans avoir dit une seule parole à sa tante. Le lendemain madame la duchesse d'Orléans s'empressa de se rendre à l'Élysée pour savoir quel motif avait pu causer le départ si brusque de son altesse royale. Alors madame la duchesse de Berri lui dit: « Je n'ai pu vous voir de sang-froid faire un si bon accueil à un homme que je regarde comme le meurtrier de votre mère. »

Cependant ce fait n'altéra en rien les rapports d'intimité qui unissaient la nièce et la tante, et bientôt madame la

[redacted]

la duchesse de Berri, plus à portée de connaître la vivacité du désir de son oncle à cet égard, puisque les relations étaient plus intimes et plus fréquentes entre l'Élysée et le Palais-Royal qu'entre le Palais-Royal et les Tuileries, organisa dans la famille royale une sorte de conspiration bienveillante pour obtenir du roi ce titre si désiré par le duc d'Orléans. Mais le refus de Louis XVIII fut positif et inflexible. « Le duc d'Orléans est assez près du trône, répondit-il à toutes les sollicitations; je dois à mes neveux de ne pas l'en rapprocher davantage. »

Y avait-il dans la conduite de M. le duc d'Orléans quelque chose qui justifiât cette inflexibilité du roi Louis XVIII, résistant aux prières d'une partie de la famille royale; ou bien cette conduite était-elle de nature à motiver ces sollici-

[redacted]

l'effusion extraordinaire et la sensibilité expansive avec laquelle S. A. S. remplissait ce devoir. Le roi, *Monsieur*, *Madame*, madame la duchesse de Berri, étaient, chacun à leur tour, salués par ses toasts. M. le duc d'Orléans ne les portait-il pas tous dans son cœur? C'est à peine si la loi rigide de l'étiquette pouvait tenir son enthousiasme dans le respect. Quelquefois le dévouement était le plus fort, et devançant le moment où il lui était permis de se manifester, on entendait dans ces occasions solennelles une voix sonore retentir solitaire et rompre le silence par le cri de *vive le roi!* C'était celle de M. le duc d'Orléans.

A ces motifs déjà si puissants venait se joindre une considération politique.

M. le duc d'Orléans était un homme

de sagesse et de prudence. Une longue et dure expérience lui avait appris ce qu'il en coûte aux princes qui se laissent tenter aux séductions de la démocratie. Que n'avaient point promis les hommes de 91 et 93 à son malheureux père? N'était-ce point par l'appât d'une couronne qu'ils l'avaient conduit, d'arrêt de mort en arrêt de mort, jusqu'à son propre échafaud? Pour arriver à ce fatal dénouement, combien ne lui avaient-ils pas fait traverser de crimes, et par quelles angoisses atroces, par quelle horrible agonie, la révolution de 93 avait-elle récompensé les prodigalités que le prince lui faisait depuis quatre ans avec la fortune de ses ancêtres; sans parler de cette journée du 21 janvier, où il lui fit d'épouvantables largesses avec le plus pur de leur sang? Le duc d'Orléans

actuel ne pouvait point s'avancer sur le balcon de son palais, sans que ses yeux tombassent sur la place où, par un raffinement de cruauté, on avait fait arrêter la fatale charrette qui portait son père, afin que les magnificences de son passé apparaissant aux désolations de son présent vinssent tourmenter encore ses souffrances et verser de nouvelles amertumes sur son agonie.

Vingt ans passés après ce sinistre événement, un homme qui avait promené ses malheurs et ses regrets de pays en pays, inconnu aux serviteurs de cette demeure, qu'il ne connaissait pas, s'était présenté au Palais-Royal, et s'agenouillant au bas du grand escalier, on l'avait vu toucher de ses lèvres les marches vers lesquelles il était penché. C'était le duc d'Orléans, qui, de retour enfin au

lieu de sa naissance, baisait les dalles qu'avaient foulées ses ancêtres. Certes ce n'était pas lui qui voudrait maintenant compromettre la sécurité de cette restauration qui, rendant à chacun sa place, avait ouvert le Palais-Royal devant la branche cadette, en même temps que le château des Tuileries devant la branche aînée.

Il y avait sans aucun doute dans de pareilles considérations de quoi justifier l'empressement de la famille royale à solliciter pour M. le duc d'Orléans le titre qui faisait l'objet de son ambition. Mais ceux qui approuvaient le refus du roi Louis XVIII avaient bien aussi à faire valoir quelques motifs qui ne manquaient pas d'une apparence de justesse.

Ils faisaient remarquer que les salons du Palais-Royal accueillaient toutes

les personnes qui n'étaient point admises aux Tuileries, et que, par contre, les personnes qu'on voyait habituellement aux Tuileries ne se présentaient qu'à de rares intervalles au Palais-Royal. Ces deux résidences étaient comme les capitales opposées de deux royaumes différents.

Dans celle-là se groupaient tous ceux qui avaient donné des marques de fidélité et de dévouement aux principes monarchiques, les loyautés éprouvées, les vies pures et sans tache, les opinions monarchiques fortement arrêtées, tous les hommes enfin qui étaient fermement convaincus que les jeunes libertés de la France ne pouvaient subsister qu'en s'abritant sous le chêne séculaire de la monarchie.

Au Palais-Royal, au contraire, on voyait

affluer tous les débris des assemblées révolutionnaires, les noms de tous temps hostiles à la maison de Bourbon, ceux qui, après avoir acquis en la combattant leur célébrité politique, n'avaient point dissimulé leur répugnance en la voyant remonter sur le trône. Pour que ces hommes se fissent les hôtes habituels du Palais-Royal, ne fallait-il pas qu'ils y fussent bien reçus? Pourquoi la demeure du premier prince du sang se remplissait-elle aussi des serviteurs de l'empire qui n'avaient point voulu se rallier à la branche aînée?

N'y avait-il pas encore quelque arrière-pensée dans cette affectation avec laquelle il exhumait tous les souvenirs historiques de 89 à 92, pour occuper le pinceau de Vernet? Il mettait en même temps la révolution dans sa galerie, et le person-

nel révolutionnaire dans ses salons. Tout personnage qui cessait d'être accueilli au château voyait s'ouvrir devant lui les portes du Palais-Royal. Sa faveur allait chercher les disgrâces. Quel attrait convoquait autour de lui les mécontentements de tous genres? Pourquoi l'opposition était-elle toujours en majorité dans ses fêtes?

On citait des faits à l'appui de ces observations. Quand M. Pasquier avait eu le tort de destituer M. Casimir Delavigne de ses modestes fonctions de bibliothécaire de la chancellerie, à cause de ses premières *Messéniennes*, qui n'étaient que l'honorable expression d'un sentiment de nationalité, Louis XVIII, qui blâma vivement cet acte à la fois injuste et impolitique, n'avait pu le réparer. M. le duc d'Orléans, avec un empresse-

[illegible]

[illegible] l'influence [illegible] lui avait [illegible] [illegible] de l'empire la confiance de Napoléon. Toutes les notabilités des anciennes parle-mentaires les moins favorables à la bran-che aînée se groupaient autour de cette

haute puissance financière. Il était en quelque sorte le chef de l'opposition de la chambre élective. Cet homme c'était M. Laffitte. La liaison de M. Laffitte avec M. le duc d'Orléans était connue. A l'époque même des cent jours, le banquier avait rendu au premier prince du sang un service qui avait peut-être été l'origine des relations intimes qui, lors de la seconde restauration, s'établirent entre eux. Surpris comme tout le monde par la catastrophe du 20 mars, M. le duc d'Orléans avait été obligé de quitter précipitamment la France. Toutes ses ressources disponibles dans ce moment se montaient à quinze ou seize cent mille francs de valeurs provenant de coupes de bois auxquelles le gouvernement impérial avait mis opposition. La négociation de ces valeurs partout tentée avait

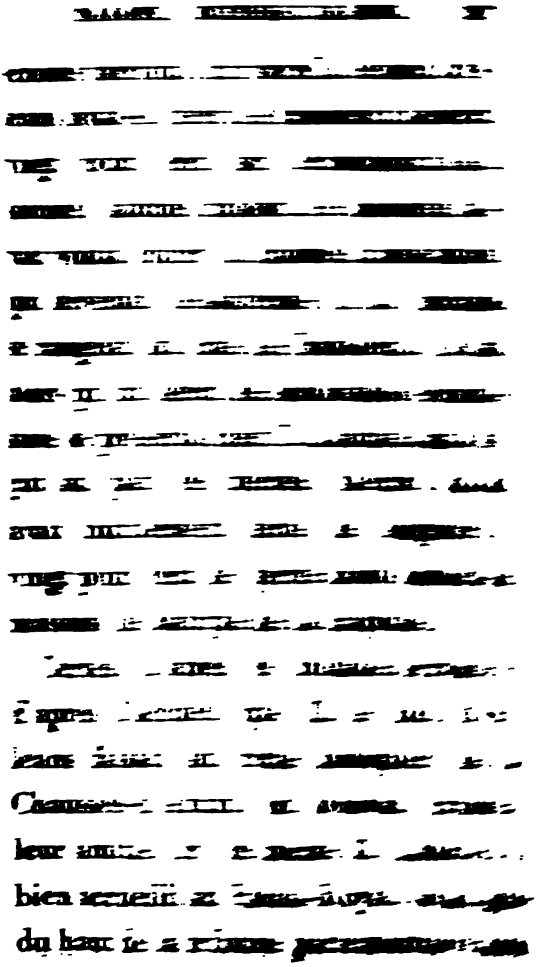

phrase qui avait eu un long retentissement dans la presse et qui avait produit une impression difficile à effacer. Le 10 février 1817, on discutait le projet de loi relatif aux finances; M. Laffitte, prenant la parole, attaqua violemment le ministère, et déclarant qu'il y avait des leçons dans l'histoire, il ajouta que l'expérience avait prouvé que les jeunes libertés ne pouvaient vivre à l'ombre de vieilles dynasties. « Les Anglais, » s'écria-t-il, durent toutes leurs fran- » chises à la révolution qui transféra la » couronne sur la tête de Guillaume. »

Cette allusion, qui semblait assez claire par elle-même, le devint plus encore quand M. de Richelieu, alors premier ministre, relevant avec une loyale indignation les paroles du député de la Seine, lui demanda si son intention avait

été, oui ou non, de provoquer un mouvement en faveur du duc d'Orléans.

On ne peut le dissimuler, cet ensemble d'observations et ce concours de faits pouvaient donner une apparence de raison à l'inflexibilité des refus de sa majesté Louis XVIII lorsqu'on lui proposa d'accorder le titre d'altesse royale à M. le duc d'Orléans. Au moins les personnes qui n'étaient point entièrement favorables à son altesse sérénissime invoquaient-elles ce faisceau de circonstances pour accréditer leur défiance et justifier leurs insinuations.

Mais ce n'est point à l'Élysée que ces personnes étaient admises à exprimer leurs soupçons à l'égard du prince. C'eût été offenser M. le duc et surtout madame la duchesse de Berri que d'élever le moindre doute sur la loyauté et

la fidélité de la famille d'Orléans. Elle savait quel langage lui parlait sa tante bien-aimée. Elle avait été souvent émue de l'enthousiasme plein de tendresse, c'est le mot, avec lequel le duc d'Orléans lui-même s'exprimait sur le roi et la famille royale. Combien de fois son château de Rosny, sous les grands ombrages duquel elle aimait tant à recevoir les nobles habitants du Palais-Royal, fut témoin de ces épanchements! Madame la duchesse de Berri aimait à s'entourer des jeunes enfants de sa tante; il n'y avait point de place dans son cœur pour l'envie. Le duc de Berri partageait sous ce point de vue tous ses sentiments.

Dans l'année 1818, la naissance d'un prince suivie deux heures après de sa mort avait mis l'Élysée en deuil. Peu de jours après cette perte, M. le duc de Berri

» tune. Ma femme peut ne plus me » donner d'enfants ou ne me donner que » des filles ; alors la couronne passera » à votre fils. »

A ces mots le duc d'Orléans répondit avec une vive émotion :

« Du moins, monseigneur, si un jour » il obtenait la couronne, ce serait vous » qui la lui donneriez en qualité de se- » cond père ; car vous êtes plus jeune » que moi, et mon fils tiendrait tout de » vos bontés. »

Lorsque, l'année suivante, *Mademoiselle* naquit, l'intimité des deux familles se resserra encore. Déjà l'on faisait des projets pour son avenir, que la pensée de ses parents unissait à celui de M. le duc de Chartres. Cette espérance lointaine était accueillie avec toutes les marques de la plus vive gratitude par la maison

LIVRE HUITIEME.

LIVRE HUITIÈME.

Situation politique de la France au commencement de l'année 1820. — Les hommes et les choses. — Les intérêts nouveaux et les passions révolutionnaires. — Politique de M. Decazes. — Effets de cette politique. — Perturbation des esprits. — Élections menaçantes. — Symptômes inquiétants. — M. le duc de Berri reçoit des lettres anonymes. — Ses pressentiments. — Leurs altesses royales au bal de M. de Greyffulh. — Nuit du 13 février. — Le duc et la duchesse dans la loge de la famille d'Orléans. — La duchesse se retire. — Elle est conduite jusqu'à son carrosse par son mari. — Assassinat du prince. — Sa longue agonie. — Ses dernières paroles. — Sa mort.

On était dans l'année 1820. Les esprits étaient profondément émus ; les

passions grondaient ardentes et implacables; il y avait des inquiétudes dans le présent, des menaces dans l'avenir.

Cette situation difficile était la conséquence des éléments de perturbation que contenait la société française, et de la politique suivie par les hommes qui occupaient le pouvoir.

Quand une révolution a travaillé longtemps un pays, si elle disparaît quelquefois de la surface, elle laisse son germe profondément enfoui dans le sol. C'est ce qui était arrivé en France aux opinions révolutionnaires. Lorsque la restauration s'effectua, elles s'effacèrent, mais elles ne cessèrent point d'exister. Il y avait encore dans cette vaste population quelques-unes de ces âmes atroces, que la crise de 93 avait vu se produire avec une effroyable énergie; car

à peu les nouveaux intérêts alarmés, et d'éteindre les passions mauvaises qui fermentaient dans le sol. Mais rien de cela n'arriva à cause du système politique qu'on appliqua à cette situation déjà si difficile.

Le pouvoir était dans ce moment confié aux mains d'un jeune ministre que la bienveillance marquée de Louis XVIII avait élevé au premier poste de l'état. M. Decazes avait pris auprès du roi la place que remplissait M. de Blacas. Sa fortune avait été prompte et grande.

Il était arrivé à l'âge où d'ordinaire on part, et la faveur royale comblant toutes les distances avait rapproché, en peu d'instants, son obscurité des honneurs, son inexpérience du pouvoir.

Dans ce poste important M. Decazes fut l'instrument d'un système dont il

trop forte, ne leur échappât. Ils voulaient donc que la révolution conservât de la vie en France. Ils en avaient besoin comme d'un épouvantail pour contraindre la royauté à respecter leurs positions; comme d'un brûlot pour faire sauter le trône, si le trône échappait complétement à leur influence.

Alors commença cette politique dont les conséquences devaient être si déplorables. On vit les amis du roi ennemis du ministère, et le ministère prit peu à peu pour amis les ennemis du roi. Cela eut des suites incalculables. Les masses durent penser qu'il fallait que les projets prêtés aux hommes monarchiques par la calomnie de leurs adversaires, fussent réels pour que le prince les éloignât de sa faveur et de ses conseils. D'un autre côté, les révolution-

naires, appuyés par un ministère royal, purent lever la tête. Ils cessèrent d'effrayer quand ils furent présentés au pays par la main qui tenait le pouvoir. Comment croire que l'homme d'état qui jouissait de la haute confiance du trône, pût marcher avec des hommes qui eussent été ses ennemis? Alors s'établit une confusion qui devait être fatale; la confusion des intérêts nouveaux qui voulaient seulement exister, et des haines révolutionnaires qui voulaient tuer la monarchie. Celles-ci, qui n'avaient pour elles ni le nombre ni la force, se cachèrent désormais derrière ceux-là et parvinrent à les alarmer. De sorte que par la suite ces intérêts attaquèrent en croyant se défendre, et s'enrôlèrent sous le drapeau des passions politiques, sans savoir où on les conduirait.

En vain dirait-on que la royauté, étant représentée par son ministère, ne devait point être exposée aux soupçons et aux ressentiments qu'on excitait contre les royalistes. Il y avait un instinct profond qui avertissait tout le monde que par une pente inévitable la royauté reviendrait tôt où tard à ses amis naturels. On cherchait donc à l'affaiblir pour ne la leur céder qu'impuissante et désarmée, et le poids des soupçons et des défiances que le ministère jetait sur les hommes monarchiques remontait vers le trône, parce que chacun savait qu'un jour viendrait où le trône s'appuierait sur eux.

Cependant la révolution, ainsi favorisée par M. Decazes, avait fait de rapides progrès, des progrès si rapides qu'une partie du conseil s'en était alarmée. L'urne

[illegible]

ler si loin, que les yeux de M. Decazes lui-même commencèrent à s'ouvrir. Les colléges électoraux lui envoyèrent le régicide Grégoire, et, ce qui le frappa plus encore peut-être, M. Benjamin Constant, servant d'interprète à la révolution qui, après avoir grandi à l'ombre de l'alliance du jeune ministre, songeait à sortir de tutelle, publia un écrit dans lequel il annonçait avec toute la naïveté de l'ingratitude politique, que le temps des services et de la puissance de M. Decazes était passé, et qu'il devait songer à la retraite puisque l'on n'avait plus besoin de lui.

Alarmé par ces symptômes, M. Decazes, au moment dont il s'agit, voulait, de concert avec les doctrinaires, remanier la loi électorale dans le but d'amoindrir en même temps l'influence des

tifs; il semblait que la situation couvât quelque grave événement que personne ne voyait encore, mais dont tout le monde sentait la présence fatale derrière le voile qui le cachait.

Depuis quelque temps, M. le duc de Berri recevait chaque jour plusieurs lettres anonymes qui contenaient d'effroyables menaces. La mort semblait lui apparaître sous le pli de chaque billet qu'il ouvrait. Les mains invisibles qui l'avertissaient ainsi ne se lassaient pas, et il était lui-même agité de sinistres pressentiments qu'il cachait le plus qu'il pouvait à madame la duchesse de Berri. Était-ce une voix secrète qui lui révélait un péril qui se faisait proche; ou bien n'étaient-ce pas ces sourdes rumeurs elles-mêmes qui finissaient par assombrir ses pensées?

[illegible]

Liége, qui portait la nouvelle de sa mort à un prince d'Allemagne.

Ces pressentiments et ces rumeurs se renouvelaient pour M. le duc de Berri. On n'était encore qu'au commencement du mois de février, et déjà sa mort était annoncée à Londres. Il semblait qu'il y eût dans les airs un poignard invisible, dont la pointe était déjà sur le cœur du prince et dont la poignée était partout.

Cependant l'approche du carnaval avait chassé ces idées sinistres. M. le duc et madame la duchesse de Berri avaient donné deux bals très-brillants, et tout Paris avait admiré les pompes élégantes de l'Élysée, et ces fêtes ordonnées avec plus de grâce encore que de magnificence. Le samedi 12 février, le prince et la princesse assistèrent au bal somptueux donné par M. le comte de Greffulh.

Ils trouvèrent de bon goût la plaisanterie de la distribution des petits couteaux que le maître de la maison fit faire aux femmes, par allusion à une pièce de théâtre dans laquelle un acteur aimé du public avait le privilége d'égayer tout Paris (1). Le lendemain 13 février M. le duc de Berri fit à plusieurs reprises sourire sa majesté en lui racontant, au dîner du roi, la fête de la veille, et il se plaignit gaîment de n'avoir rien à faire ce soir-là.

C'était le dimanche gras; on donnait à l'opéra *le Carnaval de Venise*, *le Rossignol*, et les *Noces de Gamache*. Pour occuper cette soirée que les bals [illegible] [illegible] La famille d'Orléans [illegible] [illegible]

(1) [illegible]

plaient la salle, attirés par cette joyeuse époque de l'année qui donne le signal de tous les plaisirs. C'était un gracieux spectacle que ces loges étincelantes de femmes, de diamants et de fleurs. Tous les visages avaient un air de fête, et l'on eût dit qu'on respirait avec l'air l'influence de ces folles journées, jetées dans le cours de l'année comme pour reposer les hommes de la gravité de la raison et des préoccupations des affaires.

Une circonstance avait ajouté à la satisfaction publique. M. le duc et madame la duchesse de Berri avaient profité d'un entr'acte pour aller rendre visite dans leur loge à M. le duc et madame la duchesse d'Orléans. Monseigneur caressa beaucoup les enfants qu'il aimait, ainsi qu'on l'a dit, d'une tendresse presque paternelle; il joua surtout avec le petit

va suivre, il faut rappeler quelques détails topographiques sur un édifice qui n'existe plus.

L'Académie royale de Musique était un bâtiment isolé, entouré de quatre rues. L'entrée dite des Princes était dans la rue latérale qui porte encore aujourd'hui, comme à cette époque, le nom du compositeur Rameau. Le carrosse de Madame la duchesse de Berri s'était placé devant cette entrée. La portière était ouverte; les gardes sous le vestibule, et la sentinelle au dehors présentaient les armes; depuis longtemps M. le duc de Berri ne souffrait plus que la garde sortît pour former la haie quand il quittait le théâtre.

La sentinelle qui présentait les armes tournait le dos à la rue Richelieu; M. le comte de Choiseul aide-de-camp du

prince, était à la droite du factionnaire, au coin de la porte d'entrée, tournant également le dos à la même rue. M. le comte de Mesnard, premier écuyer de madame la duchesse de Berri, lui donna la main gauche pour monter dans son carrosse ainsi qu'à madame la comtesse de Béthisy; M. le duc de Berri leur présentait la main droite. M. le comte de Clermont-Lodève, gentilhomme d'honneur du prince, était derrière son altesse royale.

Déjà l'un des gens relevait le marche-pied. Le prince, qui était encore sous l'auvent du portique, faisait signe de la main à la princesse en lui disant: « *Adieu, Caroline*; *nous nous reverrons bientôt*, » et il était à demi retourné pour rentrer au théâtre, lorsqu'un homme, venant de la rue Richelieu, se glissa entre le factionnaire et les personnes qui

entouraient son altesse royale, s'appuya d'une main sur l'épaule gauche du prince, et lui porta de l'autre un coup violent sous le sein droit.

M. le comte de Choiseul crut que cet homme avait involontairement heurté le prince en courant, et le repoussa en lui disant: « Prenez donc garde à ce que vous faites. »

Pendant qu'il s'enfuyait, le prince portant la main sur le côté où il avait reçu le coup, s'écria : « Je suis assassiné. » Et comme ceux qui l'entouraient l'interrogeaient avec une anxiété toujours croissante, il s'écria une seconde fois d'une voix forte: « Je suis un homme mort, je tiens le poignard. »

MM. de Choiseul et de Clermont, le factionnaire nommé Desbiès, un des valets de pied et quelques autres personnes

quette dans le passage où se tenait la garde; on l'adossa contre la muraille, et on entrouvrit les habits pour chercher la blessure.

Madame la duchesse de Berri s'était jetée à genoux devant lui. Elle étanchait le sang qui coulait avec une abondance effrayante. Le prince dit de nouveau : « Je suis mort; un prêtre ! Venez, ma » femme, que je meure dans vos bras. » Alors madame la duchesse de Berri se jeta sur son mari, qui tombait en défaillance, et elle fut couverte de son sang.

Cependant l'assassin fuyait toujours avec une rapidité extrême; et comme il avait de l'avance sur ceux qui le poursuivaient, il allait leur échapper, lorsque vis-à-vis l'arcade Colbert un garçon du café Hardy, nommé Paulmier, l'arrêta au passage, après une lutte de

espèce de poinçon d'une
rente.

Il était à craindre que, dan
mouvement d'indignation
les soldats qui entouraient l'
passassent par les armes. M.
et M. de Clermont leur cri
pas le toucher; ses révél
vaient être précieuses pour l
pays.

Tandis que ceci se passait
il y avait dans l'intérieur du t
scène de douleur et de déso
tirait des larmes de tous ceux
étaient témoins. On avait à gra
fait remonter à M. le duc de Be
soutenant sa marche chancelan
calier qui conduisait au petit salo
derrière sa loge. C'est là que M. le
de Clermont vint annoncer que le m

de sa figure, semblait vouloir retenir la vie qui s'en allait.

Hélas! la jeunesse et la force ne peuvent rien contre ces cercueils imprévus que la main d'un meurtrier cache, comme de sinistres piéges, dans les ombres de la nuit! Tout à l'heure plein de santé, et maintenant gisant là, faible, inanimé et sentant déjà sur son front les sueurs glacées de l'agonie! Le crime avait été si rapide, et si peu de personnes en avaient connaissance, que la nouvelle n'avait pas pénétré dans l'enceinte de l'Opéra. Le second acte du ballet n'était donc point interrompu; on entendait, du salon où l'on avait placé le prince, le bruit de la musique, et à travers un large carreau qui donnait sur la loge on voyait même les danses s'exécuter sur le théâtre. Tableau digne d'une douleur éternelle!

Les sons joyeux de l'orchestre qui s'éteignent et les râlements d'une agonie qui commence; une fête et un assassinat; les larmes, les cris, le deuil, le désespoir dans le séjour des plaisirs; les riantes images de ce lieu profane apparaissant comme une effroyable ironie à des yeux qui allaient se fermer pour jamais, et une simple cloison séparant les joies du monde de toutes les horreurs de la mort!

A chaque moment la porte de la loge s'ouvrait pour laisser entrer de nouveaux secours et de nouvelles douleurs. MM. Lacroix et Caseneuse étaient venus apporter les ressources de leur art. On avait pratiqué des saignées au bras, et tenté d'élargir la plaie pour donner passage au sang épanché. Ce fut alors que madame la duchesse de Berri, inter-

rogeant le docteur Blancheton qui
à quelques pas du prince, lui adre
voix basse ces paroles : « La blessur
» elle mortelle? J'ai du courage,
» beaucoup; je saurais tout supporte
» vous demande la vérité. » Le méd
répondit d'une manière équivoqu
craignait de donner des espérances q
l'événement pouvait ne pas tarder à
mentir.

Cependant le prince, qui, dès le pre
mier moment, s'était senti frappé à mort,
répéta avec plus d'instance le cri qu'
n'avait cessé de faire entendre : « Ma
» fille et l'évêque d'Amyclée ! » M. de
Clermont courut aux Tuileries chercher
le prélat, pendant qu'une autre personne
se rendait en toute hâte à l'Élysée pour
avertir madame de Gontaut, gouvernante
de mademoiselle. En même temps, M. de

Mesnard s'acquittait d'une pénible mission auprès de *Monsieur*, *Madame*, M. le duc d'Angoulême, et leur apprenait l'événement qui venait d'avoir lieu.

Bientôt on vit arriver M. Bougon, chirurgien de *Monsieur*. Dès qu'il eut examiné la plaie, il y appliqua sa bouche afin d'attirer le sang au dehors. « Que » faites-vous? » dit le prince en le repoussant doucement; « la blessure est » peut-être empoisonnée. »

La triste nouvelle commençait à se répandre. Tout Paris, ce soir-là, était rempli de fêtes. Le salon de M. le duc d'Albufera, qui donnait un bal magnifique, fut un des premiers où parvint le bruit de l'assassinat. Madame de Lagrange, qui y trouvait, quitta précipitamment la salle; la consternation fut universelle, et la fête fut interrompue. Bientôt la funeste

nouvelle eut fait le tour de la ville. Partout l'effet était le même. Les danses cessaient, la foule s'écoulait silencieuse et morne, et il arrivait de chacune de ces réunions quelque vieux serviteur qui venait s'enquérir de l'état du prince mourant.

En peu d'instants le foyer et les corridors de l'Opéra furent remplis. Tout ce qu'il y avait de grand et d'illustre en France se pressait dans cette enceinte devenue trop étroite. Monseigneur le duc de Bourbon, M. le duc de Richelieu, M. le vicomte de Chateaubriand, tous les ministres, toute la cour, se hâtaient d'arriver au lieu où se mourait le prince, et, de cette porte qui s'entr'ouvrait à chaque instant, la crainte et l'espérance sortant tour à tour allaient remuer tous les cœurs qui semblaient tenir au dernier

» malheureuse que ceux de ma famille. »

Dans ce salon étroit, l'air commençait à manquer au prince. On le transporta dans la salle d'administration de l'Opéra, et l'on songea en même temps à lui préparer un lit; car, jusqu'à ce moment, il était resté assis sur le fauteuil où il avait été placé. Il fallut emprunter au mobilier du plaisir de quoi dresser ce lit de mort.

Vers une heure du matin, M. Dupuytren arriva. Le prince était couché sur le côté droit; sa large blessure était ouverte, son front était pâle, son lit couvert de sang : c'était un effroyable tableau. Les hommes de l'art se consultèrent. On décida qu'il n'y avait plus qu'un seul moyen à tenter, c'était d'élargir encore la plaie pour donner au sang une plus facile issue.

Alors M. Dupuytren s'avançant vers le duc de Berri, lui adressa quelques questions qui demeurèrent sans réponse. Sur sa demande, madame la duchesse de Berri les répéta au prince en ajoutant : « Je vous en prie, mon ami, » indiquez-moi l'endroit où vous souf- » frez. » Le duc prit la main de sa femme et la posa sur sa poitrine. « C'est là que » vous souffrez? » continua la duchesse. « Oui », répondit-il d'une voix faible et basse, « j'étouffe. »

Il s'agissait de commencer l'opération. M. Dupuytren avait engagé *Monsieur* à faire éloigner madame la duchesse de Berri. « Mon père, dit-elle, ne me forcez » pas à vous désobéir. » Puis elle ajouta en s'adressant au chirurgien : « Je ne » vous interromprai point, monsieur, » agissez. » Agenouillée sur les bords du

lit, elle tint pendant l'opération la main gauche du prince qu'elle arrosait de larmes. Quand M. le duc de Berri sentit le fer dans la plaie, il s'écria : « Laissez-moi, » puisque je dois mourir. — Mon ami, » lui dit sa femme, « souffrez pour l'amour » de moi. »

Le prince ne proféra plus une plainte, et subit sans murmurer cette nouvelle souffrance.

Cependant l'opération était achevée, l'appareil était inondé de sang ; la respiration de M. le duc de Berri devint plus facile, son pouls un peu moins faible ; mais s'il éprouvait quelque soulagement, toute espérance avait disparu. On connaissait enfin la profondeur de la plaie. La lame, qui avait six pouces de longueur, avait pénétré tout entière dans le corps du prince. « Ma pauvre femme, que vous

» êtes malheureuse! » dit-il à madame la duchesse de Berri, en lui passant la main dans les cheveux, lors de ce moment de calme qui succéda à l'opération. Puis, comme il voyait le désespoir de la duchesse augmenter à mesure que ses propres forces diminuaient, il ajouta d'une voix plus haute et plus ferme: « Mon amie, ne vous laissez pas accabler » par la douleur, ménagez-vous pour l'en- » fant que vous portez dans votre sein. »

A ces mots il se fit un mouvement dans la salle. Tous les cœurs tressaillirent, un éclair brilla dans tous les yeux. A côté de cette tombe entr'ouverte, un berceau venait d'apparaître. Le prince, déjà à demi enveloppé des ombres de la mort, semblait en être sorti une dernière fois pour dire la parole de vie à sa race; au milieu de ces ténèbres san-

glantes qui s'épaississaient sur la famille de Louis XIV, on avait vu percer un rayon d'avenir.

Le prince avait demandé déjà plusieurs fois à voir son assassin. « Qu'ai-je fait » à cet homme? » répétait-il; « peut-être » l'ai-je offensé sans le vouloir. — Non, » vous ne l'avez jamais vu, » répondit *Monsieur*, « et il n'a contre vous aucune » haine personnelle.—C'est donc un in- » sensé! » s'écria M. le duc de Berri. Ce fut là le nom le plus dur dont la victime se servit pour qualifier l'assassin. Le duc avait demandé qu'on suppliât le roi de se rendre auprès de lui. « Le roi » n'arrive pas, » disait-il sans cesse, « je » n'aurai pas le temps de demander la » grâce de l'homme. »

Cette pensée le préoccupait, et il y revenait toujours.

La duchesse les conduisait elle-même, et leur présenta Mademoiselle en leur disant: « Embrassez votre sœur »; puis, se penchant vers son mari, elle répéta à plusieurs reprises: « Charles, Charles, » j'ai trois enfants à présent. »

Ce fut alors qu'une voix s'éleva derrière le lit et prononça cette parole: « Elle est sublime! » C'était madame la duchesse d'Angoulême qui avait parlé.

Le roi n'arrivait pas, il était près de trois heures du matin. M. le duc de Berri s'affaiblissait de plus en plus et il éprouvait des douleurs atroces. La religion était là debout à son chevet, il l'invoqua et elle lui prêta son appui. On l'avait étendu sur un matelas, pour arranger un peu le lit où il était couché. Ce fut là qu'après avoir écouté les exhortations de M. l'évêque de Chartres, il fit

sa confession à haute voix et devant toute l'assistance, demandant pardon à Dieu de ses fautes, à ceux qui l'entouraient, des scandales qu'il avait pu leur donner. Le descendant des rois très-chrétiens mourait comme on meurt dans sa race, intrépide devant les hommes, humble et craintif devant Dieu.

Quelques moments après, le curé de Saint-Roch apporta les saintes huiles. Le mourant reçut avec joie les derniers secours qui viennent aux hommes quand tous les secours leur manquent. Les consolations qu'il sembla y puiser adoucirent un peu le désespoir de madame la duchesse de Berri. « Ah! s'écria-t-elle, je » savais bien que cette belle âme était née » pour le ciel et qu'elle y retournerait. »

Les symptômes devenaient de plus en plus sinistres. Les médecins rédigèrent

un dernier bulletin commençant par ces mots : « Le prince touche à ses derniers » moments. » Ce fut M. le comte Decazes (1) qui porta ce bulletin aux Tuileries. Le duc de Berri éprouvait une soif cruelle ; il murmurait de moment en moment : « Je souffre horriblement. Cette » nuit est bien longue ! Ah ! que la mort » est lente à venir ! » Puis, après un assez long silence, il s'écria tout à coup en cherchant la main de la princesse : « Chère » Caroline, le 13 est une date bien fatale » pour nous. » A la même date, en effet, ils avaient perdu deux enfants.

On lui apprit que les maréchaux venaient d'arriver : « C'est sur un champ » de bataille, » leur dit-il, « que j'au- » rais voulu mourir au milieu de vous. »

(1) M. Decazes ne reçut que plus tard le titre de duc.

A quatre heures et demie il demanda M. de Nantouillet, depuis trente ans son ami et le premier officier de sa maison. Faisant un effort à sa vue : « Viens, mon » bon Nantouillet, mon vieil ami, » s'écria-t-il, « que je t'embrasse encore une » fois avant de mourir. » Tous les amis, tous les serviteurs du prince se pressaient autour de son lit de mort. Là étaient ces noms de vieille fidélité, M. le comte de Chabot, M. le marquis de Coigny, M. le vicomte de Montélégier, M. le prince de Bauffremont, M. le comte Eugène d'Astorg; là était aussi M. le marquis de Latour-Maubourg, si noblement mutilé par la victoire : il se tenait debout en face du lit du prince, comme un drapeau vivant troué par les balles ennemies.

La pensée du mourant se tournait

sans cesse vers l'arrivée du roi, qu'il attendait pour lui demander la grâce de l'homme. Dans l'intervalle des crises qu'il éprouvait, il prêtait une oreille attentive, et il répéta plusieurs fois : « J'entends l'escorte. » Toujours déçu dans son attente, il dit à *Monsieur* avec une magnanime importunité : « Mon » père, le roi n'arrive point; ne pouvez-» vous pas vous engager, au nom du roi, » à faire grâce de la vie à l'homme? » Au moment où le prince prononçait ces derniers mots, on entendit le bruit d'une nombreuse cavalerie : c'était le roi.

Il était cinq heures du matin. Les défaillances se succédaient presque continuellement; la mort était proche. Cependant, à la vue du roi, monseigneur le duc de Berri retrouva quelque force. A défaut de la vie qui commençait à lui

manquer, ce sentiment de clémence, qu'il avait tant de fois exprimé, réchauffa son cœur : « Grâce, Sire, » dit son altesse royale, « grâce pour l'homme qui » m'a frappé ! » Et il répétait d'une voix plus sourde, et qui semblait déjà sortir du tombeau : « Grâce au moins pour la » vie de l'homme ! »

Le roi répondit : « Mon fils, vous vous » rétablirez ; nous en reparlerons ; ne » songeons qu'à vous. »

Elle touchait enfin à son terme, cette agonie qui durait depuis plus de six heures, et le jour qui se levait allait éclairer cette mort trop courageuse et trop belle pour être cachée dans les ombres de la nuit. Le duc commença à perdre connaissance ; il ne parlait plus et ne comprenait plus. Une fois seulement on l'entendit murmurer encore : « La grâce

» de l'homme eût pourtant adouci mes » derniers moments! » Les médecins avertirent le roi que le prince allait expirer; et, sur un signe du monarque, madame de Reggio et les autres dames entraînèrent madame la duchesse de Berri dans la pièce voisine. Alors les scènes de désespoir remplacèrent les scènes de douleur; c'étaient des larmes et des sanglots inexprimables. La duchesse se précipita une seconde fois dans la chambre fatale, et l'on eut de la peine à l'en arracher. Pendant son absence on retourna le prince sur le côté gauche, et au même moment ses facultés intellectuelles achevèrent de s'éteindre. Cependant il prononça, à de rares intervalles, ces deux phrases d'une voix entrecoupée : « Vier- » ge sainte, faites-moi miséricorde! » puis un peu après, en faisant un dernier ef-

fort pour se soulever : « O ma patrie ! malheureuse France ! »

Dans cet instant, madame la duchesse de Berri, renversant tous les obstacles devant la violence de sa douleur, entrait et se jetait sur le lit de son mari. Sa main était froide ; la glace du miroir, que M. Dupuytren tenait au-dessus de sa bouche n'était point ternie. Tout était fini ; il venait d'expirer.

Dans l'égarement du désespoir, madame la duchesse de Berri prononçait des phrases sans suite. Enfin, épuisée de larmes et de gémissements, elle tomba comme morte aux pieds du roi. On profita de cet instant pour la porter dans son carrosse. Tous les assistants suppliaient le roi de s'éloigner lui-même de cette scène de désolation : « J'ai un dernier devoir à remplir envers mon fils, » répondit-il ; et, appuyé sur le bras de

M. Dupuytren, il s'approcha du lit, ferma les yeux du prince, lui baisa la main, et se retira dans une muette douleur.

Le long gémissement qui avait retenti dans la salle au moment où le prince avait rendu le dernier soupir, s'était prolongé au dehors, et le roi fut accueilli sur son passage par un bruit de sanglots et de larmes. En retournant à son palais, on peut dire qu'il traversa la douleur de son peuple; car une foule immense, qui avait passé la nuit sous les fenêtres de la salle où agonisait le prince, venait d'apprendre sa mort.

Ainsi finit Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri, né le 24 janvier 1778, et mort le 14 février 1820, à six heures trente-cinq minutes du matin, de la mort de son aïeul Henri IV.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES LIVRES.

LIVRE PREMIER.

Grandeur de la maison de Bourbon. — Comment Madame, duchesse de Berri en descend. — Une branche de la maison de France à Madrid. — Une branche des Bourbons d'Espagne à Naples. — Le fils de la duchesse de Berri descend de Henri IV de quatorze manières. — Charles III. — Ferdinand IV. — Jugements portés sur ce prince. — Son éducation. — Son mariage. — Ses voyages. — Anecdotes. — La veuve et les trois dindes. — Désolation du roi à la nouvelle du tremblement de terre de Messine. — Belle parole. — Ses ministres. — Le chevalier Acton. — Lady Hamilton. — Lord Nelson. — Le père et la mère de la duchesse de Berri..... 5

LIVRE DEUXIÈME.

Naissance de Marie-Caroline. — Naples. — Circonstances au milieu desquelles naquit la princesse. — Les armées républicaines maîtresses de l'Italie. — La famille royale obligée de chercher un refuge en Sicile. — Prise de Naples. — La république parthénopéenne. — Belle parole du duc de Pisciclli. — Il se forme une armée royaliste. — Portrait du cardinal Ruffo. — Le curé Rinaldi. — Fra Diavolo, Sciarpa. — Naples est repris. — Disgrace de Ruffo. — Réaction. — Paix signée avec le premier consul. — Second mariage du père de Marie-Caroline. — Nouvelle rupture avec la France. — Nouvelle émigration en Sicile. — Marie-Caroline atteint sa septième année. — Tyrannie des Anglais. — Bannissement de la reine. — Événements de 1812, 1813 et 1814. — Chute de Napoléon. — Indécision du congrès de Vienne entre les Bourbons de Naples et Murat. — Mot du prince de Ligne. — Mort de la reine Caroline à Schœnbrun. — Les Cent-Jours. — Restauration de la maison de Bourbon à Naples.... 43

LIVRE TROISIÈME.

Enfance et éducation de Marie-Caroline. — Madame la comtesse de la Tour d'Envoivre, sa gouvernante. — Marie-Caroline habituée au péril dès son enfance. — Origine de son amour pour les arts. — Deux impressions de sa jeunesse. — Son indignation lors de l'exil de son aïeule. — Effet que produisit sur elle l'arrivée

de M. le duc d'Orléans en Sicile. — Mariage de ce prince avec la princesse Amélie, tante de Marie-Caroline. — Les deux voyages de M. le duc d'Orléans en Espagne, en 1808 et en 1810. — Situation de la famille royale en Sicile. — Conduite du duc d'Orléans. — Son départ en 1814 lors de la Restauration. — Le roi de Naples le charge de soutenir ses intérêts. — La nouvelle des Cent-Jours arrive à Palerme. — Lors de la chute de Murat, et de la restauration des Bourbons à Naples, le prince royal remet le pouvoir dans les mains de son père..... 77

LIVRE QUATRIÈME.

Projets de mariage pour M. le duc de Berri. — Considérations politiques qui dictèrent le choix du roi Louis XVIII. — M. de Blacas est envoyé à Naples pour demander la main de la princesse Caroline. — M. le duc de Berri avait déjà dû être uni à une princesse de Naples. — Son voyage en Italie en 1800. — Sa lettre à M. Acton. — Lettre de M. le duc de Berri à la princesse Caroline. — Publication du ban à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. — Lettre de M. le duc de Berri à la princesse le jour de la célébration du mariage par procuration. — Fêtes à Naples. — Arrivée de la princesse à Marseille. — Composition de sa maison. — Son séjour au lazaret. — Son entrée dans la ville. — Enthousiasme des Provençaux. — Aspect magnifique de Marseille. — Cérémonial suivi à l'hôtel-de-ville de Marseille. — Remise de la personne de madame la duchesse de Berri à M. le duc d'Havré..... 121

LIVRE CINQUIÈME.

Itinéraire de madame la duchesse de Berri de Marseille à Fontainebleau. — Aix. — Orange. — Montélimart. — Valence. — Vienne. — Lyon. — Elle est haranguée à Lyon par M. Bastard-de-Lestang. — Elle accueille les artistes. — Ses lettres à M. le duc de Berri. — Réponses du prince. — La forêt de Fontainebleau, la croix de Saint-Herem. — Le roi et la famille royale reçoivent madame la duchesse de Berri. — Étiquette et cérémonial. — Le tapis est-il neutre? — La princesse se jette aux genoux du roi. — Son entrée à Paris. — Cérémonie du mariage à Notre-Dame. — Réjouissances et amnistie..... 157

LIVRE SIXIÈME.

Situation politique de la France au moment de l'arrivée de madame la duchesse de Berri. — Elle reste étrangère aux affaires. — Son rôle dans la société. — Influence qu'elle exerce. — Ses goûts sont en rapport avec ceux du prince son mari. — Elle aime et protége les arts. — Vie privée. — Charités. — Promenades à pied. — Le petit garçon et le panier. — Le jeune homme et le parapluie. — La loueuse de chaises et les deux Altesses royales. — Caractère du prince. — Sa vivacité et sa bonté. — Son aventure avec le comte de B. — Son affection pour les soldats. — *Vive l'empereur* et *vive le roi*! — La chasse de Rambouillet et les deux déserteurs. — Un enfant

sauvé dans le bois de Meudon. — Les devoirs préférés aux plaisirs, lettre à M. Despalières. — Le prince dans les ateliers. — La princesse apprend la peinture. — Les bons et mauvais tableaux de la galerie. — Pertes d'enfants. — Naissance de son altesse royale Mademoiselle. — Billet à M. le marquis de Gontaut. — La date du 15..... 195

LIVRE SEPTIÈME.

Intimité des diverses branches de la famille royale. — MONSIEUR. — MADAME, duchesse d'Angoulême. — M. le duc d'Angoulême. — Anecdote sur l'inauguration de la statue de Henri IV. — M. le prince de Condé. — Sa vie retirée. — M. de Talleyrand en visite chez le prince de Condé. — Anecdote. — Affection du prince de Condé pour M. le duc de Berri. — Il avait été son ancien général. — Il meurt. — Mot de M. le duc de Berri en apprenant cette mort. — Legs du prince. — La famille d'Orléans. — Affection de madame la duchesse de Berri pour sa tante. — Coup d'œil sur la conduite de M. le duc d'Orléans depuis les cent jours. — Anecdote sur M. le maréchal Soult et M. Boulay de la Meurthe. — Éloignement des royalistes pour le chef de la branche cadette. — Protection de la famille royale. — La restitution de l'apanage est confirmée. — Procès et affaires litigieuses. — Le duc d'Orléans contre le duc de Bassano. — Intimité de l'Élysée et du Palais-Royal. — Madame la duchesse de Berri rencontre lord Bentick chez sa tante. — Démarches pour faire de M. le duc d'Orléans une altesse royale. — Refus du roi. — Mo-

tifs qui pouvaient justifier les démarches de madame la duchesse de Berri. — Motifs qui pouvaient expliquer le refus du roi. — M. le duc d'Orléans aux Tuileries. — M. le duc d'Orléans au Palais-Royal. — Phrase remarquable d'un discours de M. Laffitte. — Ses liaisons avec le duc d'Orléans remontent aux cent jours. — Les souppons des Tuileries ne pénètrent point à l'Élysée. — Tendresse de M. le duc et de madame la duchesse de Berri pour les enfants de M. le duc d'Orléans. — Mot remarquable de ce dernier. — Paroles de monseigneur le duc de Berri.... 229

LIVRE HUITIÈME.

Situation politique de la France au commencement de l'année 1820. — Les hommes et les choses. — Les intérêts nouveaux et les passions révolutionnaires. — Politique de M. Decazes. — Effets de cette politique. — Perturbation des esprits. — Élections menaçantes. — Symptômes inquiétants. — M. le duc de Berri reçoit des lettres anonymes. — Ses pressentiments. — Leurs altesses royales au bal de M. de Greyffulh. — Nuit du 13 février. — Le duc et la duchesse dans la loge de la famille d'Orléans. — La duchesse se retire. — Elle est conduite jusqu'à son carrosse par son mari. — Assassinat du prince. — Sa longue agonie. — Ses dernières paroles. — Sa mort. 277

116

PUBLICATIONS NOUVELLES.

—

Mémoires

DE

M. LE VICOMTE

DE LA ROCHEFOUCAULD

Aide-de-camp du feu roi Charles X
(1814 à 1830).

4 vol. in-8. (Les deux premiers sont en vente.)

L'EMPIRE

OU

dix ans sous Napoléon

PAR UN ANCIEN CHAMBELLAN.

4 vol. in-8.

LE ROMAN
DES ROMANS

PAR

CREUZÉ DE LESSER.

2 vol. in-8.

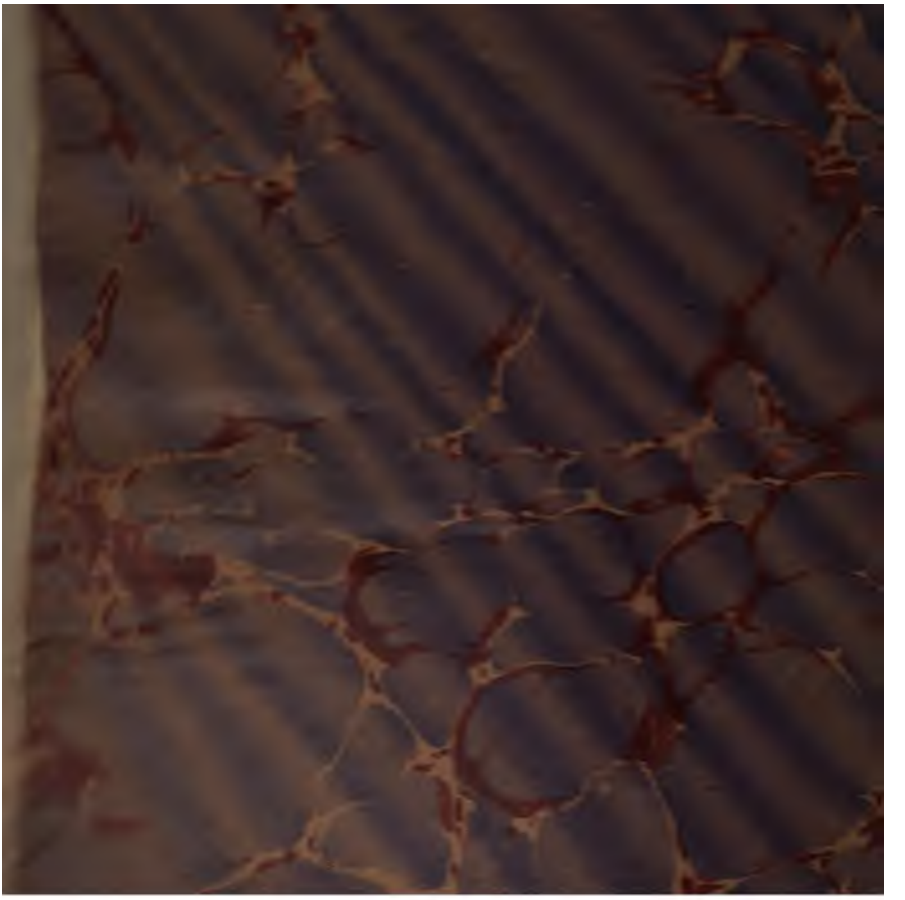

3 2044 020 255 170

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 (617) 495-2413

WIDENER
FEB 10 1996
CANCELLED